

seule petite pierre dressée en stalactite, de 20 cm de haut, est toujours en place entre les dalles de corail de cet alignement.

L'enceinte mitoyenne du *ahu* mesure 34,50 m d'est en ouest par 13 m du nord au sud. Elle est divisée en terrasses faisant environ 3 m de large qui semblent à l'origine avoir été pavées et recouvertes d'une couche de *'iri'iri*. Elle est limitée sur ses quatre côtés par des alignements de dalles et de pierres dressées, dont il subsiste des bases brisées en place et des dalles couchées au sol. Devant certaines grandes pierres dressées formant la façade du *ahu*, d'autres plus petites en corail, d'environ 40 à 50 cm de haut, sont arrangées par paires, ces paires étant alignées entre elles (fig. 60). Des vestiges mal conservés montrent l'existence de petites cistes bordées de dalles de corail à l'intérieur de l'enceinte.

En bas du *marae*, sur une grande terrasse taillée à flanc de colline, se trouve une autre enceinte plus large qui mesure 37

m d'est en ouest par 26 m du nord au sud. Certaines des dalles dressées qui la bordent, avaient, compte tenu des fragments observables, une hauteur primitive d'environ 1,50 m. L'intérieur a reçu une couche de *'iri'iri*.

Aucun indice de la présence de cistes n'a été observé. Les bases en place de deux pierres dressées brisées apparaissent au milieu de l'enceinte. La fonction de cet enclos n'est pas attestée, peut-être a-t-il servi d'emplacement pour une maison des dieux.

En contrebas de cette enceinte, un grand espace plan couvert de *'iri'iri*, mesure 20 m de côté. Il présente en surface une terre noircie de charbon de bois, des déchets culinaires de coquillages et une forte concentration de pierres de cuisson calcinées. Il pourrait s'agir d'une zone de résidence associée au *marae*. Aucune trace d'alignements de dalles n'est visible. ◀

### 3.2. Typologie et répartition des structures archéologiques

Cette seconde partie aborde les principales catégories de structures présentes sur l'île actuellement, ainsi que leur aspect architectural et leur distribution dans les différents districts. Les vestiges ont été très sérieusement perturbés ou même détruits depuis leur abandon au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Les structures conservées les plus apparentes correspondent à deux catégories principales, les sites de maisons de tailles et fonctions diverses, et les sites cérémoniels (les *marae*). Ces derniers sont de loin la catégorie la mieux représentée. Il ne fait aucun doute qu'ils ont constitué, du moins dans les zones intérieures de l'île, un aspect fondamental de l'occupation de l'espace.

#### LES SITES DE MAISONS

Le terme «site de maisons» est préféré à celui de «site d'habitations» afin de couvrir les deux fonctions distinctes attribuées à ces structures. L'une des fonctions était bien sûr résidentielle, en ce sens que les structures servaient d'habitations, autrement dit une maison pour dormir. Les autres sites de maisons avaient une fonction spéciale comme ceux situés à l'intérieur des *marae*. Certains pouvaient être réservés aux prêtres qui y vivaient (*ara'ia*) et pour l'entrepôt des objets cérémoniels. D'autres pouvaient faire office de maisons de réunion pour des groupes tribaux ou leurs représentants sur les *marae*. Nous n'avons pu localiser qu'un petit nombre de structures de maisons intactes. Nous avons par contre trouvé des vestiges de sols aménagés de petits graviers coralliens (*'iri'iri*) souvent bouleversés, avec des traces d'activités de cuisine. Dans ces anciens foyers, des arêtes de poissons et des restes de coquillages cuits sont visibles en surface. En l'absence de vestiges de *marae* aux alentours, nous avons considéré ces vestiges comme des sites d'habitations.

#### 1. Les structures de maison élémentaire

Seulement deux types de structures de maison ont été trouvés. Les maisons anciennes sont identifiables uniquement par la présence d'alignements de corail et/ou de restes de sols recouverts d'une couche de *'iri'iri*. L'étude archéologique a permis de découvrir de nombreux sites possédant ces vestiges.

▷ **Type I** Le premier type consiste en des terrasses taillées sur le versant d'une colline. Aucune bordure lithique (ou sous-bassement) délimitant la base de la maison n'est située sur les terrasses de Rimatara, contrairement à Rurutu (Verin 1969). Le *'iri'iri* (petits graviers de corail) est utilisé sur les terrasses pour aménager le sol extérieur à la maison en remplacement des zones pavées que l'on trouve à Rurutu. Les pavages en

corail sont rares à Rimatara, leur usage étant restreint à quelques *marae*.

La terrasse présente en façade sur trois côtés des alignements de blocs de corail sur chant comme sur les sites 433.10 à Turumauri, 433.8 à Hitimata et 433.33 à Haorai.

Ces alignements en façade sont formés de blocs de coraux récifaux qui pour la plupart ont une hauteur de 30 cm. Leur fonction est de retenir le sol de la terrasse et le *'iri'iri*. On peut trouver occasionnellement, vers les extrémités de l'alignement frontal, des blocs plus larges et beaucoup plus hauts que les autres qui ont l'apparence dans certains cas de dalles dressées. Sur les deux côtés de la terrasse sont également placés des blocs coralliens qui sont plus hauts que ceux de la façade frontale. Les longueurs des terrasses sont en moyenne de 45 m pour 9 m de largeur (*fig. 29, 33 et 54*). Toutefois, la partie plane de la terrasse dépasse souvent la surface définie par les alignements. Les sites 433.8 à Hitimata, 433.10 à Turumauri et 432.5 à Haorai sont de très grandes terrasses. Elles étaient probablement destinées à recevoir des maisons de réunion pour les groupes tribaux associés à chaque *marae*.

▷ **Type II** Le second type de maison correspond à des alignements de blocs de corail, parfois grossièrement taillés, situés à même le sol et délimitant trois côtés d'une terrasse de dimensions plus modestes que le type précédent. Ils mesurent de 10 à 25 cm de hauteur hors-sol. L'intérieur de l'espace ainsi défini est également couvert de *'iri'iri* de taille moyenne à fine. Comme pour le premier type, aucune bordure délimitant la base de la maison n'a été trouvée. Les dimensions des structures d'habitations sont variées. Les plus petites ont en moyenne 15 m de long et 8 m de large.

Ce type est illustré par le site 432.4 à Haorai (*fig. 53*), un autre près de Ra'au tahi, 433.32, un près du village de Amaru, le site 431.33 et trois autres 431.8/9/10 à Amaru. Les deux premiers sont associés à un *marae*, suggérant une fonction directement liée à celui-ci. Ils peuvent être interprétés comme des sites d'habitations bien que sans doute réservés aux prêtres *ara'ia*. Ce second type concerne les éléments d'une taille qui conviendrait à des maisons d'habitation, en comparaison aux très grandes longueurs des autres terrasses de maisons de type 1 mentionnées à Hitimata, Turumauri et Haorai.

#### 2. Proposition de reconstitution des anciennes maisons

Nous ne disposons d'aucun document écrit décrivant les anciennes maisons de Rimatara. Il se peut que les membres d'une famille étendue (*'opu feti'i*) vivent ensemble dans une grande maison avec leurs maisons de cuisine respectives située aux alentours. Un vieil homme de Motu'aura m'a raconté sur le site 433.10 à Turumauri que pendant sa jeunesse et celle de ses parents et grands-parents, une famille étendue vivait dans une seule maison. Ceci a été également confirmé par d'autres personnes âgées qui se souviennent d'une maison

dortoir abritant dans les années 1940 au moins une trentaine de personnes de la même famille. Il est par conséquent possible que des maisons d'habitations communes aient été fréquentes et aient pris diverses formes et diverses tailles en fonction du nombre de personnes du 'opu feti'i. On peut douter qu'il y ait eu de grandes différences entre les maisons des chefs et celles des gens du peuple sur une île de la taille de Rimatara. Toutefois, un chef avait plus de chance d'avoir un plus grand nombre de serviteurs que la moyenne des gens, y compris comme cela est souvent le cas en Polynésie, des personnes du même sang ou très proches. Les résidences des chefs peuvent ainsi avoir simplement compris des structures supplémentaires par rapport aux autres, et probablement dans des endroits mieux choisis sur l'île.

C'est en faisant des comparaisons avec d'autres îles Australes et en particulier Rurutu à partir des travaux de Vérin (1969) et Seabrook (1938) que nous pouvons reconstituer l'aspect architectural des sites de maisons préhistoriques de Rimatara.

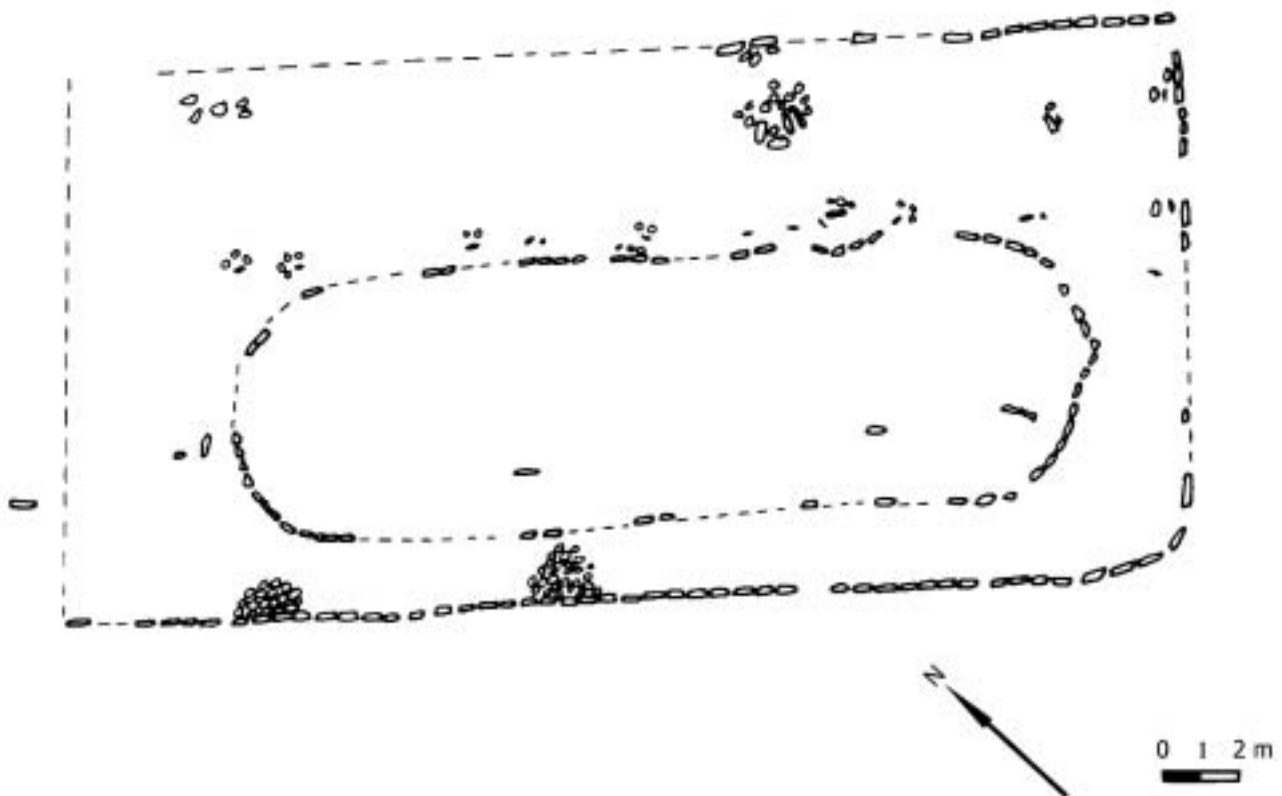
La présence de maisons à extrémité arrondie ainsi que d'autres de forme rectangulaire est bien attestée sur l'île de Rurutu. Le type prédominant est de loin celui des maisons à extrémités arrondies (Vérin 1969 : 56-117). La longueur moyenne d'une plate-forme de maison est d'environ 25 m et sa largeur d'environ 8 m. Les dimensions moyennes d'une maison à extrémités arrondies sur la plate-forme sont 16 m de long par 5,50 m de large. L'apparence générale d'une telle structure est parfaitement illustrée sur le site de Te'autamateata 3 (fig. 61). Le travail approfondi mené par Vérin a démontré qu'un pavage de basalte

présent sur la plate-forme devant la maison est une caractéristique assez commune de l'architecture d'habitation de la période pré européenne sur l'île.

Il est possible de reconstituer le type de base de maison pour une unité résidentielle minimale, par exemple une maisonnée étendue ('opu feti'i) préhistorique, en fonction des données archéologiques locales, des informations similaires issues de l'île voisine de Rurutu et de certains documents ethnohistoriques.

Les sites de maisons de type II permettent de reconstituer d'une certaine manière l'unité résidentielle de Rimatara. Ils sont situés pour la plupart sur des terres planes, l'étendue de la structure est définie par les alignements de blocs de coraux disposés bout à bout sur trois côtés. La longueur moyenne des blocs peut être de 40 cm et leur hauteur hors-sol de 10 à 15 cm. A l'intérieur de cette surface ainsi délimitée existe une forte concentration de 'iri'iri qui a une densité plus forte dans la zone qui jouxte immédiatement l'intérieur de cette limite (fig. 62). C'est l'endroit où à Rurutu l'on trouve la zone pavée. Sur Rimatara, il n'y a aucune bordure lithique qui permette de définir le plan de la maison construite en matériau périssable qui n'occupe qu'une partie de la surface délimitée par les alignements de blocs.

Au contraire, il semblerait qu'une technique de construction similaire à celle observée sur l'île de Rurutu par Seabrook soit également mise en œuvre sur Rimatara. Il a remarqué que les piliers de la charpente de la maison étaient enfoncés très profondément dans le sol et que de grandes poutres de bois maintenaient les murs en place. Cela voudrait dire qu'ils ont en



▷ Figure 61 - Plan de la maison du site Te'autamateata, à Rurutu (Vérin 1969, Figure 21)

partie remplacé la fonction des bordures lithiques que l'on trouve sur les autres îles. Les murs étaient probablement constitués de bambous (*ofe*) ou *purau* (*'au*, *Hibiscus tiliaceus*) comme l'a aussi enregistré Seabrook sur Rurutu. Le bambou en tant que matériau utilisé pour la construction de maisons traditionnelles, est mentionné dans la tradition orale de Rimatara. Il est probable également que la zone devant la maison soit recouverte de *'iri'iri* et que le sol à l'intérieur de la maison soit en terre tapissée d'herbes odoriférantes. Apparemment, certaines maisons étaient appelées *'are no'ano'a* (maison parfumée) en raison de l'herbe répandue à l'intérieur sur le sol (Seabrook 1938).

Une photographie prise par Stokes sur l'île en 1920 montre une maison à extrémité arrondie située dans le village de Amaru (fig. 63). Une maison à extrémité arrondie datant du 19<sup>ème</sup> siècle a également été localisée dans le village de Motua'ura pendant notre étude. Elle est construite au mortier de chaux et de corail et reprend manifestement un ancien modèle. Comme la forme la plus commune de maisons sur Rurutu était celle à bord arrondi, il n'y a aucune raison de supposer qu'il en était différemment à Rimatara.

### 3. Organisation spatiale des structures composant les sites d'habitation

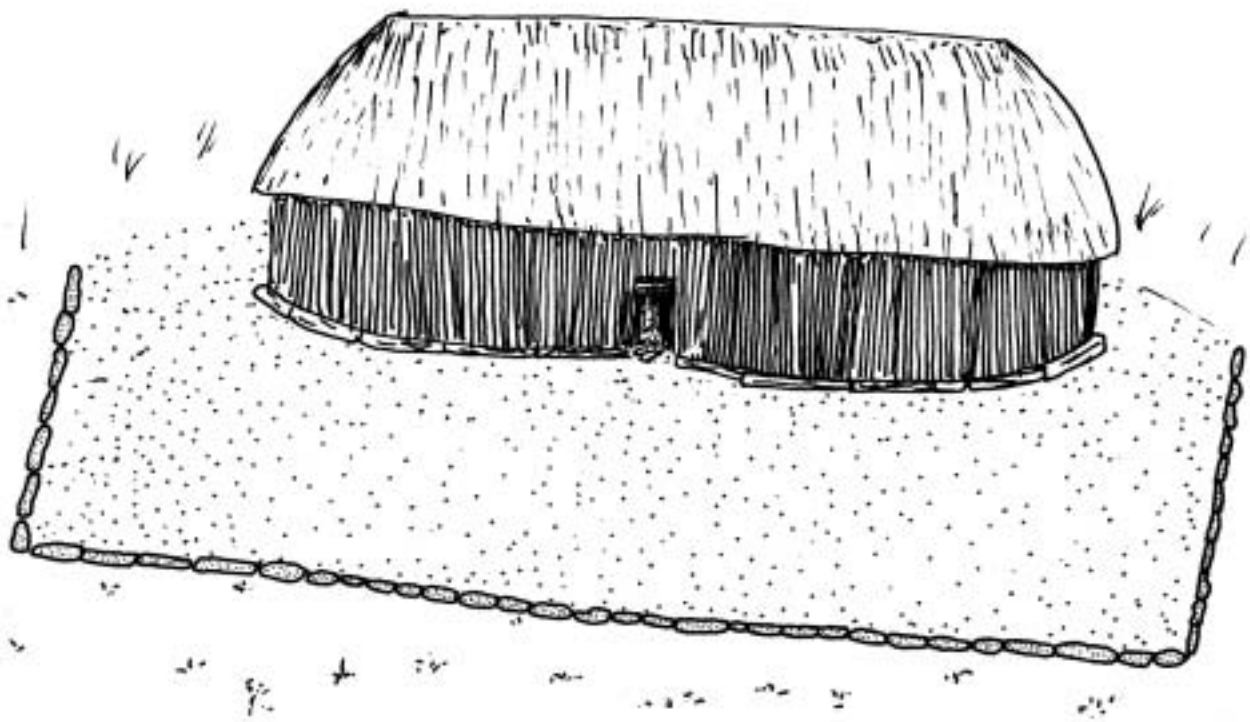
La disposition des maisons d'habitation préhistoriques est probablement similaire à celle des maisons en mortier de chaux de corail du 19<sup>ème</sup> siècle qui existent toujours.



▷ Figure 63 - Un *'arepota'ata* traditionnel (maison à extrémité arrondie) dans le village de Amaru à Rimatara photographié dans les années 1920 (photographie mission Stokes, archives du Bernice P. Bishop Museum d'Hawaii, tous droits réservés)

On observe une maison dortoir derrière laquelle, à une certaine distance, se trouve une maison pour la cuisine de taille réduite mais suffisamment grande pour couvrir le four en terre (*ahimaa*). Il se peut qu'il y ait également eu des maisons séparées faisant office de salle à manger suivant qu'il existait ou non un interdit pour les hommes et les femmes de prendre leurs repas ensemble, comme apparemment il en existait à Rurutu.

Bien que le plan des maisons ait pu changer après l'arrivée des Européens pour prendre la forme rectangulaire des «maisons missionnaires» en mortier de chaux de corail, la disposition de l'unité d'habitation a certainement très peu



▷ Figure 62 - Reconstitution d'une maison et sa terrasse d'après le site 433.4 à Haorai

changé, à l'exception bien sûr du fait que le *marae* familial n'est plus construit, comme il l'était, dans le voisinage immédiat des unités résidentielles.

#### ▷ La répartition des sites de maisons

Les grandes zones d'habitation qui concentrent des structures de maisons, sont situées pour la plupart à l'intérieur de l'île. Celles-ci comprennent les sites de maisons les mieux conservés et également des indices d'anciennes structures détruites qui montrent des signes d'activités culinaires et des sols d'habitation perturbés, comme en témoigne la présence de *'iri'iri* dans les plantations actuelles. L'île étant relativement petite, il n'existe que quelques possibilités viables pour l'établissement de communautés sédentaires. A partir des éléments recueillis, il apparaît que la majorité des «maisonnées» (c'est-à-dire la plus petite des unités résidentielles) se situe à l'extrémité des éperons rocheux qui descendent de l'intérieur vallonné de l'île et qui surplombent les tarodières, (comme par exemple les zones de Maturau et Hareti'i), ou sur les plateaux élevés (comme ceux du village de Motua'ura et les environs de Ra'au tahi) (fig. 4).

Si l'on considère que la principale ressource alimentaire préhistorique, mis à part la pêche, est la culture du *taro*, alors la situation des sites d'habitation dans le proche voisinage des tarodières et des cultures vivrières prend tout son sens (fig. 64).

En raison de la taille de l'île, il apparaît probable que les gens ont choisi d'occuper ces zones car elles présentent les avantages combinés d'un accès aux ressources exploitables, terrestres et marines, tout en étant suffisamment protégés des dégâts potentiels que peuvent causer les cyclones sur une île aussi basse.

Ces deux critères constituent la raison principale pour laquelle les sites d'habitations sont situés à l'intérieur de l'île et sur les éperons. Les sites de maisons situés sur la ceinture côtière dans le village de Amaru pourraient avoir été choisis spécifiquement pour le stockage des équipements de pêche et des pirogues. Cette pratique se poursuit aujourd'hui avec des



▷ Figure 64 - Vue partielle des tarodières en amont du village de Motua'ura

matériaux de construction modernes, les équipements de pêche et les pirogues familiales sont abrités dans les abris à pirogues de chaque village.

#### ▷ La destruction des sites de maisons

Il est intéressant de se poser la question de savoir pourquoi nous n'avons pas pu localiser un grand nombre de structures de maisons. La majeure partie de l'île est constituée de plaines côtières exposées, du *mato* corallien élevé, de zones marécageuses et de sols latéritiques collinaires à fortes pentes. Les contraintes naturelles qui ont façonné l'ancienne occupation humaine sont restées les mêmes jusqu'à présent, ce qui signifie que les endroits occupés à l'époque préhistorique l'ont toujours plus ou moins été. Avec une population en croissance constante après les épidémies du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle, la pression visant à utiliser toutes les terres habitables et cultivables qui sont déjà limitées en étendue, est restée forte.

Par conséquent, la construction et la reconstruction de bâtiments depuis la fin des années 1820 dans la plupart des endroits ont entraîné la destruction quasiment totale des habitations précédentes. Ceci est le cas pour les villages actuels et sur les sites situés sur les éperons rocheux et les plateaux près des tarodières.

Rappelons que l'arrivée des missionnaires au début du 19<sup>ème</sup> siècle a eu pour conséquence de regrouper les populations nouvellement converties autour des églises récemment établies. A Rimatara, les regroupements de population se trouvaient autour des églises de Amaru, Motua'ura et Anapoto, cette dernière datant du 19<sup>ème</sup> siècle existe toujours.

Pour cette raison les anciennes zones de peuplements à l'intérieur de l'île ont été abandonnées et l'aspect des zones de peuplements préexistants aux emplacements des trois villages actuels a changé de manière radicale. De nouvelles maisons ont été construites à partir du modèle «anglais» avec du mortier en chaux de corail et un véritable village à l'europpéenne a été fondé au dépend des anciennes structures. Des bordures en corail des anciennes maisons et des dalles de corail dressé des *marae* ont été utilisées et intégrées aux nouvelles constructions pour les fondations, les marches, la finition des murs et la construction de routes. Ces pratiques sont illustrées par le fait qu'aujourd'hui de nombreux *marae* ont perdu leurs dalles de corail dressé ; l'ancienne route missionnaire à Motua'ura est construite avec des dalles prises sur le *marae* voisin.

Ainsi, la modification de l'organisation du peuplement a fortement diminué le nombre des structures pré européennes. Cette courte période de temps d'une dizaine d'années marque une rupture complète dans l'organisation de l'espace et les pratiques architecturales. Les maisons n'étant pas considérées comme particulièrement sacrées, à l'exception de celles de certains chefs, elles pouvaient être modifiées à volonté. Ceci explique pourquoi pratiquement aucune n'a subsisté dans son état originel aux abords des villages actuels.

En second lieu, se pose la question de l'évolution des sites abandonnés de l'intérieur de l'île. Les missionnaires ont apporté des changements économiques fondamentaux. Rimatara, comme beaucoup d'autres îles Australes, s'est spécialisée dans la production de coprah pour l'exportation. Les femmes se sont spécialisées dans la production de vanneries, chapeaux, tapis, etc. Rimatara semble depuis les temps anciens produire le meilleur pandanus (*raufara*) de tout l'archipel. Séché, puis roulé en bobines épaisses (*pae'ore*), il est ensuite exporté vers les autres îles Australes où le pandanus ne pousse pas aussi bien, afin d'être tressé pour donner des tapis finis exportés ensuite vers Tahiti.

Cette intensification de la spécialisation de la production a eu des conséquences néfastes pour la conservation des sites abandonnés. Aujourd'hui, de grandes plantations de pandanus recouvrent l'île d'une couche de végétation épaisse (fig. 65). La meilleure terre où poussent les pandanus se trouve sur les éperons rocheux qui recevaient les anciens sites d'habitation, ce qui a entraîné leur destruction.

La terre cultivable a été retournée constamment et tous les matériaux coralliens de grande taille ont été retirés. Les plantations de café, de bananes, etc., ont joué le même rôle. La topographie a également été un facteur déterminant puisque l'extrémité des éperons est relativement plate et facilement accessible depuis les villages. Le sol y est plus riche en humus qu'ailleurs car il bénéficie des dépôts de feuilles issues des arbres plantés sur les sites et également des charbons de bois provenant des activités humaines anciennes. La raison de la disparition de nombreux vestiges préhistoriques dans ces zones est donc en grande partie économique.

## LES MARAE DE RIMATARA

La deuxième catégorie importante de structure architecturale est constituée des *marae*. Comparativement aux sites d'habitations, de nombreux *marae* ont survécu aux épreuves du temps. La raison en sera exposée dans la conclusion de ce chapitre car il est important d'expliquer la représentation disproportionnée de cette catégorie en comparaison avec d'autres. Il est d'abord nécessaire de rappeler la signification du *marae* en Polynésie orientale et de poursuivre par la description des types de structures et leur répartition sur l'île.

Les *marae* sont la structure architecturale, religieuse et sociale, la plus importante dans la société traditionnelle polynésienne. Fondamentalement, ils constituent sur la terre l'expression matérielle d'un groupe social (et donc des individus appartenant à ce groupe) et les droits d'accès à une aide surnaturelle des divers dieux ancestraux. Cette aide divine est absolument nécessaire pour s'approprier des «droits d'usage» sur différentes zones terrestres et marines.

Il existe plusieurs types fonctionnels de *marae* : tribal, de chef, ancestral et spécifique à un art particulier (par exemple ceux dédiés aux dieux tutélaires régissant la construction de

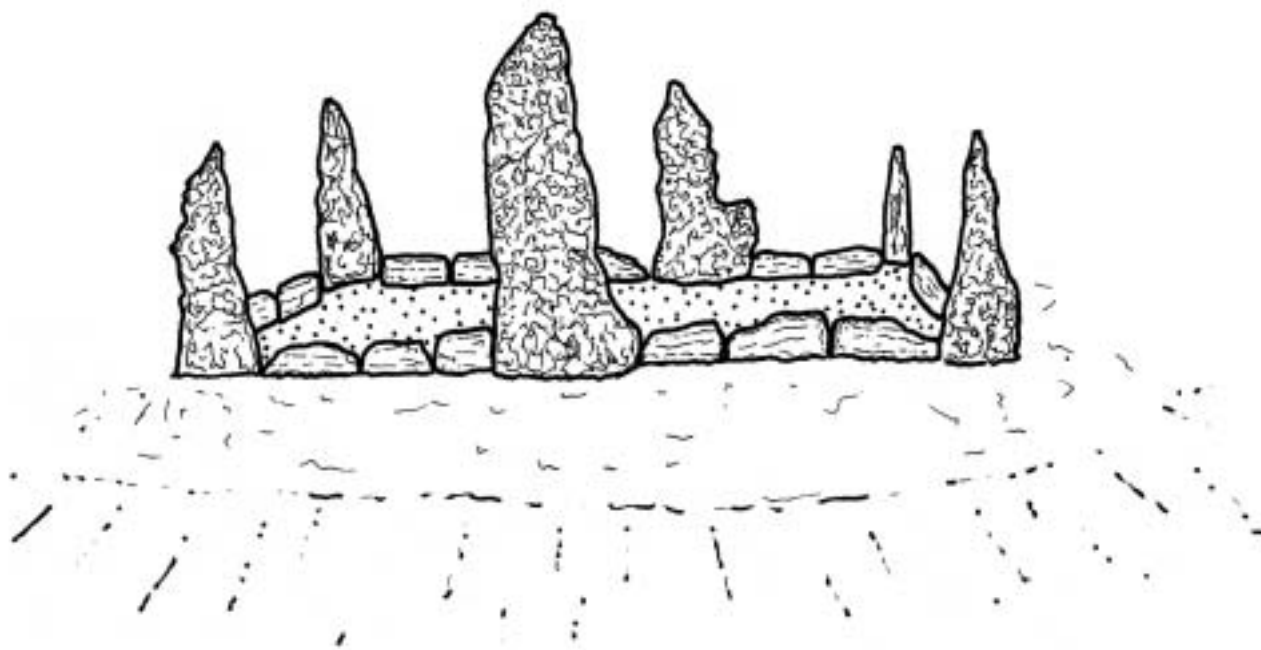
pirogues, la préparation de médicaments, etc.). Les *marae* liés à des affiliations tribales et familiales donnent à leurs membres des droits d'usage sur les ressources, bien que cela dépende de leur position hiérarchique et du rang du *tapu* au sein de leur société.

Le *marae* sous toutes ses formes est véritablement le lieu où un demandeur vient obtenir une sanction surnaturelle pour une myriade de tâches, à la fois dans la vie séculaire et religieuse, comme par exemple pour savoir s'il faut commencer à construire une pirogue, planter ou récolter le *taro*, imposer des restrictions de nourriture (*rahu*), entamer un voyage qui sera couronné de succès, mener une campagne de pêche fructueuse ou encore recevoir l'aide des dieux ancestraux afin d'aider le groupe de descendants (*'ati* ou *'opu feti'i*) dans des périodes de conflit.

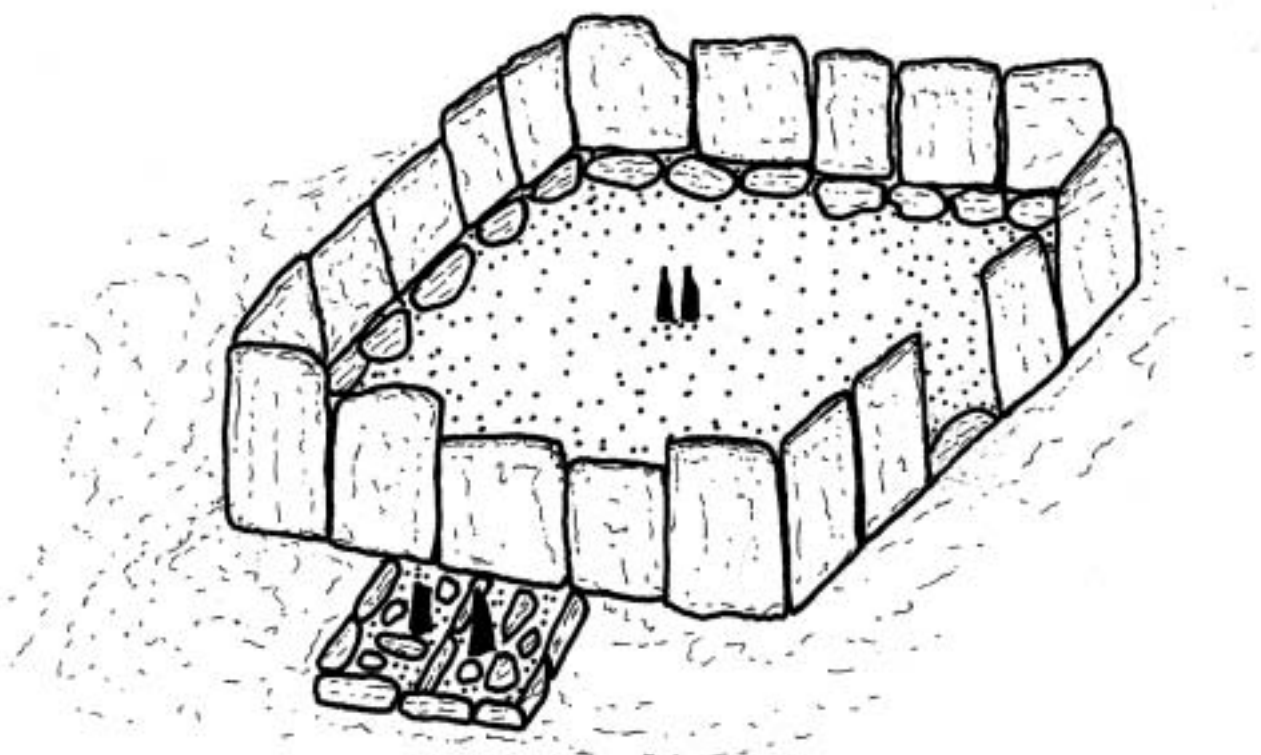
Le *marae* a encore une autre fonction qui consiste à être un réceptacle des forces de *te pō* [la sphère habitée par les dieux et les ancêtres] qui sont fondamentales pour la stabilité et le développement de la société humaine dans le *te ao* [la sphère humaine] (Oliver 1988 : 116). Le *marae* doit être ainsi considéré comme le pivot fondamental du fonctionnement d'une société polynésienne, à la fois du point de vue économique et spirituel. C'est pour ces raisons qu'ils sont si nombreux dans l'environnement préhistorique.



▷ Figure 65 - Exemple de plantation dense de pandanus à Rimatara



▷ Figure 66 - Reconstitution d'un *marae* de type I



▷ Figure 67 - Reconstitution d'un *marae* de type II

## 1. Typologie des *marae*

Il est possible d'identifier plusieurs types architecturaux de *marae*. Bien sûr, les *marae* de l'île ne doivent pas être considérés comme totalement différents de ceux des îles voisines. Rimatara peut être pris en exemple afin de montrer comment les *marae* ont des spécificités architecturales tout en partageant des caractéristiques communes avec ceux d'autres îles. Afin de mettre en évidence des architectures distinctes qui sans doute symbolisent des fonctions différentes, des grands types sont individualisés. Ils ne doivent pas être considérés comme exclusifs. Ces types sont des formes architecturales particulières, cependant, ils partagent de nombreuses caractéristiques et sont tous des variations à partir d'un modèle général. Sept types principaux ont été définis en fonction des variations architecturales observées.

▷ **Type I** Le premier type, le plus simple trouvée sur l'île, est à rapprocher de structures similaires des îles Cook appelées *atarau* (Bellwood 1978 : 93) ainsi que d'autres structures comparables remarquées sur Tubuai et Ra'ivavae. A Rimatara, ce type peut être décrit comme un arrangement rectangulaire d'alignements de blocs de corail et de pierres dressées pour la plupart extraites du *mato*. L'intérieur du rectangle ainsi formé est généralement rempli de *'iri'iri*. (fig. 66). Tous ces *marae* mesurent en moyenne 5 mètres de long par 3 à 4 mètres de large. Les pierres dressées peuvent avoir une hauteur variable entre 40 cm et 90 cm à 1 mètre maximum. Le fait que de vraies pierres dressées forment une partie de la structure suggère qu'il s'agit du *ahu*, les pierres dressées représentant peut-être les ancêtres. Ces monuments simples sont des petits *marae* familiaux, peut-être consacrés à des divinités mineures associées à des tâches spécifiques comme par exemple la pêche.

Un exemple de ce type de structure est le site 431.2 près de Ta'anini qui a pu remplir une fonction de *marae* pour la pêche en raison de son emplacement près de la passe de Ta'anini. Un autre exemple, le site 433.13 à Turumauri est un petit *marae* sur le versant d'un éperon rocheux. Son plan, sa disposition et l'emploi de pierres dressées de *mato* le rendent comparable au précédent. Il se peut qu'il y ait eu beaucoup plus de *marae* de type I, mais en raison de leur taille réduite ils ont facilement pu être détruits. Un exemple de *marae* de type I détruit est le site 431.15 qui se trouve sur une pente près des tarodières vers le *marae* de Hareti'i. Les restes d'un arrangement rectangulaire de pierres dressées et d'une couche de *'iri'iri* sont toujours visibles. D'autres exemples de *marae* détruits de la même manière semblent exister dans la zone de Muturau mais ils sont trop dégradés pour être rattachés à un type précis. Ces sites portent des traces de *'iri'iri* et de pierres dressées cassées. Ceux évoqués plus haut paraissent situés sur de petites élévations à peine assez grandes pour recevoir une telle structure.

▷ **Type II** Le deuxième type de *marae* est constitué d'enceintes plus ou moins carrées ou rectangulaires formées par

l'arrangement de dalles coralliennes dressées dont l'intérieur est rempli d'une couche de *'iri'iri*. La plupart des *marae* de type II possède des petites structures (cistes) annexes accolées à l'extérieur ou situés non loin. Ils peuvent varier en superficie depuis des monuments modestes comme les sites 431.1 près de Ta'anini et 432.6 à Haorai jusqu'à des constructions plus grandes comme le site 433.26 (fig. 67). Il s'agit apparemment d'une forme de *marae* typique des îles Australes ; l'enceinte est l'élément architectural prédominant dans toutes les catégories de *marae* de cet archipel, seule ou associée à d'autres éléments.

L'interprétation fonctionnelle de ce type de *marae* est difficile. En effet, Kenneth Emory (1933 : 15) dans ses travaux pionniers sur la typologie des *marae* a identifié le *ahu* comme l'élément le plus évident de ces monuments. Sa typologie est toutefois basée sur les *marae* des îles de la Société où les deux composantes architecturales principales sont une cour (*tahua*), avec ou sans mur d'enceinte, et une plate-forme (*ahu*). Pour les îles Australes, l'élément architectural prédominant est l'enceinte, souvent les *marae* ne semblent pas avoir de *ahu* sous la forme d'une plate-forme, ni de cour, à moins que l'intérieur de l'enceinte ne soit un lieu d'assemblée pour les cérémonies. Cela pourrait être le cas comme il a été suggéré pour les *marae* comparables de Tubuai (Morrison 1935). Nous pouvons par conséquent supposer que l'enceinte des *marae* et les cistes associées, sont le centre du rituel.

Ce type de *marae* est l'un des plus typiques de l'île, il est parfaitement représenté par les sites 431.1, 433.5 et 433.33. Etant donné leur taille relativement modeste, en comparaison avec les autres catégories de *marae*, ils devaient être associés à une maisonnée (*'opu feti'i*) ou dédiés à un dieu particulier pour une fonction définie. Ils sont en effet bien trop petits pour avoir été le centre de rituels de groupes tribaux plus importants. Par exemple, le *marae* situé sur le site 431.1 est implanté à l'intérieur du *mato* complètement isolé des autres structures mais il est proche d'une zone marécageuse qui pourrait être une ancienne plantation. Il est par conséquent concevable qu'il ait pu appartenir à un *'opu feti'i* qui avait des droits agricoles dans cette zone. Le plus petit *marae* de type II est le site 433.26 qui ne peut contenir qu'un ou deux officiants. Ceci suggère des fonctions liées à un culte familial dédié à l'adoration d'un ancêtre ou d'une divinité chargée d'une activité spécifique (construction de pirogue, sculpture, etc.).

▷ **Type III** Le troisième type est une variante du précédent. Il possède un élément supplémentaire constitué d'alignements de pierres dressées de *mato*, d'une hauteur importante, disposés le long d'une façade extérieure de l'enceinte. Ce pourrait être l'équivalent d'un *ahu*. Ces monuments ont généralement une taille moyenne à grande et sont représentés par les sites de 'Irirua 431.11, 431.12, Taharani 433.1, 433.23 et 433.24. Ce type comporte une très grande enceinte constituée de dalles coralliennes dressées à l'intérieur de laquelle se trouvent d'autres dalles dressées qui divisent l'espace intérieur en plusieurs



espaces quadrangulaires (fig. 68). Sur les sites de 'Irirua 431.11, 433.23 à Tuatini et 433.24 juste à côté, les dalles tombées avaient en moyenne 2 m de hauteur. Les dimensions de ces enceintes sont d'environ 40 m par 30 m, il s'agit donc de monuments de taille respectable. Leurs plans montrent que sur l'un des côtés des enceintes se trouve toujours un aménagement de plan rectangulaire de grandes pierres dressées, organisé sur deux lignes parallèles qui sont l'équivalent du *ahu*. Ces pierres dressées peuvent mesurer 1,50 à 2 m ou plus de hauteur. Le *ahu* est bien visible sur les sites de 'Irirua 431.11, Taharani 433.1 et 433.24.

A l'intérieur des deux lignes parallèles prédominantes de pierres dressées, il existe souvent des pierres plus petites disposées sans aucun ordre apparent. Il peut également exister d'autres aménagements de pierres dressées à l'extérieur de l'enceinte principale comme sur le site 431.12 où un petit groupe de pierres dressées (en dalles de *mato* et en stalactite) est disposé sur le côté ouest de l'enceinte du *marae*. Sur le *marae* à Tuatini des alignements de blocs coralliens disposés dans le sable forment au sol des subdivisions quadrangulaires à l'intérieur de l'enceinte. Ils sont faits de blocs plats, ronds et lisses d'une taille d'environ 30 par 20 cm qui affleurent à la surface. Certains alignements sont parallèles aux divisions internes constituées de grandes dalles coralliennes identiques à celles formant l'enceinte principale. A l'intérieur de ces alignements de pierres au sol, est posée une couche de *'iri'iri*. Leur signification n'est pas établie, il ne s'agit pas de ciste et ils ne semblent pas être associés à des pierres dressées.

Ces monuments, situés sur la bande côtière, sont les plus grands sites cérémoniels de l'île. Il n'y a aucun site comparable situé à l'intérieur. Ils présentent donc de fortes similitudes architecturales et géographiques. Ce type de *marae* ne se retrouve pas à l'extérieur des districts de Amaru et de Motua'ura. Cette répartition pourrait s'expliquer par une contrainte géographique puisque la plaine côtière entre le *mato* et la mer n'est pas suffisamment large pour construire ce type de monument dans le district de Mata'irani ou Anapoto (fig. 3 et 4). Ceci impliquerait que ces *marae* ne pouvaient être construits que près des côtes.

Enfin, l'architecture originelle du *marae* Tonoha'e (431.4) était probablement de type III car le cimetière actuel de Tamaeva qui a en grande partie provoqué sa destruction, est implanté sur un emplacement naturel comparable à ceux des *marae* de ce type. Le type III apparaît donc exclusivement entre Amaru et la zone de Hipuna de Motua'ura.

▷ **Type IV** Le quatrième type de *marae* concerne deux monuments comparables aussi bien du point de vue architectural que de leur emplacement géographique. Il s'agit de structures composites employant à la fois des pierres dressées de *mato* et des dalles dressées de corail (fig. 69).

Le *marae* de Vaitiare-Hareti'i, près d'une retenue de terre appelée Vaitiare (431.16) est le plus représentatif (fig. 14). Il se trouve à l'extrémité d'un éperon rocheux descendant de l'inté-

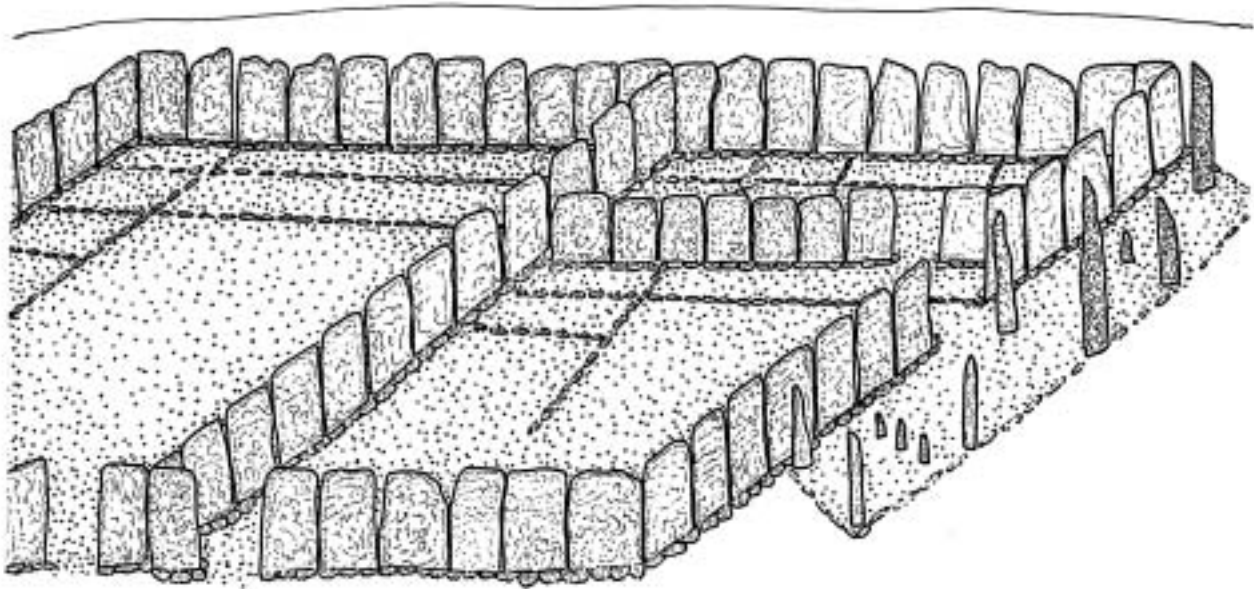
rieur vallonné qui est longé par une rivière débouchant sur les tarodières de Hareti'i plus bas. Les pierres dressées proviennent en grande partie du *mato* et ont en moyenne 2 m de hauteur. Elles sont rangées en un seul alignement régulier sur un côté de la structure et forment la façade du *marae*. Elles représentent probablement des figures ancestrales. En face de cet alignement se trouve une petite zone présentant une sorte de dallage sur lequel sont disposées diverses petites pierres dressées issues pour la plupart du *mato*. Certaines sont placées directement contre les grandes pierres dressées. Elles se dressent en bordure d'une pente.

L'arrière du *marae* se compose d'un arrangement de blocs coralliens grossièrement travaillés ainsi que de blocs dressés. Derrière cet alignement se trouve une terrasse basse qui présente en surface une couche de *'iri'iri* et des aménagements rectangulaires. Sur au moins un de ses côtés, au sud, le *marae* a pu être clôturé, comme le suggère une unique dalle corallienne dressée qui est restée en place. Aucune dalle n'a été localisée sur le côté nord, mais comme de nombreuses dalles ont été récupérées sur les *marae* au 19<sup>ème</sup> siècle, il se peut qu'elles aient été retirées. Une autre dalle corallienne se dresse sur la terrasse arrière ; la présence d'une dalle isolée sur un côté du *marae*, dont la fonction n'est pas identifiée, est une caractéristique récurrente pour plusieurs types de *marae* (voir par exemple les sites 431.1, 433.5 et 432.6).

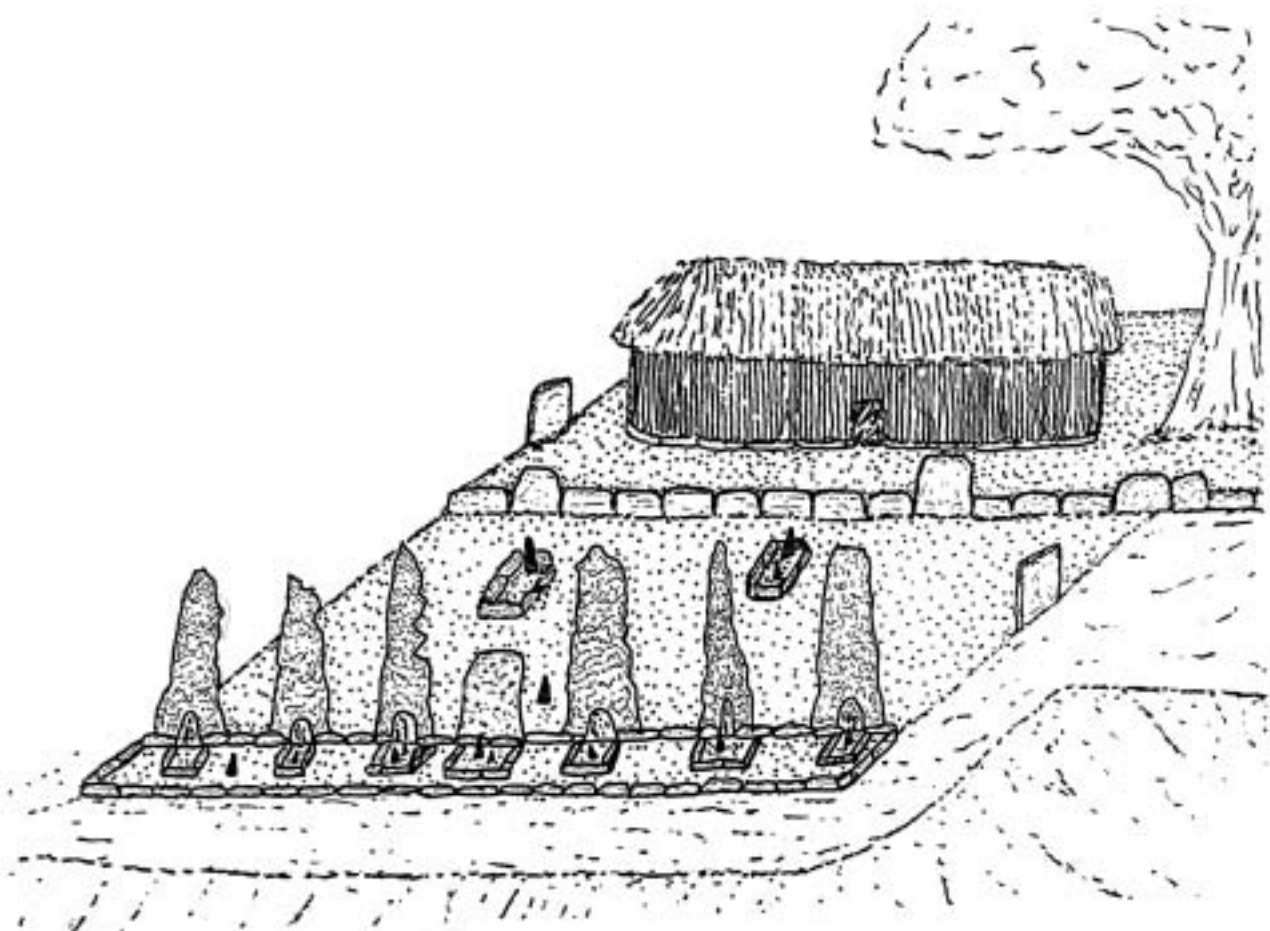
Le second monument de type IV est le site 431.6 situé dans le village actuel de Amaru. L'élément architectural principal est aussi constitué d'un alignement de grandes pierres dressées de *mato* se tenant à environ 4 m juste avant une pente. Les pierres dressées sont disposées de manière identique à celles de Hareti'i et ont une taille similaire à l'exception qu'entre elles, il y a parfois des dalles coralliennes plus basses. Le sol intérieur est couvert d'une couche de *'iri'iri* sur laquelle sont disposées des petites cistes coralliennes, bien que la plupart ait disparu au moment de notre étude.

Ce *marae* est situé en surplomb d'une source d'eau. Bien qu'il soit très dégradé, il est pratiquement identique du point de vue architectural et environnemental au *marae* 431.16. Un dernier monument qui pourrait appartenir au type IV, mais qui est trop abîmé pour être identifié avec certitude, est le *marae* 432.18 qui se trouve lui aussi dans une situation géographique comparable. Le type IV prédomine dans la zone allant de Amaru à Murarau.

▷ **Type V** Le cinquième type regroupe un grand nombre de *marae*. Une série de terrasses rectangulaires est située sur une pente au bas de laquelle, sur un terrain relativement plat, se trouve une enceinte de dalles coralliennes dressées. A l'intérieur de cet espace occupé par un certain nombre de «cistes» ou de petites pierres dressées, le sol est recouvert d'une couche de *'iri'iri*. L'enceinte est de plan carré ou rectangulaire, dans le cas du site 433.4 il y a deux enceintes à la suite constituées de dalles coralliennes dressées. Occasionnellement, l'alignement de dalles le plus haut de l'enceinte est formé de



▷ Figure 68 - Reconstitution d'un *marae* de type III



▷ Figure 69 - Reconstitution d'un *marae* de type IV

dalles beaucoup plus hautes que celles des trois autres côtés (fig. 70). Les terrasses rectangulaires sont creusées dans le versant de la colline et bordées de pierres dressées alignées.

Le type V est illustré par les sites 433.4, 433.6 et 433.7. Ces *marae* sont de tailles variables, les plus grands, par exemple le site 433.4, comme les plus petits, ont la même disposition. Il s'agit en général de structures de taille moyenne mesurant environ 15 m de large par 30 m de long. Pour l'essentiel, ce type prédomine dans la zone de Teraumaama entre Turumauri et Hareti'i (fig. 3 et 4).

▷ **Type VI** Le sixième type de *marae* est constitué exclusivement de terrasses rectangulaires taillées dans la pente d'une colline qui recèlent des cistes. Les terrasses semblent avoir été entourées par des petites dalles coralliennes dressées qui ne dépassent pas 60 cm de haut. Les cistes disposées le long de la pente sont délimitées par des petites dalles coralliennes de faible hauteur provenant du lagon et comportent des pierres dressées en calcaire corallien ou en stalactites (fig. 71).

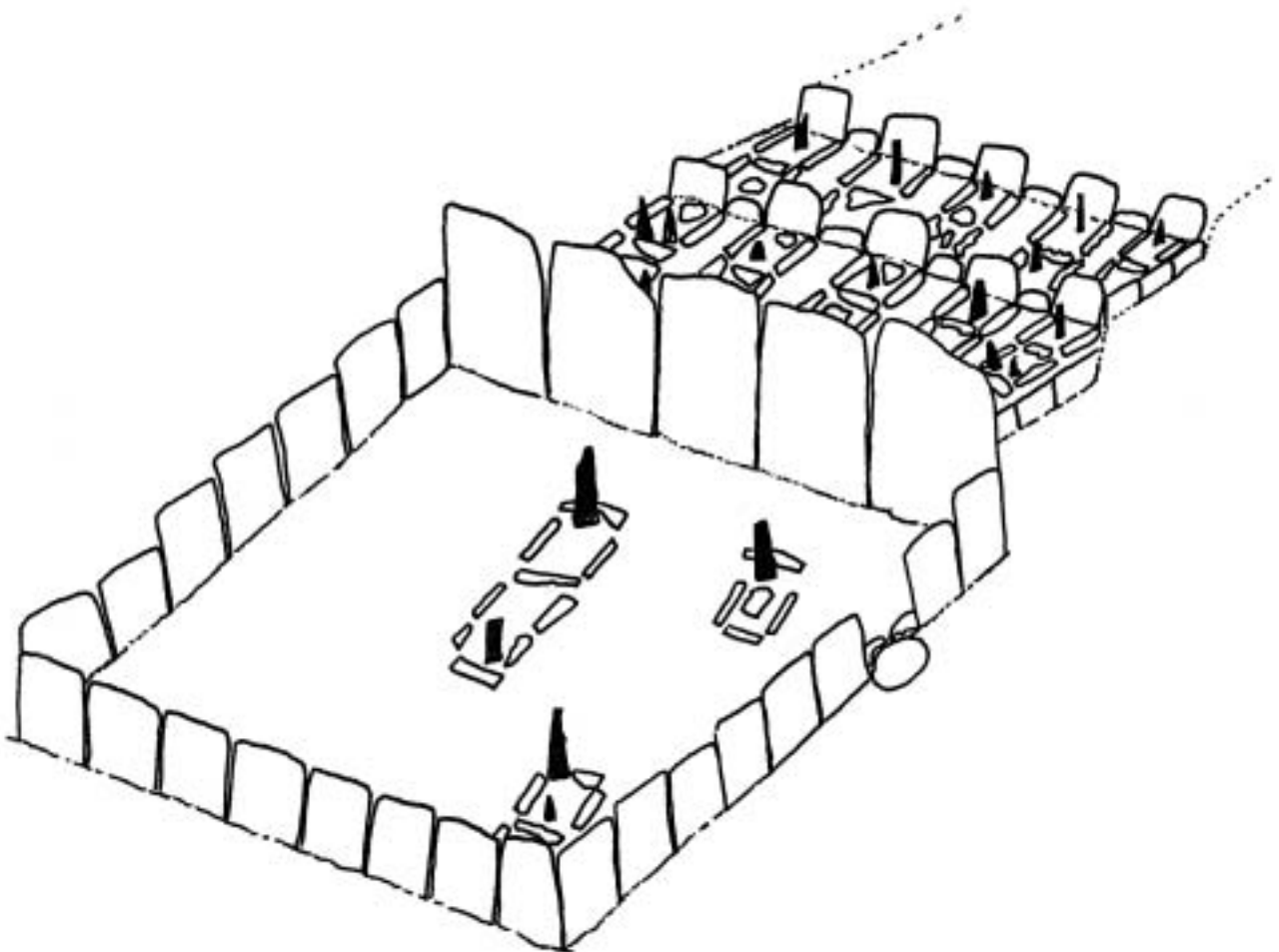
La différence entre ce type et le précédent est qu'il n'a pas d'enceinte liée aux terrasses. Les meilleurs exemples du type VI sont deux *marae* qui se trouvent également associés à des terrasses de maison à Turumauri (433.12) et Hitimata (433.9). Un autre exemple, bien qu'il soit dans un état très dégradé, est

le site 431.19 dans la zone de Tuporo qui n'est pas très loin du grand site de Haera'i vers Mata'irani. Le type VI est assez bien réparti sur toute l'île.

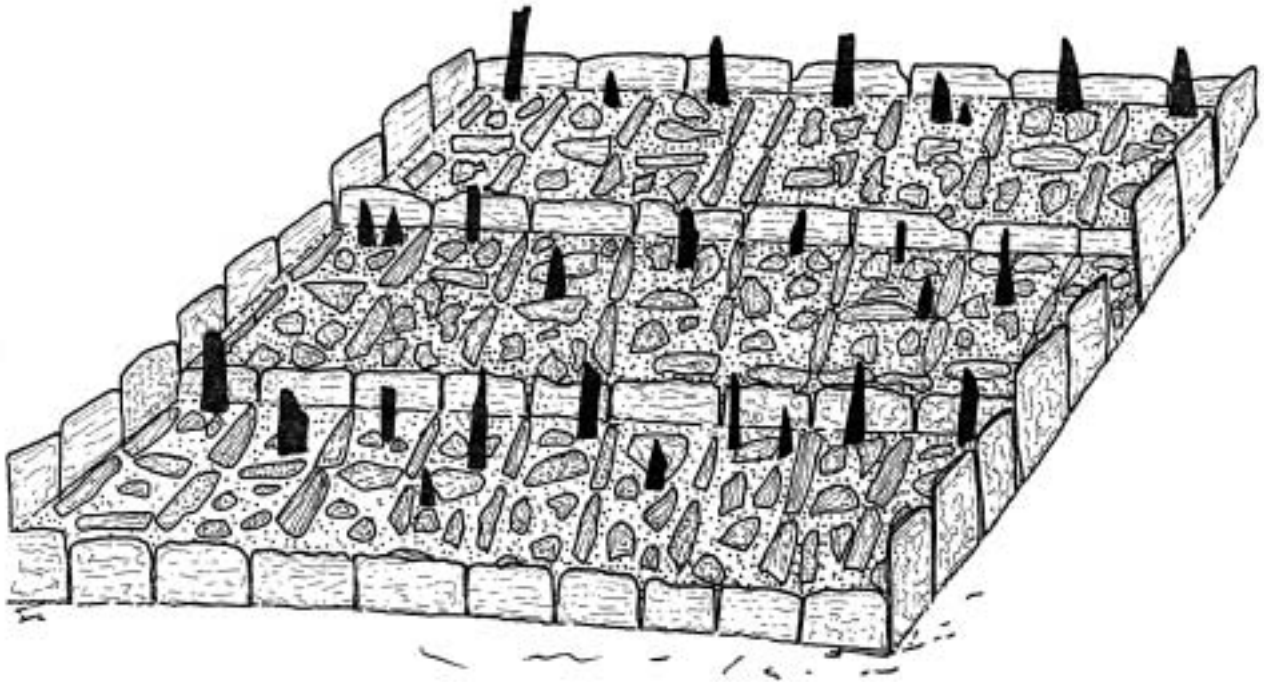
▷ **Type VII** Le septième type possède un petit *ahu* de forme rectangulaire délimité sur les quatre côtés par des petites dalles coralliennes sur chant de faible hauteur. Des pierres sont dressées à l'intérieur ou devant le *ahu*. Une enceinte quadrangulaire remplie de 'iri'iri se trouve devant le *ahu*. Une seconde enceinte peut être mitoyenne de la précédente ou située à proximité (fig. 72). Elle est probablement réservée à l'emplacements de la maison des dieux.

Des exemples de ce type se trouvent sur les sites de Ra'au tahi 433.31, 433.32 et 433.38 et à Haorai, les sites 432.1 et 432.2. Les dimensions de ces *marae* varient depuis de petits monuments comme le site 433.31 jusqu'à d'autres beaucoup plus grands. En moyenne leurs dimensions sont d'environ 20 m de long par 5 à 7 m de large. Ce type ne semble exister que dans la zone allant de Ra'au tahi à Haorai sur le haut plateau de Motua'ura (fig. 3 et 4).

▷ **Autres types** Les autres types de *marae* sont essentiellement un mélange des caractéristiques précédentes. Par exemple le *marae* à Haera'i 432.15 est proche du type V, mais



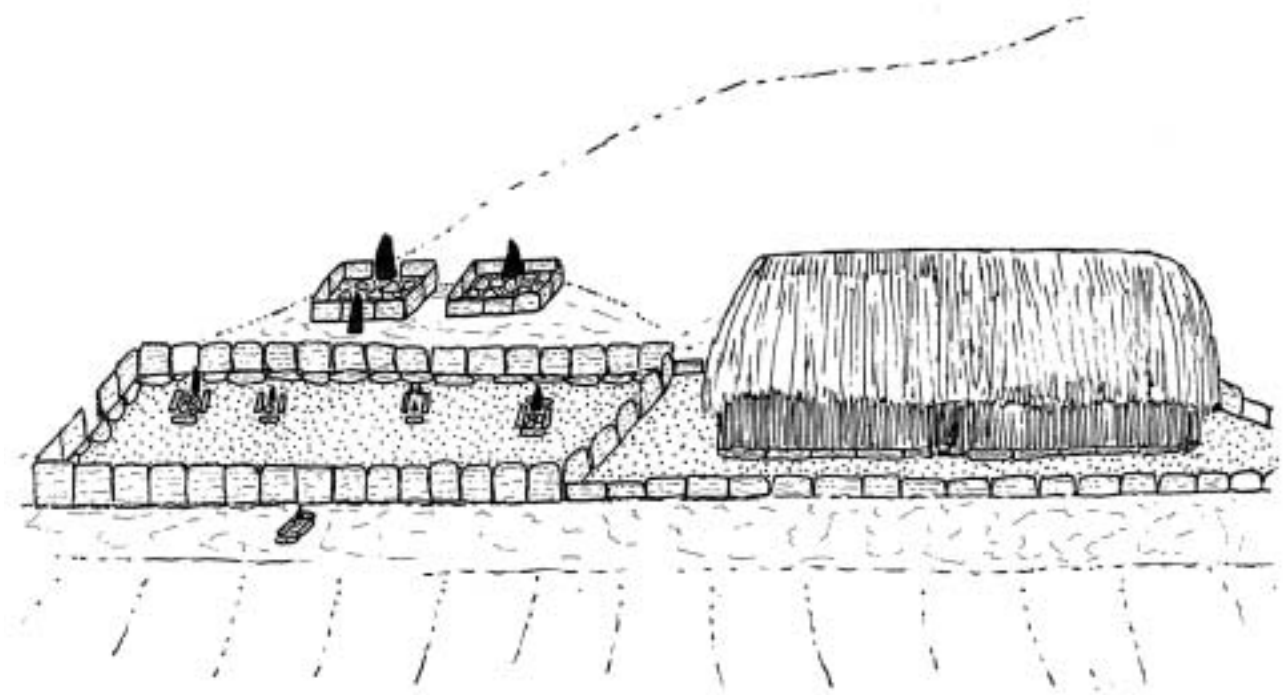
▷ Figure 70 - Reconstitution d'un *marae* de type V



▷ Figure 71 - Reconstitution d'un *marae* de type VI

possède un *ahu* au sommet d'un système de terrasses étagées le long de la pente (fig. 58). Il est composé d'une bordure rectangulaire de blocs coralliens dressés. Il est au même emplacement que les *ahu* sur les autres îles, comme il en existe aux Iles de la Société ou à Ra'ivavae. Devant ce *ahu*, des grandes dalles de *mato* sont disposées en ligne et s'apparentent directement à celles du *marae* de Vaitiare 431.16 et du site 431.6, de

type IV. Devant le *ahu*, une série de longues terrasses mesurant en moyenne 2 m de largeur, creusées dans le versant et pavées de blocs coralliens, occupe la pente, rappelant les caractéristiques du type V. Sur ces terrasses se trouvent des pierres dressées plus petites et alignées. Il semble que toute cette partie du *marae* soit close par des dalles coralliennes dressées qui devaient avoir des hauteurs variables.



▷ Figure 70 - Reconstitution d'un *marae* de type V

En contrebas, sur un terrain plat creusé dans le versant de la colline, se trouve une grande enceinte carrée remplie de 'iri'iri, probablement pour l'emplacement d'une maison des dieux, étant donné qu'aucune ciste n'est apparente. Les caractères communs à ce *marae* et aux autres types sont évidents, mais l'organisation architecturale interne lui est propre.

Le *marae* Rani Hiva 431.3 à Amaru (fig. 9), tout comme Haera'i, ne correspond pas à un type défini. Il semble formé par deux alignements parallèles de pierres dressées, essentiellement de *mato*, formant un *ahu*. Entre ceux-ci, tout comme sur le site de Taharani 433.1, des pierres dressées de plus petite taille ont été érigées. Derrière ce *ahu* se trouve un alignement bas de blocs de coraux dressés composant le devant de la terrasse, donnant ainsi un aspect similaire à celui remarqué sur les sites 431.16, 433.6 et 433.9. Il semble qu'à l'origine une clôture constituée de dalles coralliennes dressées formait la façade du *ahu*. Ce *marae* possède ses propres caractéristiques architecturales tout en conservant les critères généraux que l'on retrouve sur l'ensemble des *marae* de l'île.

## 2. Distribution des types de *marae*

Comme nous l'avons fait remarquer brièvement, certains types de *marae* semblent présenter une distribution particulière qui pourrait correspondre à d'anciennes divisions tribales (fig. 3 et 4). Les deux types de *marae* les mieux répartis sur l'île sont les types I et III. Le type I était probablement associés à un culte familial. Il est par conséquent logique que ce type de *marae*, faisant partie d'un des types les plus courants, se retrouve sur toute l'île. Comme nous l'avons signalé plus haut, ce type existe sous des formes variées aux îles Cook et sur d'autres îles Australes. Les *marae* de type III sont les plus grands, l'on peut supposer qu'il s'agit de *marae* tribaux et de chefs. Les *marae* qui symboliseraient la puissance d'un groupe tribal ou d'un chef se conformeraient donc à un schéma architectural partagé par tous les groupes tribaux de l'île. La raison pour laquelle ce type ne se retrouve pas dans le district de Anapoto (Mata'irani) est simplement due à la topographie et à l'absence de dalles suffisamment larges à cet endroit pour construire un grand *marae* à cause de la proximité du *mato* avec le rivage.

Le type II est bien réparti sur l'île depuis Ta'anini, Tapuaimaru, Ra'au tahi et jusqu'à Haorai. Ce type semble être le plus commun en raison de sa distribution et de la variété des dimensions des monuments qui s'y rattachent.

La répartition des *marae* de type IV est limitée aux environs du village actuel de Amaru (dans l'ancien district de Mateaha). Les trois *marae*, appartenant à ce type, bien qu'éloignés, sont du point de vue géographique et architectural identiques, notamment par la présence d'alignements de grandes pierres dressées et la proximité d'une source d'eau. Soulignons que ces monuments sont situés près des seules sources d'eau permanentes dans la zone du village de Amaru. Ceci ne peut pas

être une coïncidence. Ces similitudes permettent de supposer qu'il y a eu un choix architectural délibéré pour une fonction spécifique.

Les principaux éléments architecturaux du type V sont des terrasses étagées sur les pentes de collines qui portent des cistes rectangulaires. A la base de ces terrasses, il existe une ou plusieurs enceintes où se trouvent également des cistes. Ce type se rencontre exclusivement dans une partie de Turumauri et Teraumaama (dans l'ancien district de Hareti'i). La signification de la répartition géographique et de l'architecture du type V n'apparaissent pas clairement. A titre d'hypothèse, la présence de cistes comportant des pierres dressées peut suggérer une utilisation de ces monuments en tant que *marae* funéraires pour certains 'ati. Seules des fouilles archéologiques pourraient permettre de vérifier la validité de cette hypothèse.

Rappelons que le type VII prédomine dans la zone entre Ra'au tahi et Haorai sur le haut plateau de Motua'ura.

Plus globalement, la plupart des *marae* est située vers l'intérieur de l'île à l'exception des grands *marae* tribaux disposés le long du littoral.

Il semble qu'il y ait trois concentrations de *marae* identifiables à l'intérieur. L'une part des retenues de terre de Hareti'i vers Turumauri à partir de la zone marécageuse de Hareti'i. La deuxième est celle de Ra'au tahi vers Haorai sur le plateau de cette région. Ces deux ensembles ont un type de *marae* propre que l'on ne retrouve que dans les environs. Une troisième concentration semble apparaître dans la zone de Muturau, mais elle a été en très grande partie détruite. Les *marae* situés sur la côte semblent être disposés à distance égale les uns des autres du site de Rani Hiva à Taharani. Ces derniers peuvent correspondre à des rassemblements rituels pour les diverses parties de l'île. Les concentrations de *marae* à l'intérieur correspondent aux zones de peuplement des groupes tribaux regroupés autour des tarodières très productives de Hareti'i (alimentées par la rivière de Vaipururu), Muturau et les deux grandes tarodières à l'intérieur derrière le village actuel de Motua'ura et celui situé vers 'Ura tanu, Tupapa. Cela suggère qu'il y avait au moins trois grands centres cérémoniels à l'intérieur de l'île correspondant à la répartition du peuplement.

## 3. La conservation des sites cérémoniels

Comment se fait-il qu'autant de *marae* soient restés relativement en bon état alors que ce n'est pas le cas des habitations ? Une raison pourrait être qu'ils sont pour la plupart situés sur les parties les plus élevées des éperons rocheux au-dessus des lieux d'habitations et sur des terrains relativement pentus aux sols pauvres. Une autre explication est qu'après la conversion au christianisme, les gens les ont tout simplement abandonnés à cause notamment de la peur inspirée par les missionnaires pour ces lieux. D'autre part, le travail nécessaire pour détruire les plus grands *marae* était trop important. Leur conservation partielle est due à un mélange de croyances anciennes et à un pragmatisme économique.

Les *marae* aujourd'hui encore, sont toujours respectés ou craints. L'histoire de certains monuments est connue et pour cette raison, ils sont respectés par les familles qui y sont associées ou, dans le cas du *marae* de Haerai par exemple, par un consensus général au sein de la population en raison de l'association de ce *marae* à des grands chefs du 19<sup>ème</sup> siècle toujours célèbres.

Cependant, certains monuments continuent à être détruits par le prélèvement de dalles de corail pour la construction des enclos à cochons même lorsqu'il est clairement évident qu'il s'agit d'un *marae*. La raison de ces destructions est largement due à des facteurs économiques. Les *marae* les plus touchés sont ceux situés à proximité des plantations de cocotiers près de la côte ou ceux se trouvant dans des zones de plantations de pandanus, de café ou de bananes le long des éperons rocheux les plus bas ou sur les plateaux Motua'ura et entre Ra'u tahi et Haorai. Les *marae* implantés dans des zones plus marginales telles que les collines les plus hautes, sont moins soumis aux destructions humaines. S'ils sont touchés par le développement de la forêt, ces *marae* semblent toutefois être en bien meilleur état de conservation que ceux proches des plantations.

#### 4. La fonction sociale des *marae* au 19<sup>ème</sup> siècle

Les *marae* avaient à l'époque préhistorique un rôle essentiel pour définir les droits d'accès à la terre des groupes de descendants ('*opu feti'i*') s'y rattachant. Ce droit n'a jamais véritablement changé après l'arrivée des Européens. Les habitants n'ont pas, semble-t-il, effectué la transition entre le système traditionnel et le système occidental de jouissance de la terre par la famille. Ceci est probablement une des raisons pour laquelle les *marae* n'ont pas été complètement détruits car ils marquent concrètement pour divers '*opu feti'i*' leurs droits à l'exploitation d'une terre.

Si les *marae* étaient effectivement abandonnés du point de vue religieux, leur fonction la plus profane, l'octroi de droits d'utilisation de la terre, a été retenue par la population. Jusqu'à récemment, les habitants ont résolu les litiges fonciers de manière traditionnelle par la récitation de généalogies. Les paroles acceptées devant la communauté étaient considérées comme la preuve des droits fonciers revendiqués.

Lors de mon séjour sur l'île, des gens pouvaient encore dire si un *marae* et la terre qui y était associée leur appartenait ou appartenait à une autre famille. Il existe donc aujourd'hui encore, un lien entre terre et *marae*. C'est probablement la raison pour laquelle ces monuments et leurs noms ont été partiellement conservés. Cependant, le recul permanent du droit coutumier entraîne progressivement l'oubli des noms de *marae* et la perte d'intérêt qu'on leur portait.

#### 5. La fonction funéraire des *marae*

La fonction funéraire pourrait être un autre rôle très important des *marae* de Rimatara. Il existe un certain nombre

d'indices qui vont dans ce sens. Si l'on se réfère à la taille de l'île, on remarque qu'il n'y a pas d'intérieur montagneux élevé, qui aurait pu offrir des grottes sépulcrales comme sur d'autres îles. Les grottes sont relativement rares et souvent humides. On peut débattre pour savoir si elles ont effectivement été utilisées comme grottes funéraires. La grotte de Tamaeva était suffisamment sèche pour remplir cette fonction, cette utilisation est suggérée par le fait qu'elle renferme les effets personnels de la dernière reine de l'île qui y ont été entreposés après sa mort.

Sur l'île de Mangaia, des grottes de plus grandes dimensions ont été utilisées à cette fin, en y plaçant les morts après dessiccation partielle du corps (Hongi 1916 : 169-172). En outre, le nom du village de Anapoto à Rimatara signifie «petite grotte», le choix de ce nom doit certainement avoir une raison. Toutefois, je n'ai pas eu l'occasion de visiter ces grottes et, par conséquent, je n'ai pu vérifier leur éventuelle utilisation.

Les dépôts de morts ailleurs que sur les *marae*, comme près d'espaces agricoles est hautement improbable en raison de l'aspect «polluant» attribué aux morts dans les sociétés polynésiennes anciennes. Si, lors de la décomposition, leurs fluides ou n'importe quelle partie du corps était transporté par les eaux pluviales vers les tarodières, vers la mer ou le lagon, un *tapu* était immédiatement établi pour la période durant laquelle cette «pollution» (*hara*) restait dans la zone (Davies 1851 : 98). En effet, les morts devaient être mis à l'écart des vivants afin de les soumettre efficacement et de lutter contre le mal qu'ils pourraient faire endurer aux vivants en tant que *varua ino* (Babadzan 1979). Cette croyance existe toujours sur l'île aujourd'hui.

Le *marae* familial ou tribal est ainsi le seul endroit funéraire logique puisqu'il s'agit d'un lieu à l'écart ayant pour but de confiner et de garder des éléments issus du *te pō*, endroit mythique où les morts retournent. En outre, si un individu particulier devait devenir un dieu tribal ou familial, la présence de sa dépouille sur le *marae* pouvait signifier qu'on pouvait s'adresser directement à lui.

Le fait que des femmes aient pu être enterrées sur le *marae* est très vraisemblable car sur les *marae* de Raivavae, pratiquement toutes les statues sont de nature féminine. Ces statues se tenaient à l'origine sur les *marae* près des tombes en ciste. On ne dispose jusqu'à présent d'aucune information permettant de déterminer si ces sépultures étaient exclusivement masculines ou féminines. Toutefois, cet exemple suggère que dans certaines parties des îles Australes, les femmes étaient enterrées sur des *marae*. Sur une île aussi petite que Rimatara, c'est le seul endroit logique pour le repos des morts, quel que soit leur sexe.

L'importance et l'égalité relative des femmes dans les sociétés polynésiennes préhistoriques deviennent de plus en plus évidentes (Reilly 1994 : 74-75) en opposition avec les croyances rapportées par les missionnaires qui étaient largement répandues dans le Pacifique au 19<sup>ème</sup> siècle, selon lesquelles les femmes étaient d'un statut inférieur par rapport

aux hommes dans la plupart des sociétés (Davies 1961 : 285, Mc Farlane 1873 : 24). Le missionnaire John Williams rapporte qu'à Rarotonga :

«Le roi, Makea, était parmi les derniers chefs importants ayant renoncé à l'idolâtrie. L'objet de cette adoration était une déesse, la grande *Rangatira* ; et les idolâtres manifestaient une opposition farouche à la destruction de cette idole et de leur *marae*» (Williams 1838 : 156).

Il semblerait que cette déesse était une ancêtre féminine du grand chef Makea étant donné que les dieux principaux de Rarotonga étaient Rongo et Tane, Tangaroa et Taringa nui (Buck 1944 : 310-311). Cette information et la prédominance des statues féminines sur Ra'ivavae, laissent supposer une composante féminine très répandue dans la pratique préhistorique du culte aux îles Cook et Australes.

Dans la plupart des cas sur les *marae* de Rimatara, il existe une profusion de cistes de tailles diverses. Certaines pourraient avoir été dédiées au *pu fenua*, ou placenta, des nouveau-nés comme cela est attesté dans toute la Polynésie. Toutefois, leur grand nombre sur de nombreux *marae* écarte l'idée qu'elles étaient exclusivement réservées à cette fonction et beaucoup, avec des pierres dressées, ont pu être des sépultures. Si c'est effectivement le cas, cela pourrait constituer une autre raison pour laquelle les gens ne voulaient pas détruire complètement les *marae* après la conversion au christianisme car leurs ancêtres y reposaient, c'est-à-dire des personnes qui, bien que païennes, étaient respectées et connues encore après la conversion.

## AUTRES SITES

Ces sites comprennent des structures atypiques, notamment les grottes dans le *mato*. Celle de *Te vai mo'o roa* située entre Ta'anini et Anapoto en est un bon exemple. Cette grotte très humide livre très peu d'indices d'activités préhistoriques même si à l'intérieur se trouvent beaucoup de flacons de médicaments du 19<sup>ème</sup> siècle et que des personnes ont gravé leurs noms dans les stalactites. Les grottes sont communes dans la zone de Anapoto mais je n'ai pu vérifier s'il s'agissait de grandes grottes sèches. L'île de Mangaia fournit quelques indications sur l'utilisation des grottes dans le *mato*, employées pour y placer les morts embaumés. A Mangaia, le Docteur Wyatt Gill dans son œuvre «*Life in the Southern Isles*» Londres, 1876, rapporte cette pratique.

«Il n'y avait rien de plus étrange chez les indigènes du Pacifique Sud que leurs coutumes concernant les enterrements. Les corps des amis décédés étaient oints d'huile parfumée, soigneusement enveloppés dans plusieurs pièces de tissu et le même jour étaient déposés à l'endroit de leur dernière demeure. Quelques-uns étaient enterrés sous terre dans les enceintes sacrées du *marae* approprié ; mais de loin le plus grand nombre était caché dans des grottes considérées comme étant la propriété spéciale de certaines familles. Du côté

ouest de Mangaia se trouve Auraka, le grand sanctuaire des morts et des familles dirigeantes qui prétendent descendre de Rongo, et dont les ancêtres venaient du couchant. L'entrée la plus facile à ce cimetière se fait par une ouverture de type roman appelée *Kauava*. Parfois, les grottes avaient des dimensions très réduites ; dans d'autres cas l'on pouvait à peine voir le toit. Des centaines de momies bien conservées reposent dans cette maison naturelle des morts, certains sur des rangées de stalactites, d'autres sur des plates-formes en bois...».

«Si un corps était enterré en terre, le visage était invariablement tourné vers le bas, les genoux repliés sur le menton et les membres bien attachés avec une corde tressée. Une mince couche de terre était versée sur le corps et de grosses et lourdes pierres étaient placées au-dessus de la tombe. Nombreux étaient ceux qui étaient enterrés dans des grottes facilement accessibles afin de permettre à des parents ou membres de la famille de rendre visite aux restes des êtres chers qui avaient disparus lorsqu'ils le voulaient. Le corps était à l'occasion exposé au soleil, oint à nouveau d'huile et ensuite enveloppé dans des tissus neufs. Il ne semble pas que les morts aient été éviscérés pour l'embaumement. Les corps étaient simplement desséchés (*rara*) et oints quotidiennement» (Hongi 1916 : 169-172).

D'autre part, les grottes sont souvent très intéressantes pour l'étude de l'adaptation de l'homme à son environnement au travers des sédiments accumulés dans ces cavités qui peuvent receler des pollens fossiles ou des ossements d'oiseaux endémiques aujourd'hui disparus à cause de l'impact humain. De telles études ont fourni des informations intéressantes pour l'île voisine de Mangaia où des travaux sur l'extinction d'oiseaux suite à l'impact des hommes sur l'environnement ont été nombreux (Steadman 1985 : 58-66, Steadman & Kirch 1990). On peut supposer que des résultats similaires pourraient être obtenus à partir de certaines grottes de Rimatara dans l'éventualité d'approches archéologiques futures.

Une autre structure que je n'ai pas pu voir, *Ta'ata roa*, est située à l'intérieur du *mato* dans les environs de Amaru. Elle m'a été décrite comme un aménagement à peu près rectangulaire avec des pierres parfaitement arrangées sur quelques mètres (du corail probablement venant du *mato*) et qui serait le lieu d'inhumation d'un grand *aito* (guerrier) de l'île.

Il existe également des anciens puits d'eau douce. Ils sont creusés jusqu'à la nappe phréatique, puis délimités avec des blocs coralliens carrés dressés au fond de l'eau propre et claire. Deux m'ont été montrés, l'un dans le centre du village de Amaru, et l'autre sur le plateau du village de Motua'ura. Ce dernier est appelé Mana'ia pour rappeler les personnes de l'île de Mangaia aux îles Cook du Sud qui l'ont creusé dans le passé.

Le missionnaire Davies avait remarqué que Mana'ia était l'ancien nom utilisé par les habitants de cette île, Mangaia étant sa forme moderne, probablement en raison de l'influence croissante du dialecte rarotongien pendant la période missionnaire. Il est par conséquent possible que ce puits ait été creusé

par des gens de cette île au cours de la période pré européenne. Une technique identique d'aménagement des puits a été notée à Rurutu et Tubuai ainsi qu'à Ra'ivavae.

## RÉPARTITION DU PEUPEMENT

Les sites archéologiques de Rimatara se trouvent sur toutes les zones habitables de l'île (fig. 4). Des sites sont situés sur la bande côtière correspondant aux petits plateaux de bord de mer surélevés en moyenne de 2 à 4 m au-dessus du niveau de la mer. Tous les grands *marae* se trouvent dans ces zones aux environs de Rani Hiva (431.3), Tonoha'e (431.4), 'Irirua (431.11), Taharani (433.1), Tuatini (433.23), et Tumuhu (433.26). Il existe également des structures à l'intérieur du *mato* : le *marae* sur le site 431.1 et la structure de *Ta'ata roa*.

Les plateaux élevés dans la zone du village actuel de Motua'ura et allant de Ra'au tahi à Haorai, étaient largement peuplés, ainsi que l'intérieur des collines. Le bas des éperons rocheux surplombant les tarodières étant le centre de l'habitat, les parties supérieures étaient réservées à l'emplacement des *marae*. En fait, les seuls endroits qui, semble-t-il, n'étaient pas peuplés sont les sommets des collines. Notre étude met donc en évidence une utilisation optimale de toutes les surfaces utiles, ce qui n'est pas une surprise vue la taille réduite de l'île. Notons qu'il n'existe pratiquement aucune difficulté pour accéder à pied à n'importe quelle partie de l'île, même si l'accès au *mato* est plus problématique.

Il est difficile d'après la distribution des sites, de discerner la division traditionnelle de l'île en deux parties. Ces divisions étaient Hareti'i et Mateaha. Le district de Hareti'i se trouvait dans la zone du district actuel de Motua'ura et Mateaha dans le district de Amaru. Si 'Ura tanu, comme le dit la tradition, était le point de division de l'île (Conte 1984), il faut alors réévaluer les trois limites de districts telles qu'elles existent aujourd'hui. Le district de Anapoto (Mata'irani) a dû chevaucher à la fois Hareti'i et Mateaha. Il se peut également qu'un autre point de division ait été la zone de 'Irirua sur le site 431.11 ou celle du *marae* Tonoha'e (431.4.) Dans ce cas, les deux districts auraient eu la même taille.

Dans cette hypothèse, les *marae* Haera'i et Tonoha'e seraient sur le territoire de Mateaha, si la division de cette partie de l'île se faisait autour du *marae* comme cela est suggéré dans la tradition orale (Conte 1984), Rani Hiva serait également à Mateaha. Le grand ensemble de Taharani (site 433.1) serait à Hareti'i, comme tous les grands *marae* côtiers de la zone de Tuatini et Tumuhu.

Les grands complexes cérémoniels de l'intérieur de Ra'au tahi et Haorai seraient également sur le territoire de Hareti'i. Il en va de même des *marae* situés depuis Teraumaama (433.4), Tapuaimaru (433.5) et Aamiro (433.6 et 433.7), ainsi que Vaitiare-Hareti'i (431.16). La plus forte densité de sites se situe dans le district Hareti'i, la zone la plus favorable pour vivre se situerait ici, dans la baie de Motua'ura.

Selon la tradition, l'île a été de nouveau divisée par les descendants des deux *aito* qui l'ont divisé à l'origine, Ronopua et Mairaeava. Apparemment ils avaient chacun quatre enfants, qui, à leur tour, ont divisé l'île. Nous pouvons douter que ces divisions aient supplanté les divisions originelles de ces deux guerriers fondateurs comme nous le verrons plus en détail par rapport à la tradition orale. Il semble probable qu'il y avait deux grands *mata'einaa* sur l'île avec des sous-groupes internes de descendants, des *'ati*, et à l'intérieur de ces groupes de parenté, des *'opu feti'i* qui descendaient tous d'une certaine manière de Ronopua ou de Mairaeava. Le fractionnement en divers *'ati* aurait engendré des tensions fortes entre les groupes de parenté et les groupes tribaux sur une si petite île, comme l'a suggéré un informateur local. Il a déclaré qu'aux temps anciens, les gens qui passaient sans préparation adéquate par la zone de Taharani et qui n'étaient pas de ce district, s'ils étaient pris, étaient assommés, transpercés avec une lance, tués et mangés.

Un processus similaire de guerres endémiques caractérisait Mangaia d'avant les Européens, qui est une île bien plus grande que Rimatara (Reilly 1994). S'il y avait une population croissante sur Rimatara, un scénario similaire est tout à fait probable. Nous savons par exemple que les *marae* de Rani hiva et Ra'au tahi ont été construits par des guerriers (Rani hiva et Te Horu) et que par conséquent ils ont probablement eu une fonction comparable même s'ils se distinguent du point de vue architectural. Leur fonction peut toutefois être un peu plus complexe que celle d'un *marae* simplement dédié à des guerriers. Il se pourrait que leur présence même représente un événement social et politique.

Par exemple sur Mangaia, la succession politique pour le titre de *'au* ou *Mangaia*, le leader temporaire et politique de l'île, était largement l'affaire de guerriers concurrents que leurs parentés aidaient pour la bataille (Reilly 1994 : 71, 75). Après une victoire politique à la guerre, un *marae* était dédié par le guerrier en chef à son dieu tutélaire qui l'avait aidé à obtenir la victoire. L'accession à une position élevée dans la structure du pouvoir des îles a grandement profité à certains groupes tribaux. Il y a tout lieu de croire qu'après leur mort, ces guerriers étaient vénérés et déifiés dans le *marae* du groupe de parents en tant que *'orometua* (Babadzan 1979).

A Raa'u tahi, ce processus expliquerait les nombreux *marae* de cette zone qui correspondraient à diverses fonctions cérémonielles pour le *'ati* associé à ces terres avec des droits d'utilisation allant de la tribu dans son ensemble jusqu'à la parenté proche (*'opu feti'i*). Nous n'essayons pas de calquer la compréhension des événements de Rimatara sur ceux de Mangaia, mais se sont des îles voisines et comparables par leur environnement et leur agriculture. Il paraît peu probable que la population de Rimatara ne connaissait en rien le cadre politique et le fonctionnement de la société de Mangaia, étant donné la proximité des deux îles. Toutefois, l'organisation politique de Rimatara était vraisemblablement différente mais, on peut noter que la plupart des traditions orales de l'île sont



associée à des guerriers et pas nécessairement à des chefs. Ce sont des guerriers qui accomplissaient des hauts faits normalement attribués à des grands chefs, comme la découverte de l'île, sa division en chefferies, la construction d'un *marae*, etc.

Par conséquent, s'il y avait des groupes tribaux en concurrence sur l'île, conduits par des chefs guerriers, nous devrions pouvoir le constater dans la répartition du peuplement qui devrait refléter ces divisions. Malgré l'état de conservation des sites d'habitations, cela est peut être possible par l'étude de la morphologie des *marae* conservés. Il apparaît que certains types architecturaux prédominent dans une zone particulière. Par exemple, le type VII est récurrent à Haorai et Ra'au tahi ; il est constitué d'une enceinte de dalles coralliennes récifales avec des *ahu* de taille modeste composés de dalles similaires avec des pierres dressées de *mato* rangées le long d'un alignement antérieur ou postérieur (par exemple les sites 433.31, 433.38, 432.1 et 432.2).

Le type V, constitué d'une série de terrasses allongées étagées sur le versant des collines avec une ou plusieurs grandes enceintes sur des replats aménagés en bas de pente, est limité à la partie de terres intérieures allant de Motua'ura (ancien Hareti'i) à Vaitiare-Hareti'i (431.16) et A'miro (433.6). Il s'agit des sites 433.7 433.6 et 433.4. Les *marae* de type VI se trouvent en majorité dans la même zone à Hitimata et Turu-mauri. Ce sont des terrasses sans enceinte en contrebas (les sites 433.9 et 433.1). Le site 431.19 fait exception puisqu'il est situé près de Haera'i.

Cette répartition reflète probablement l'existence de plusieurs *'ati* au sein d'une plus grande chefferie, par exemple Hareti'i, utilisant divers types architecturaux pour matérialiser leur spécificité.

Les *marae* ayant une enceinte de taille modeste sont par contraste largement distribués sur toute l'île et on les retrouve dans tous les districts à l'intérieur des terres (431.1, 433.5, 433.33, 432.6 432.12 et 431.21). Ce n'est pas surprenant car il semblerait qu'il s'agisse de *marae* plus simples associés à une famille (*'opu feti'i*). Ils peuvent aussi être associés à des activités spécifiques, cependant, les *marae* familiaux avaient probablement des fonctions diverses pour un groupe de parents par l'intermédiaire de dieux ancestraux auxquels ils étaient dédiés.

Rappelons que bien qu'un type puisse prédominer dans une zone, cela n'est pas exclusif, d'autres types peuvent être présents. Les *marae* plus grands, tels que ceux situés près de la côte, sont limités aux districts de Amaru et Motua'ura, qui auraient été respectivement des parties de Mateaha et Hareti'i. Les *marae* de type III situés sur la côte étaient probablement des *marae* tribaux. Cela laisse aux autres grands *marae* de la côte des fonctions spécifiques qui reposent sur leur agencement architectural atypique, tel le *marae* Rani hiva (431.3) qui comme nous l'avons vu a été construit par Rani hiva, un guerrier qui vécut sur la côte nord. Une tradition similaire existe concernant le *marae* Tere (433.15) rattaché à un guerrier résidant sur

le plateau plus bas et la baie de Motua'ura. Ce site est toutefois beaucoup plus petit que Rani hiva.

L'emplacement du *marae* Haera'i (432.15) à Mata'irani qui appartenait à la lignée des chefs Tamaeva au 19<sup>ème</sup> siècle, est anormal en comparaison avec les autres grands *marae*. Il n'existe nulle part ailleurs dans l'intérieur des terres un ensemble d'une taille comparable et d'une telle complexité architecturale. Il se peut qu'il ait existé sur l'île un système comparable à celui de Mangaia où se trouvaient un culte à l'intérieur et un culte sur la côte dirigés par des personnes qui avaient le titre de *ariki pa tai* (grand prêtre du rivage) et *ariki pa uta* (grand prêtre de l'intérieur des terres) [Reilly 1994 : 72].

Tane et Rongo apparaissaient avec comme des dieux essentiels (Bellwood 1978 : 142). Il est possible qu'un système similaire existe à Rimatara où il ne fait pas de doute que Tane et Rono (Rongo) étaient des dieux importants. Il se peut alors que Tonoha'e soit le *marae* côté mer (Tane) et Haera'i le *marae* côté terre (Rono). Mateaha était une entité politique cohérente qui s'étirait depuis 'Uara tanu jusqu'à la zone entre 'Irirua et Taharani. Si les deux *marae* étaient à Mateaha, cela pourrait signifier qu'il y avait une concurrence grandissante et peut-être violente, de la part d'autres groupes tribaux dans la chefferie de Hareti'i, y compris Haorai et Ra'au tahi afin d'accéder au titre associé à ces deux *marae*. L'existence d'un tel système politique signifierait que tous les groupes tribaux avaient des chances égales, grâce à la prouesse de leurs guerriers (*'aito*), de revendiquer une «suzeraineté» sur l'île pendant une période donnée.

Lors de l'arrivée des premiers Européens, le *marae* de Haera'i était associé aux plus hautes lignées de chefs, ce qui suggère qu'il avait une position prédominante pour le groupe tribal de Mateaha résidant dans la zone de Maata'irani (Anapoto). Ce *marae* se situe près d'une terre appelée Tani manu (le cri de l'oiseau). Ce nom et celui du *marae* Haera'i qui signifie «monter vers le ciel», ont été donnés au 19<sup>ème</sup> siècle aux deux îlots dépendant de Rimatara dans les atolls de Maria au nord-ouest de l'île, par la dernière reine de la lignée de Tamaeva. Rurutu a donné au même moment le nom de son *marae* le plus important à leur îlot dans le même groupe d'atolls. Ceci prouve que Haera'i était un site de *marae* très important et également un symbole religieux et social des grands chefs de Rimatara.

Ces *marae* sont-ils en relation avec le *marae* de chefferie très connu de Tonoha'e (431.4) ? Les deux semblent avoir été importants de la même manière. Tonoha'e selon la tradition était le *marae* du dieu le plus important (*atua rahi*) de l'île, Tanemanu, qui était une incarnation majeure du dieu Tane (cf. chapitre 5). Si ce site est bien celui de son culte sur Rimatara, quelle fonction avait le site de Haera'i ?

On pourrait émettre l'hypothèse que Haera'i était le *marae* ancestral de la lignée des Tamaeva avec comme divinité une forme de Rono, dans son aspect «fertilité». Mais, si cela avait été le cas, pourquoi au 19<sup>ème</sup> siècle la lignée de chefs a-t-elle choisi de faire du *marae* de Tonoha'e son cimetière ? Il y a plus de sens à enterrer ses morts dans un cimetière créé sur le site

d'un des *marae* des ancêtres. Si cela était le cas, Tonoha'e était le *marae* des ancêtres.

Il est possible que, du début au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la lignée des Tamaeva ait cumulé les titres des deux *marae* et les ait consolidés sous un contrôle unique qui a été ensuite légitimé par la transformation en une monarchie d'inspiration européenne sous l'influence des missionnaires à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les autres lignées de chefs de l'île étant alors éclipsées par la lignée ascendante. Le fait que Haera'i ait été d'une certaine façon protégé de la destruction au 19<sup>ème</sup> siècle, apparaît de manière évidente par son relatif bon état de conservation en comparaison avec d'autres *marae*. Ceci, et le fait que son nom et celui de sa terre associée aient été donnés par un membre de la lignée des Tamaeva aux atolls de Maria, soulignent que ce *marae* était en tout point aussi important que le *marae* Tonoha'e.

En résumé, l'étude archéologique a prouvé que la majorité des sites est située vers l'intérieur de l'île. La ceinture côtière possède un certain nombre de *marae*, pour la plupart de grande taille qui semblent correspondre à des *marae* de chefferie. Cette répartition est due à de nombreux facteurs. La nécessité d'implanter les habitats hors d'atteinte des fortes mers et des cyclones, sur une île dont la plaine côtière n'est qu'à 1 à 4 m d'altitude, a impliqué le choix d'installer les habitats à l'intérieur des collines et sur les pentes des éperons qui permettent un accès facile aux tarodières et aux sources d'eau douce.

Les divisions actuelles de l'île en villages masquent celles de la période ancienne. En effet, selon la tradition l'île était divisée en deux. Une moitié était appelée Hareti'i et s'étendait depuis la zone du *marae* de Tonoha'e dans le village actuel de Amaru vers l'emplacement des pierres de délimitation de Ura tanu. Elle aurait englobé les sites compris dans le village actuel de Amaru, allant du *marae* 'Irirua à l'intérieur des terres près du *marae* de Vaitiare. Des groupes tribaux peuvent s'être trouvés dans cette division dans les secteurs de fort peuplement qui se situent dans la zone à l'intérieur des terres Hareti'i – Tupumauri, au village Tuatini – Motu'aura et à Ra'au tahi à l'intérieur des terres – Haorai. La seconde moitié était celle de Mateaha, à nouveau depuis Tonoha'e vers 'Ura tanu, couvrant principalement les districts actuels de Amaru et Anapoto (Mata'irani). Des divisions tribales peuvent être distinguées dans le regroupement qui apparaît à Tonoha'e, Mururau, Haera'i-Manutu et Tupapa. Cependant ce district semble posséder moins de sites côtiers que le précédent, qui disposait également des terres les plus favorables à l'habitat de la baie de Motua'ura et les riches tarodières en amont de cette baie.

## 1. Densité de peuplement de Amaru – Mateaha

A Amaru qui était auparavant dans le district de Mateaha, une partie au moins du peuplement du village actuel correspond à celui de l'époque pré européenne (fig. 3 et 4). Le site de maisons est sur une surélévation du terrain près des tarodières.

L'habitat dans ce secteur est protégé des intempéries sur la côte et permet un accès facile aux ressources de la pêche en passant à proximité du *marae* Tonoha'e où une trouée dans le *mato* ménage un accès à la mer, face à la passe de Hiava.

Il existait probablement un *tapu* sur une étendue importante aux alentours du *marae* Tonoha'e en raison de son caractère sacré qui en faisait un endroit où l'on ne pouvait pas résider. Le site de maisons 431.31 pourrait indiquer que les habitations étaient situées à une certaine distance du *marae* sur les pentes des collines de l'intérieur. Dans cette hypothèse, les maisons qui étaient situées près de la mer dans le district de Amaru (sites 431.7 et 431.8) posent problème. Elles pourraient dater de la période historique ou bien être des sites temporaires de pêche. L'un des plus anciens habitants de l'île m'a raconté qu'il y avait des anciennes maisons, mais ne savait pas si ces maisons dataient d'avant ou juste après l'arrivée des missionnaires.

La densité de peuplement aux alentours du *marae* de Vaitiare (431.16) dans le district de Amaru est relativement élevée et suggère qu'il s'agit d'un site cérémoniel distinct avec un habitat associé. Cet ensemble, incluait les *marae* vus à Turumauri, Hitimata, Aamiro, Tupuaimata, Teraumaama. C'était l'un des plus grands sites cérémoniels de l'île avec celui de Tonoha'e et de Ra'au tahi – Haorai. Dans toutes ces zones on trouve un type architectural distinct prédominant pour l'architecture des *marae*.

## 2. Densité de peuplement de Mata'irani - Mateaha

Anapoto ou Mata'irani comme on l'appelait anciennement, a pu être peuplé dans la zone du village actuel car elle fait face à la passe de Hitiau. Toutefois, les collines très proches de la plaine côtière limitent les possibilités de peuplement de celle-ci. En arrière, le plateau élevé est presque immédiatement surmonté de collines à forte pente qui limitent encore les possibilités d'installation d'un habitat important. Les terrains sont en plus très exposés à la mer et aux vents violents.

Les sites découverts dans le district actuel de Haorai (432.1) jusqu'au *marae* Haera'i (432.15) près de Tuporo, montrent, comme dans les deux autres districts actuels, que le peuplement était concentré sur les terres élevées à l'intérieur de l'île surplombant les tarodières (fig. 3 et 4).

La majeure partie du district actuel de Anapoto correspondrait à l'ancien district de Mateaha. Aujourd'hui, ce district s'étend de Haorai à Haera'i. Les sites préhistoriques de Haorai à Ura tanu auraient donc été compris dans l'ancien district de Hareti'i. Le site cérémoniel principal de Mata'irani aurait été Haera'i, bien que des *marae* plus petits en association avec les sites d'habitations se trouvent vers l'intérieur à partir des tarodières de Maunutu à Tuporo, et jusqu'à Mururau et au village actuel de Amaru. On peut penser que Mata'irani était une division tribale interne au sein de la plus grande division de Mateaha, étant donné que ce nom apparaît dans les traditions orales.

### 3. Densité de peuplement de Motua'ura- Hareti'i

Cette situation se retrouvait à l'intérieur des terres depuis Tuporo en direction de Mururau vers Amaru. Les concentrations de structures se trouvent à Hareti'i, la zone de Ra'au tahi jusqu'au bord de mer à Hipuna et les pentes des éperons rocheux dans la zone entre Tuporo et le village de Amaru.

Il est évident que, mis à part les grands ensembles de *marae* sur les platiers de plage (site 433.23 sur la terre de Tuatini, etc.), les autres sites sont situés sur le plateau qui couvre la zone de Ra'au tahi jusqu'à Haorai (*fig. 3 et 4*). La présence d'une majorité de structures indique le choix d'un endroit sûr et élevé pour les habitations. Ceci se retrouve dans la zone allant de Tuporo à Amaru à l'exception du fait qu'ici les structures sont sur des éperons rocheux plutôt que sur un plateau. Cependant, la plaine côtière sous le plateau entre Ra'au tahi et Hipuna est bien plus exposée que dans la zone Tuporo et Amaru qui est

abritée des vents côtiers par le *mato* de ceinture. Il s'agit ici à nouveau de la caractéristique géographique prédominante de la zone allant de Hareti'i au village de Motua'ura.

Toutes les concentrations de peuplement se situent donc sur les terrains élevés vers l'intérieur de l'île. Les platiers de plage surélevés ne sont qu'à 3 ou 4 m au-dessus du niveau de la mer et sont très exposés en raison de la proximité du récif frangeant qui est entre 100 et 200 m du rivage. Le risque dans la zone côtière de dégâts causés par les fortes tempêtes cycloniques est important. Le cyclone qui a balayé Rimatara et les autres îles Australes, venant des îles Cook du Sud le 1<sup>er</sup> janvier 1995, a déposé une grande quantité de sable et de débris coralliens sur les zones côtières et détruit plusieurs maisons sur le platier en dessous du village de Motua'ura. Ceci démontre encore que les habitations préhistoriques n'étaient probablement pas implantées à proximité du rivage. <

# Relations entre les îles Cook et les îles Australes

Rimatara se trouve entre Mangaia aux îles Cook du Sud et Rurutu aux îles Australes. Cette situation géographique rend nécessaire la comparaison des modes d'occupation de l'espace de ces îles avec celui de Rimatara. Ceci pourrait mettre en évidence des liens culturels préhistoriques plus forts entre certaines îles et faire apparaître des ensembles culturels. Dans cette étude comparative, l'île de Rapa, la plus orientale des îles Australes, n'est pas prise en compte car les données archéologiques disponibles sont encore trop insuffisantes.

Pour les îles Cook, le travail de Peter Bellwood (1978) reste l'analyse la plus détaillée sur l'agencement architectural des structures pour comprendre les modèles d'occupation de l'espace. Il s'est essentiellement concentré sur les îles de Rarotonga, Aitutaki et Mangaia dans les Cook du Sud et sur Tongareva, Palmerston, Suwarrow et Pukapuka dans les Cook du Nord. Les points communs les plus évidents avec les structures de Rimatara se trouvent dans les îles Cook du Sud. A première vue, il existe d'assez fortes similarités entre Mangaia et Rimatara dans la composition de certaines structures, probablement en raison de leur proximité géographique. On distingue également des ressemblances avec les îles lointaines d'Aitutaki et Rarotonga. Les travaux menés sur Rimatara, et tout spécialement les études des *marae*, aident aussi à mettre en lumière certains aspects problématiques des travaux de Bellwood.

Pour la comparaison des modes d'occupation de l'espace avec les autres îles Australes, les travaux de Pierre Vérin (1969) sur l'île de Rurutu constituent l'analyse la plus approfondie. L'inconvénient est qu'il y a décrit relativement peu de *marae*. Ce manque a été compensé par des informations obtenues à partir des notes de terrain non publiés de Seabrook, un archéologue américain du Bernice Pauahi Bishop Museum d'Hawaï, qui a visité l'île dans les années 1920 et a décrit plusieurs *marae*. Il faut noter que ces chercheurs n'étaient pas spécifiquement et uniquement intéressés par les *marae*. Toutefois, comme ces monuments sont les vestiges archéologiques les plus grands, les plus évidents et les plus courants en Polynésie orientale, ils sont fondamentaux, par l'analyse de leur architecture, pour la compréhension des relations anciennes entre les îles. L'architecture de ces monuments reflète les groupes sociaux qui les utilisaient. Dans l'archipel de la Société par

exemple, il suffit de comparer l'unité architecturale des *marae* de Tahiti, Mo'orea et Me'etia des Iles-du-Vent, aux formes dominantes des Iles-Sous-le-Vent pour comprendre le besoin de symboliser la solidarité entre certaines îles, exprimée au travers de traits architecturaux communs de leurs *marae*.

La récente étude de Paul Wallin des *marae* de Polynésie orientale a démontré, grâce à de nouvelles datations radiocarbones, que la plupart des monuments aujourd'hui visibles ont été construits en majorité entre les 16<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles et donc relativement récemment, quelles que soient leurs caractéristiques architecturales (Wallin 1993 : 68). Dans ce cas, les *marae* ne sont pas le reflet d'une évolution allant de structures simples (anciennes) à plus complexes (récentes), comme ont tenté de les classer d'autres chercheurs dans le passé (Emory 1933, Sinoto 1979, Wallin 1993). Notre approche a donc peu de chose à voir avec les modèles «évolutionnistes» du développement de l'architecture cérémonielle dans le temps. Elle vise plus à refléter les liens culturels, sociaux et dans une certaine mesure économiques, entre des îles.

Des éléments linguistiques, trouvés dans le lexique POLLEX (Biggs 1990), montrent l'existence de termes, comme *marae*, *ahu*, *tahua*, etc. en proto-polynésien (avec même des antécédents proto-océaniques encore plus anciens) qui précèdent clairement le peuplement de la Polynésie orientale (Eddowes 1992). L'interprétation des *marae* encore visibles devrait par conséquent plus se fonder sur les modèles anthropologiques de systèmes d'échanges et d'influence mutuelle entre îles, reflétés en partie par des traits architecturaux communs.

## 4.1. Les structures archéologiques des îles Cook

### L'ILE DE RAROTONGA

Rarotonga est la plus grande des îles Cook. La richesse et la diversité de l'environnement à l'arrivée des Européens, ainsi que l'organisation des peuplements côtiers ont été remarquées par le missionnaire John Williams lors de sa visite.

«Une particularité intéressante de cette île exquise est l'étendue de ces terres planes. Sur de nombreuses îles, les montagnes s'approchent si près de la mer qu'elles laissent peu de terres arables ; mais autant que je m'en souviens, ce n'est pas le cas à Rarotonga. Son sol doit également être extrêmement riche ou le climat particulièrement adapté aux fruits qui y poussent ; car lors de notre arrivée, nous avons été étonnés de voir le *taro* et le *kape*, le *ti* et la canne à sucre qui poussaient de manière luxuriante pratiquement jusqu'en bord de mer. Toute l'île était également fortement cultivée et, je ne me rappelle pas avoir vu rien de plus beau que la scène qui s'est offerte à mes yeux, lorsque je me tenais sur l'un des versants des collines en regardant vers la mer. Tout d'abord, il y a des rangées de magnifiques châtaigniers, *inocarpus*, plantés à équidistance, et s'étalant de la base des montagnes jusqu'à la mer, avec un espace entre chaque rangée d'environ un demi-mile. Cet espace est divisé en petits tarodières, profonds de quatre pieds [environ 1,20 m] qui peuvent être irrigués à plaisir. Ceux-ci mesurent environ une demi-acre chacun. Les berges autour de chaque petit champ de *taro* sont flanquées d'une pente, laissant ainsi une surface plane au sommet de six à huit pieds de largeur. La partie basse était plantée de *taro*, et les flancs des berges avec des *kape* ou des *taro* gigantesques alors qu'au sommet étaient plantés, à intervalles réguliers, des petits arbres à pain aux formes magnifiques. Les feuilles couleur vert pois du *taro*, l'extraordinaire taille et couleur du *kape* qui bordent les berges en pente, combinées à l'arrangement ordonné des majestueux arbres à pain au sommet, offrent un contraste du plus bel effet.

Il existe une bonne route tout autour de l'île, que les indigènes appellent *ara metua*, ou le chemin des parents, dont les deux côtés sont bordés de bananiers et de plantains ; ce qui fait qu'avec les *Barringtonia*, les châtaigniers et les autres arbres au feuillage très touffu, vous étiez protégés des rayons du soleil tropical et vous pouviez vous permettre, même en plein midi, le luxe de marcher plusieurs miles au frais et à l'ombre. Les maisons des habitants étaient situées de dix à trente yards à partir de ce chemin, et certaines d'entre elles étaient vraiment très jolies. Le chemin menant à la maison était invariablement parsemé de petits galets noirs et blancs ; et de chaque côté étaient plantés des plants de *ti* ou *dracaena*, aux extrémités touffues, qui portent des fleurs chastes et magnifiques, plantés alternativement avec des grands *taro*.

Six ou huit sièges en pierre étaient rangés devant la maison, au côté du «chemin des parents». Ceux-ci étaient des reliques de l'antiquité, dont certaines étaient considérées avec beaucoup de vénération par le peuple, qui, lorsqu'ils les pointaient du doigt, disaient : «Ici, mon père, mon grand-père ou le grand chef un tel s'est assis». Ils étaient généralement formés de deux pierres lisses, l'une faisait office de siège, et l'autre s'enfonçait dans la terre afin de former un dossier.

Ici, dans la fraîcheur du soir, après le labeur de la journée, une couronne de fleurs sur la tête, oints d'une huile parfumée, et portant un nouveau *tiputa* ou le brillant *pakaku*, les habitants de la maison s'asseyaient pour discuter avec le passager loquace des événements de leur petit monde». (Williams 1838 : 175-176).

### ▷ Les maisons

Les maisons insolites en forme de «T» sont probablement les plus typiques dans le style rarotongien. On y accède par une allée pavée qui monte jusqu'à un dallage horizontal devant la terrasse de la maison, et qui forment ensemble un dallage surélevé en forme de «T». Parfois, il semble qu'il y ait également une partie du dallage à l'intérieur de la maison. Ce type est bien représenté par le site RAR. 51/10, dans le vaste ensemble archéologique de Maungaroa. Les dallages sont en basalte. Sur le site RAR 51/33, le pavage de l'allée monte suivant l'inclinaison de la pente et dispose de marches.

D'autres sites de maisons sont conformes au type habituel de la Polynésie orientale et centrale, avec une terrasse ou une plate-forme de dalles devant une zone de terre sur laquelle la maison se situait.

A Rarotonga, l'avant d'une maison est presque toujours pavé de petites pierres en basalte et non recouvert d'une couche de *'iri'iri* comme à Rimatara ou Mangaia. Les maisons de Rarotonga ont par conséquent peu d'éléments en commun avec celles de Rimatara. Par contre, leur emplacement par rapport aux vergers et aux tarodières est identique. Les maisons et les *marae* semblent être regroupés, si possible près des ruisseaux ou près des tarodières. Comme le commente Bellwood, «ce type de modèle correspond à l'économie de subsistance tropicale polynésienne, qui était fondée partiellement sur des cultures par roulements et sur l'exploitation de ressources plus permanentes comme les arbres fruitiers et les *taro* irrigués» (Bellwood 1978 : 52).

Il est possible que des emplacements de maisons sacrées existent sur certains *marae* de Rarotonga au sommet des terrasses. Si l'on regarde l'agencement des pavages des *marae* rarotongiens, ils ont tous tendance à être disposés de façon graduelle en partant d'une terrasse supérieure vers la plus grande terrasse située le plus en contrebas.

Morrison a relevé que dans les maisons des chefs à Tubuai, l'une des extrémités de la maison était séparée afin d'y placer les dieux ancestraux. La pierre dressée à l'intérieur du site de maison RAR.51/33 peut être liée à un phénomène similaire d'adoration des ancêtres à Rarotonga comme pour Tubuai. Il se peut qu'un phénomène comparable existe à Rimatara. En effet, il est possible que les terrasses de maisons, comme les sites 433.10 à Turumauri, 433.8 à Hitimata et 432.5 à Haorai, aient eu pour fonction de conserver des images de dieux comme peuvent le laisser supposer les dalles dressées situées aux deux extrémités de certains alignements frontaux de dalles sur les terrasses. En outre, ces maisons sont associées à des sites cérémoniels et par conséquent, il ne serait

pas surprenant qu'elles aient été utilisées pour des réunions de chefs ou de guerriers.

Ceci pourrait être une pratique commune aux îles Cook et Australes qui n'avait pas été remarquée auparavant.

### ▷ Les *marae*

Les îles Cook du Sud ont tout de même un certain nombre de similarités notables avec Rimatara. A Rarotonga dans le site archéologique de Maungaroa (RAR.51), Bellwood a décrit un *marae*, RAR.51/1, comme étant l'un des plus grands de la vallée de ce nom, et qui est légèrement isolé des autres structures de Maungaroa (Bellwood 1978 : 13). Ce *marae* est composé d'une série de quatre terrasses pavées et ouvertes étagées sur la pente de la montagne et couvrant une zone de 14,5 m de côté (fig. 73). Le monument est en grande partie constitué de pierres en basalte, excepté au sommet de la terrasse la plus haute où l'alignement est bâti en corail. La plus grande terrasse, qui est aussi la plus basse des quatre, fait quelques 7 m de largeur.

Sur la terrasse supérieure, se trouvent quatre petits monticules en pierres et en terre que Bellwood interprète d'abord comme des tombes. Toutefois, après avoir fouillé l'un de ces monticules sans trouver aucun os humain, il change d'opinion. Selon lui, il est possible qu'ils aient servi d'emplacement pour des plate-formes funéraires et qu'ils aient été érigés après la construction du *marae*. Malgré tout, il note qu'il pourrait également s'agir de petits *ahu* en terre ou *atarau*, comme ils sont appelés à Rarotonga. Il est difficile d'envisager cette hypothèse car ces structures se situeraient perpendiculairement par rapport à l'axe principal du *marae* alors que généralement, le *ahu* est parallèle à l'axe du *marae*.

Pour Bellwood, ces plates-formes sont en relation étroite avec les «sépultures bordées de dalles» fouillées à Ra'ivavae (Skjølsvold 1965 : 97-107). En fait, elles sont encore plus étroitement liées aux «cistes» rectangulaires trouvées sur Rimatara, qui sont disposées et orientées sur les terrasses de la même façon dans l'axe de la pente.

Sur la première et la troisième terrasse, se trouvent des «alignements» à l'intérieur de leur surface pavée, qui selon Bellwood, «sont assez communs sur un grand nombre de sites de Maungaroa, et semblent représenter les limites des unités de construction "basées sur les groupes de parenté qui ont participé à la construction du *marae*».

Il décrit ensuite la terrasse inférieure où il a trouvé «un pavage légèrement surélevé qui couvre une zone de 5 x 2 m, avec une autre zone légèrement surélevée au-dessus. Cette dernière contient deux dépressions pavées, chacune ayant environ 20 cm de profondeur». Bellwood leur assigne une fonction de réceptacle pour l'emplacement des victimes de sacrifices humains, un fait bien documenté dans l'histoire traditionnelle de Rarotonga (Gill 1876b : 37).

Cette interprétation est acceptable car les dépressions sont approximativement de la longueur d'un corps humain selon un axe perpendiculaire par rapport à l'axe principal du *marae* (c'est-à-dire que la tête de la victime sacrifiée serait orientée

vers le point central du *marae*, le *ahu*, ce qui serait normal, la tête de la victime et le *marae* étant *tapu*).

L'interprétation par Bellwood des alignements situés dans les cours des terrasses un et trois, doit être discutée. Tout d'abord, ces alignements et les hautes cistes qui ressemblent à des plates-formes, semblent être alignés perpendiculairement. Il doit y avoir une raison bien déterminée pour un tel arrangement. Même si elles sont un ajout, comme il le suppose, elles ont néanmoins respecté le plan et la disposition des anciens alignements. A Rimatara, ces alignements, plutôt que d'être de simples éléments architecturaux, se rapportent plus aux droits d'usage d'un '*opu feti'i*' au sein d'un '*ngati*' (équivalent de '*ati*') sur le *marae*. Les plate-formes supérieures pourraient à titre d'hypothèse être soit des emplacements pour recevoir les corps des morts exposés sur le *marae*, soit pour exposer les maisons portables de leurs idoles (*te fare atua*, réceptacle portable de l'effigie d'un dieu) sur la plus haute terrasse, au-dessus des emplacements pour les sacrifices qui se déroulaient sur la terrasse inférieure.

La comparaison avec les *marae* de Rimatara fait apparaître des similitudes au niveau du système des terrasses étagées, de la présence de structures ressemblant aux «cistes» de Rimatara, et des enclos de dalles dressées.

Bellwood décrit un autre *marae* similaire sur le site RAR.51/3. Une fois encore, il s'agit d'un système de quatre terrasses ouvertes étagées sur une pente. Le sol est partiellement recouvert de «petits galets de corail» ou '*iri'iri*', appelé aux îles Cook *kirikiri teatea*.



▷ Figure 73 - Plan du site RAR.51/1 à Rarotonga (d'après Bellwood 1978, Figure 5)

Le site est relativement petit, 12 x 12 m. Une pierre dressée se trouve dans le dernier alignement de la terrasse supérieure. Ici, il note l'absence d'enclos de dalles dressées qui pourraient être cachés sous des éboulements le long de la pente. A nouveau, par sa situation, la disposition et la présence de *'iri'iri*, ce monument se rapproche de certains *marae* de Rimatara.

Un plus grand *marae* dans la même zone RAR.51/5 a lui-aussi des caractéristiques comparables avec les *marae* de Rimatara. Le monument s'étend sur un terrain relativement plat, il est recouvert d'une couche de *'iri'iri* sur 30 par 20 m environ. A la limite nord, se trouve une plate-forme longue et étroite d'environ 14 m par 1 m, qui pourrait être un *atarau* (*ahu*). Juste devant, sur la partie principale du site, se trouvent trois autres plate-formes surélevées en pierre de basalte correspondant à d'autres *atarau*. Devant eux, à l'autre extrémité, se trouvent des alignements disposés dans le *'iri'iri*, formant un chemin possible jusqu'aux trois *atarau*.

Ces caractéristiques sont analogues à celles trouvées sur Rimatara, en particulier sur le site 433.23 situé sur la terre Tuatini et le site 433.4 à Teraumaama. Au moins dans la partie sud du site, ces alignements se réfèrent probablement à des zones correspondant aux droits d'usage d'un groupe de parenté (*'opu feti'i*) du *marae* ou aux emplacements de *fare atua*, ou à des supports pour l'exposition des dépouilles lors de cérémonies funéraires. Ils ont également pu servir pour l'inhumation des morts. Au nord du site, Bellwood a également noté une terrasse, peut-être pour une habitation.

Bellwood a estimé que ce *marae* était probablement un *koutu* (lieu de rassemblement cérémoniel de la tribu), un ensemble de *marae* d'importantes lignées de chefs, qui semble avoir eu quelques-unes des fonctions attribuées au grand *tohua* aux îles Marquises. Savage écrit à propos des *koutu* :

«Il s'agissait d'un endroit spécial où toutes les offrandes... étaient tout d'abord rassemblées avant d'être transportées... le *marae*... il s'agissait de l'endroit spécial où tous les chefs et les personnes éminentes, de haute lignée ou les membres de la famille du *ariki* étaient enterrés. C'était l'endroit où toutes les fêtes tribales annuelles lors de la présentation des premiers fruits se tenaient, accompagnées de nombreux cérémoniaux... Aux temps anciens, chaque tribu avait son *koutu* principal le *ariki* généralement ou principalement, résidait avec sa maisonnée et certains membres de sa famille... chaque membre de sa famille avait la possibilité de faire valoir son droit grâce aux petits galets blancs (c'est-à-dire les graviers de corail *kirikiri teatea*) de cette cour. Certains *koutu* avaient un ou plusieurs *marae* formés ou disposés dans leurs limites» (Savage 1962 : 120).

A la lecture de cette description, Bellwood a décrit un site qui, en fait, est un *koutu* associé à un chef appelé Tinomana. Le célèbre *koutu* de ce chef était, selon la tradition locale, construit par un des fils Mоторо du chef Tangi'ia dans le district Avarua et portait le nom de Taputapuatea. Toutefois, Bellwood avance de manière convaincante que pendant les périodes d'hostilités, l'accès à ce *koutu* était interdit et que le chef a

alors fait construire un *koutu* dans la partie basse de la vallée de Maungaroa pour cette raison. Il est intéressant de voir que Tangi'ia est mentionné en association avec un *koutu* appelé Taputapuatea d'après ses liens ancestraux avec Ra'iatea dans les Îles Sous-le-Vent de l'archipel de la Société.

En plus de la présence «d'alignements» de cistes et la prédominance d'une couche de *'iri'iri* sur le site, il y a d'autres analogies avec les sites de Rimatara. L'on peut noter sur le plan qu'il y a deux petites structures avec des petites pierres dressées au nord du plus grand des trois *atarau*, qui ressemblent beaucoup aux cistes trouvées sur les *marae* de Rimatara, particulièrement sur les sites 433.4 et 433.9.

Le *marae* RAR.51/9 comporte également des similitudes avec les *marae* de Rimatara. Il y a de nouveau, des vestiges d'alignements dans son pavage, comme à Tuatini sur le site 433.23. Une situation similaire existe pour le *marae* sur le site RAR.51/11 où un pavage, devant un *atarau* allongé, présente des alignements à l'intérieur de son pavage et dont les dimensions, 11 x 6 m, rappellent le petit *marae* adossé au *mato* près de Ta'anini à Rimatara, (431.2). Ici, toutefois, le *marae* est construit devant une coulée de lave. Le site RAR.51/15 possède des «alignements» à l'intérieur de son pavage avec un *atarau* au sud du site. Le site RAR.51/18 suit un modèle identique avec le même système de terrasses pavées avec des «alignements» disposés à l'intérieur.

Le *marae* RAR.51/23 est étagé en «six terrasses irrégulières» le long d'une pente douce. Comme sur les autres sites, les terrasses semblent contenir des «alignements» de pierres délimitant des espaces rectangulaires internes. Leur étendue n'a pu être déterminée avec certitude car ils ont été fortement perturbés à certains endroits et masqués par des coulées de terre. Deux pierres dressées étaient situées sur les terrasses. La distribution relativement lâche des pierres dressées sur les *marae* de Maungaroa, comparée à leur surface, renvoie également à une situation similaire sur Rimatara.

Une dernière description d'une structure comparable à celles de Rimatara est nécessaire car il s'agit d'un *marae* qui souligne le lien avec les maisons de Rarotonga et par extension des Australes.

Ce site RAR.51/24 est décrit comme une série de quatre terrasses étagées sur une pente. Il est relativement petit (8,5 x 2,8 m) et pavé sur toute sa longueur. A l'arrière de la terrasse supérieure se trouve une petite pierre dressée. Un autre *marae*, RAR.51/31, est presque identique à celui-ci, sauf qu'il est légèrement plus large et n'a pas de pierre dressée. Ces deux structures sont intéressantes par leur similitude avec l'allée pavée conduisant aux «maisons en forme de T», que Bellwood décrit dans son étude. On peut noter la ressemblance entre RAR.51/24 et la maison RAR.51/33. Dans le dernier cas, on est frappé par la position du pavage s'élevant en terrasses en relation avec l'emplacement de la maison au sommet de celle qui est le plus au sud, et qui possède à l'intérieur une pierre dressée. Bien que le pavage soit considérablement plus grand que le *marae* (Bellwood déclare qu'il s'agit du plus grand site dans la partie

basse de Maungaroa], il a une disposition architecturale similaire et servait vraisemblablement la même fonction.

Si les rituels étaient orientés vers le sommet du *marae*, alors les participants faisaient face aux terrasses surélevées à partir de la grande terrasse située en contrebas. Étant donné que le sommet du *marae* est *tapu* ou sacré, il est probable que les divinités ancestrales les plus anciennes se trouvent sur la partie la plus élevée du *marae*. Il est également probable que les maisons des dieux d'un groupe tribal de descendants ou *ngati* peuvent être rangées là, sur les tombes des ancêtres les plus anciens, sous la forme de maisons portables de dieux, comme le *fare atua* des Iles de la Société. Ces maisons des dieux peuvent aussi se trouver dans une grande maison ouverte qui donne sur la cour en contrebas, à l'intérieur de laquelle pouvaient se trouver les tombes ancestrales et les images des dieux. L'emplacement des maisons des dieux avec les côtés ouverts et donnant sur des cours a été constaté à Tubuai (Morrison 1935 : 70), Mangareva (Buck 1938), Hawaïï (Joppien et Smith 1988 (3) : 75), et Tahiti (Wilson 1799 : 209).

## L'ÎLE DE AITUTAKI

L'île de Aitutaki a été découverte par le capitaine britannique William Bligh et son équipage en juillet 1792.

« Cette île, que les insulaires appellent Whytootackee fait environ 10 miles de circonférence : sa partie nord se trouve à la latitude 18 [degrés] 50 minutes Sud, et sa partie sud à 18 [degrés] 54 minutes Sud. Huit petites îles ou îlots s'étendent vers le sud sud-est. et une dans le secteur ouest sud-ouest. L'îlot le plus au sud se situe à partir de la colline ronde sur la partie nord de l'île et en allant vers le sud par 30 [degrés] Est et au compas 7 miles, et est situé par 18 [degrés] 58 minutes de latitude sud... Chaque îlot était couvert d'arbres parmi lesquels, comme sur l'île principale, étaient nombreux ceux de la variété spécifique qui à mon avis était celle des *toa*. Les plages étaient d'un blanc éclatant » (Olliver 1988 : 263-264).

La dernière partie de la description de l'environnement de Aitutaki n'est pas sans rappeler les premières impressions de Rimatara et de Rurutu depuis la mer, à propos d'un couvert végétal côtier très touffu d'arbres de bois de fer (*toa*) et de plages de sable blanc.

### ▷ Les maisons

William Bligh a également fait de brèves observations sur les maisons de l'île.

« Les habitations ou huttes sur la plage n'étaient que des abris pour les pêcheurs, elles étaient fabriquées comme les abris communs de Otaheite, mais j'ai vu quelques maisons hautes sous et parmi les cocotiers qui avaient exactement la même forme en meules de foin que celles des îles Sandwich » (Oliver 1988 : 264).

Il est intéressant que Bligh mentionne la ressemblance avec les maisons hawaïennes de l'époque ressemblant à des

« meules de foin » car le même terme avait été utilisé pour décrire les maisons de Rurutu. Il se peut par conséquent qu'un type général de maison, similaire à celles des îles Sandwich (Hawaï), ait été trouvé entre les îles Cook et les îles Australes, peut-être à cause du climat plus tempéré de ces contrées.

Bellwood a aussi travaillé sur Aitutaki, située au sud de Rarotonga. Malheureusement, il n'a publié aucun plan ou description détaillée des maisons de Aitutaki. Toutefois, il note de façon intéressante que sur les sites d'habitations :

« Les seuls *paepae* d'habitations en utilisation à Aitutaki étaient ceux qui étaient composés d'un plancher en petits galets de corail ou parfois de terrasses en terre, revêtues de cailloux. Le pavage en basalte de AIT.7 semble unique, et la situation de Aitutaki contraste généralement avec celle Rarotonga, où les *paepae* pavés sont relativement communs » (Bellwood 1978 : 101).

Ceci est directement comparable avec les sites de maisons de Rimatara. Par conséquent, il est très probable que les sites d'habitations de Rimatara aient été construits de manière similaire à ceux de Aitutaki. Ces vestiges sont bien représentés par les sites de 433.10, 433.8, 432.4 et 432.5 à Rimatara.

L'organisation générale des sites de maisons est très semblable au type proposé pour Rimatara, en ce sens qu'il y avait une terrasse qui disposait d'une façade de blocs coralliens ou dalles basses. Sur cette terrasse se trouvait un sol en '*iri'iri*'. L'intérieur de la maison pouvait avoir un plancher en terre avec de l'herbe tandis que le '*iri'iri*' se trouvait à l'extérieur de la maison, dans la partie qui est généralement pavée à Rurutu et également à Rarotonga.



▷ Figure 74 - Plan du *marae* Kaionu, site AIT.16 à Aitutaki aux Iles Cook (d'après Bellwood 1978, Figure 57).



### ▷ Les *marae*

Bellwood définit cinq catégories de *marae* en fonction de critères architecturaux, dans certains cas une catégorie est représentée par un très petit nombre de structures (Bellwood 1978 : 93).

Dans les descriptions générales de *marae*, nous remarquons plusieurs ressemblances entre les sites d'Aitutaki et de Rimatara. Dans le district de Vaitupa à Aitutaki, Bellwood décrit un site appelé AIT.1 Toka-pu-moana. Ce *marae* est composé de deux lignes parallèles de pierres de basalte dressées, dont la hauteur varie entre 40 et 85 cm. Le monument couvre une zone de 4 x 1,20 m. Au nord du *marae*, qui pourrait être un *ahu*, l'on peut voir un arrangement vaguement rectangulaire de pierres qui délimitait une structure de maison, peut-être l'emplacement d'une maison des dieux devant le *atarau* (*ahu*).

La composition architecturale de la structure, la taille et l'organisation des deux alignements parallèles de pierres dressées, est simple. Elle rappelle le site de Rimatara 431.2 et le site 433.13 à Turumauri qui possède un *ahu* simple, formé de deux rangées parallèles de pierres dressées relativement de la même hauteur que celui de Toka-pu-moana.

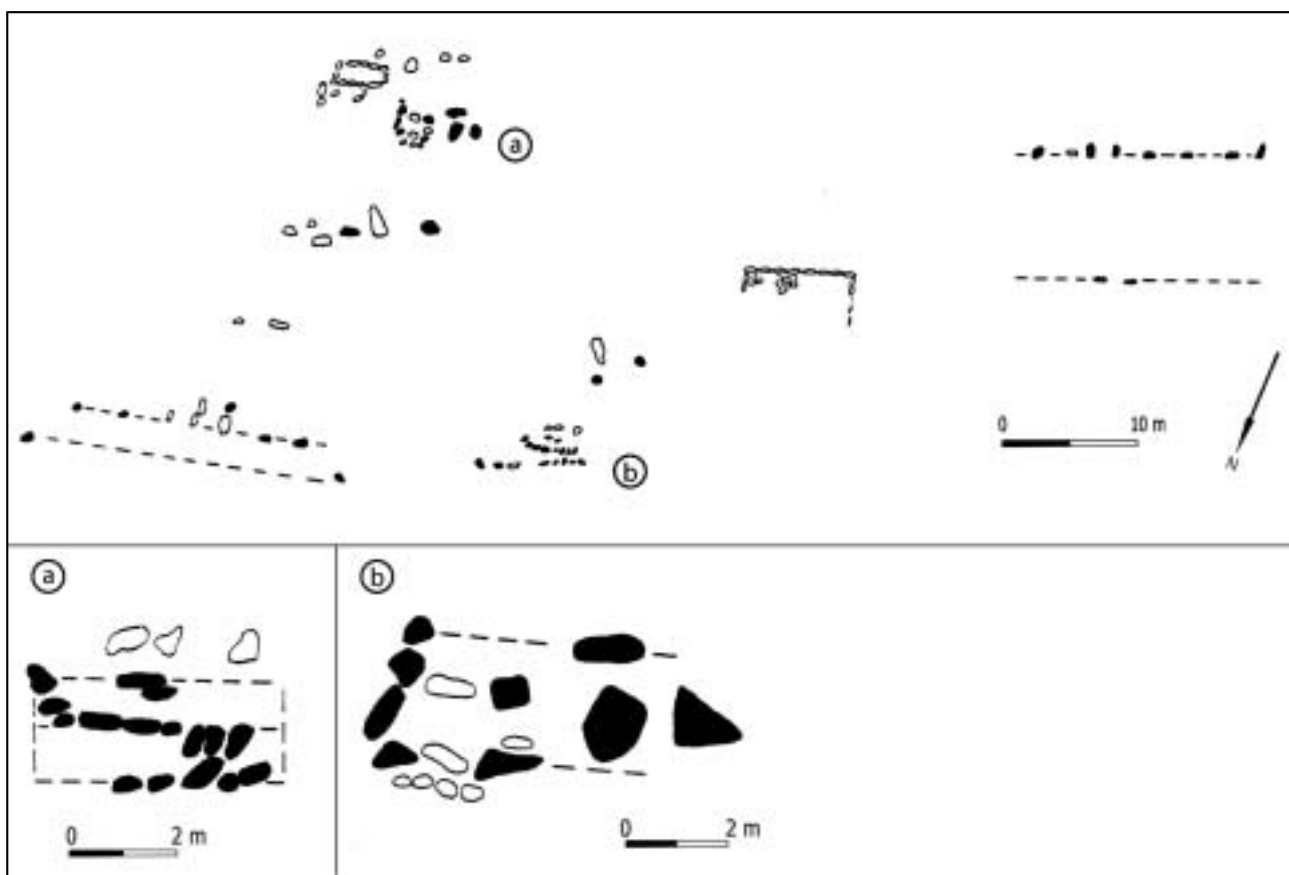
Il existe un autre *marae*, appelé Kaionu (fig. 74), sur le *tapere* (division de la terre en grandes parcelles) de Reureu qui est composé de deux alignements parallèles de pierres dressées en basalte, faisant approximativement 30 m de long et atteignant une hauteur maximale de 1,55 m (Bellwood 1978 : 99-100). Une pierre dressée, isolée à l'est de l'ensemble principal,

pourrait correspondre aux dalles dressées parfois trouvées sur un côté des *marae* de Rimatara, par exemple les sites 431.1 près de Ta'anini, 433.5 à Tapuaimaru et 432.6 à Haorai.

Selon Bellwood, à Kaionu, un certain nombre de tombes chrétiennes auraient été construites sur le *marae* après la conversion des habitants au christianisme. Ceci renvoie à l'utilisation des *marae* de Rimatara en tant que cimetières, comme l'atteste le site 431.11 à Irirua et le *marae* situé dans le district de Mata'ura de Tubuai. De plus, les alignements parallèles de pierres dressées sont des traits communs que Kaionu partage avec les *marae* de Taharani, site 433.1, de Rani hiva 431.3 et le site 433.24.

Il est intéressant de noter qu'un *marae* décrit par Bellwood sur Aitutaki qui a un lien avec l'histoire orale de ces îles, est également lié directement à Rimatara. Il s'agit du *marae* appelé Tai-pu-tera sur le *tapere* de Reureu (site AIT 18) dans le district de Arutanga.

D'après Bellwood, ce *marae* est réputé pour avoir été construit par un homme appelé Koutu du district de Arorangi à Rarotonga. Une femme de Rimatara, qui lui était contemporaine et qui s'appelait Te'etu-ariki-ki-te-marama, est également associée à ce *marae*. Aucune information généalogique pour ces personnages n'est parvenue jusqu'à nous, mais la fondation de ce *marae* datant évidemment de la période préhistorique, ceci apporte une information sur les liens existant entre les îles Cook et Australes. Ce *marae* est constitué d'un alignement de neuf pierres dressées mesurant 40 m de longueur.



▷ Figure 75 - Plan du *marae* Te Tapere, site AIT.25 à Aitutaki aux Iles Cook (d'après Bellwood 1978, Figure 59)

Six de ces pierres semblent avoir été arrangées par groupes de trois. Une pierre dressée, isolée, placée sur l'un des côtés de l'alignement principal, pourrait être le vestige d'un *ahu* ou plus probablement d'un ancien alignement détruit.

Dans le district de Taravao, se trouvent certaines des plus grandes structures présentes sur Aitutaki (Bellwood 1978 : 103). Ceci est partiellement dû au fait qu'aucun village datant de la période missionnaire n'a été construit dans ce district, au contraire d'autres parties de l'île où de nombreux sites ont disparu. Ici aussi, la caractéristique essentielle des *marae* est une série d'alignements de pierres dressées de une à quatre rangées.

L'un des plus grands *marae* dans ce district est celui de Kaimoko (AIT.24) faisant quelques 90 m de long par 30 m de large (Bellwood 1978 : 104). Il comporte quatre alignements de pierres dressées, que Bellwood identifie comme étant des *atarau*. Comme à Rimatara, la zone intérieure est recouverte d'une couche de *kirikiri*. Les *atarau* de Kaimoko sont de manière frappante semblables aux espaces rectangulaires délimités par des pierres dressées, peut-être des *ahu*, sur l'île de Tubuai. Deux d'entre eux sont longs d'environ 4 m par 2 m et entièrement composés de pierres dressées, la plus grande mesurant 2,80 m de haut.

La disposition et les dimensions rappellent le site 433.26 à Tumuhu près de Tuatini, où un grand *ahu*, composé entièrement de grandes pierres dressées, est disposé le long de la principale enceinte du *marae*. En outre, ces *atarau* ressemblent, par leur forme et leur emplacement, à ceux du site 433.12 près de Taharani où un petit enclos rectangulaire de stalactites dressées se tient également à l'extrémité d'un alignement de l'enceinte. On retrouve le même plan sur le *marae* Iriua (433.11).

Paengariki est un autre grand *marae* dans le district de Taravao. Ici, cinq rangées d'alignements de pierres dressées de longueurs variables couvrent un espace de 80 x 20 m. Ces pierres de hauteurs inégales mesurent 1 m au maximum. Bellwood a identifié un *atarau* à l'ouest des alignements, constitué de pierres dressées en basalte dans un rectangle mesurant 7 x 2,50 m. Les pierres dressées dans ce *atarau* mesurent 1 m ou un peu plus. Les vestiges d'un autre *atarau* sont situés au nord du précédent. Il y a des traces sur le site d'un ancien emplacement de maison. Les traditions liées à ce *marae* rapportent qu'il a été fondé par Kakeroa, qui a navigué depuis Avaiki jusqu'à Aitutaki dans sa pirogue appelée Ka-topatuma. On lui attribue aussi la construction du *atarau* sur le *marae* Te Tapere, site AIT.25 (fig. 75). Cette information nous apprend que ce personnage est originaire d'une autre île et a établi le *marae* peu de temps après son arrivée.

La question qui se pose est comment l'architecture des *marae* Te Tapere et Paengariki est-elle en relation avec la forme originaire de la patrie de Kakeroa, si, comme le déclare Bellwood, le style des *marae* de Aitutaki est propre à cette île ? Il est évident que l'architecture des *marae* aux îles Cook et Australes est proche. On ne localise pas Avaiki, mentionné

dans la légende de Kakeroa, mais il est peu probable que ce soit aux îles Samoa (Savai'i) où les *marae* n'existent pas en tant que monuments de pierres. Il faut donc rechercher ailleurs en Polynésie orientale, vers les sociétés qui construisaient des *marae* et dont Aitutaki fait incontestablement partie, tout comme l'île de Ra'iatea dont l'ancien nom est Havai'i. Le fait que Kakeroa soit associé à une date d'occupation relativement ancienne de l'île est illustré par son mariage avec une femme appelée Ruano'o de la pirogue de Ru, un des premiers immigrants de l'île. Ceci a dû se passer aux alentours du 14<sup>ème</sup> ou 15<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit sans doute d'une réoccupation de l'île, thème qui sera abordé plus tard.

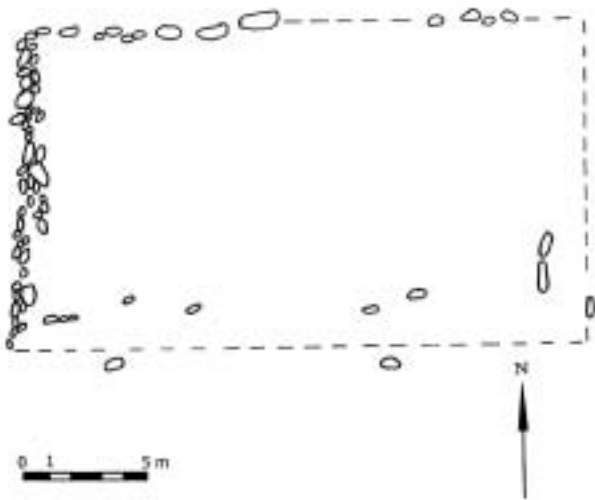
Pour Aitutaki, Bellwood a enregistré les noms donnés aux pierres dressées qui forment ces *atarau*. Le plus grand *atarau* sur Kaimoko était appelé la pierre de Rae, du nom d'un personnage. Ce dernier aurait rapporté la pierre d'un autre *marae* de l'île appelé Te Autapu (AIT.6). Cette information indique que l'habitude de donner des noms à des pierres dressées était aussi répandue dans les autres îles des Cook et Australes. Bellwood a fouillé autour de l'un de ces *atarau* et a trouvé que les pierres dressées étaient enfoncées dans une terre d'argile rouge naturelle avec une couche supérieure de *kirikiri*. Cette technique est identique à celle utilisée à Rimatara, comme nous avons pu le constater au cours de nos fouilles à Turumauri, site 433.10 et Haorai, site 432.5. Des tombes de la période chrétienne avec une couche de chaux ont également été localisées sur le site comme à Rimatara et Tubuai.

## L'ÎLE DE MANGAIA

Mangaia est la deuxième plus grande île et celle située le plus au sud des îles Cook. Elle a une superficie de 52 km<sup>2</sup> (Ellison 1994 : 1). D'un point de vue géologique, elle est pratiquement identique à Rimatara, sauf qu'elle est plus grande.

«La région centrale de l'île représente la partie émergée d'un volcan basaltique éteint, typique de ceux que l'on trouve aux confins de l'océan Pacifique. C'est une région très arrosée et très escarpée, avec une très forte érosion du sol dans plusieurs zones. L'intérieur volcanique de Mangaia est entouré par l'élément morphologique le plus extraordinaire de l'île : une zone relativement grande de calcaire corallien surélevé datant de l'époque Oligocène-Miocène. Ce calcaire surélevé atteint des hauteurs de 55 et 70 m au-dessus de la mer, et à certains endroits, il fait pratiquement 2 km de large. Localement, on l'appelle *makatea* (littéralement traduit : «pierre blanche»). La hauteur des calcaires surélevés augmente en s'éloignant de la côte... et dans la plupart des zones s'arrête de façon abrupte sous la forme d'une falaise faisant face à l'intérieur... Un récif frangeant étroit et peu profond entoure l'île» (Merlin 1991 : 132).

Ainsi, Mangaia et Rimatara sont deux îles aux caractéristiques proches. Lorsque Bellwood a entamé sa recherche sur Mangaia, il était plus intéressé par l'étude des structures que

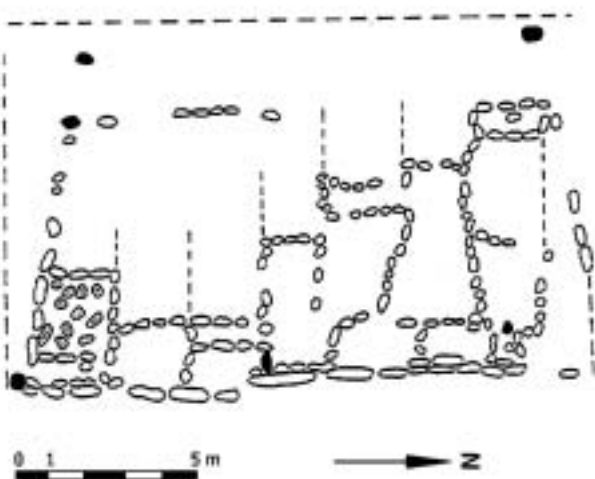


▷ Figure 76 - Plan du marae 'Areuna, site MAN.6, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 70a)

par l'analyse à grande échelle du modèle d'occupation de l'espace, son chapitre sur Mangaia est largement descriptif. Toutefois, l'information concernant le style des marae de l'île est intéressante.

#### ▷ Les maisons

Bellwood n'a apparemment trouvé aucun site d'habitation au cours de ses travaux. Ils ont peut-être été détruits par les activités agricoles. Il est possible aussi que certains sites qu'il a pris pour des marae soient en fait des maisons de réunion. Il ne croit pas que les pavages en corail ou en basalte étaient communs à Mangaia. Les sites d'habitation devaient certainement être les mêmes que ceux identifiés à Rimatara : des terrasses tapissées d'une couche de 'iri'iri. Il cite dans son travail, Anderson, qui a navigué avec le Capitaine James Cook et qui a donné une brève description des maisons de Mangaia en les décrivant comme une structure avec «une extrémité ouverte



▷ Figure 77 - Plan du marae, site MAN.7, à Mangaia (D'après Bellwood 1978, Figure 71a)

qui représentait une demi-ellipse divisée transversalement» (Anderson 1967 : 830). L'existence de maison à extrémité arrondie est donc attestée par ce témoignage datant de l'arrivée des premiers Européens.

#### ▷ Les marae

Avant les travaux de Bellwood, Sir Peter Buck a décrit ce qu'il avait vu comme un trait architectural fondamental des marae de l'île.

«Le plan général formait une cour rectangulaire en définissant les limites par un alignement de roches coralliennes fichées dans le sol et serrées les unes contre les autres. L'intérieur était alors rempli de pierres et de terre afin de former une terrasse plane... Concernant l'arrangement à l'intérieur de la cour du marae, rien de bien défini n'a été enregistré» (Buck 1944 : 174-176).

Bellwood observe que Buck n'a pas noté la présence de pierres dressées sur les marae. C'est grâce à ses travaux que l'on peut mieux discerner les similitudes entre les deux îles.

Un premier site qui, de manière évidente, est proche de ceux de Rimatara est MAN.6, appelé 'Areuna (Bellwood 1978 : 144). Il se trouve dans le district appelé Veitatei et est «situé au sommet d'une crête à l'ouest de la tarodièrre de Veitatei taro». Il s'agit d'une enceinte rectangulaire de dalles coralliennes du récif mesurant 20 x 11 m (fig. 76). Les pierres émergent de 50 cm au-dessus de la surface. Le site a été partiellement creusé dans un versant de colline et ensuite remblayé. Le long et à l'intérieur de la façade ouest, des pierres de pavage coralliennes posées contre la face interne des dalles dressées forment l'enceinte.

Les pierres de pavage maintiennent en place des petites pierres dressées en stalactite. Des indices montrent qu'il y avait à l'origine des petites cistes adossées à l'extérieur de la façade ouest où se tenait également une petite pierre dressée en stalactite. Ce site a de nombreuses ressemblances avec ceux de Rimatara : son emplacement sur un éperon près d'une tarodièrre, la forme et la construction du marae dans une pente, le matériau utilisé et sa forme architecturale, des pierres dressées de stalactites hautes de quelques centimètres à un mètre, la petite pierre dressée sur une petite ciste adossée à la façade de l'enceinte. Ces analogies sont frappantes et bien plus fortes que celles que nous avons pu constater pour Rarotonga et Aitutaki.

Un deuxième site aux similitudes encore plus marquées avec les marae de Rimatara est le site MAN.7., appelé Maungaroa, dans le district de Tamarua (fig. 77). Il est apparemment l'un des rares qui n'aient pas été situés à proximité d'une tarodièrre. Il s'agit d'un marae construit sur une terrasse taillée dans le versant d'une colline et mesurant 16 x 10 m. La façade qui descend à l'est est constituée de dalles coralliennes du lagon atteignant une hauteur maximale de 55 cm. L'intérieur de la terrasse est recouvert de kirikiri avec une série de cistes carrées ou rectangulaires en corail. Dans au moins l'une de ces cistes, il y a également les vestiges d'un dallage en corail. Sur d'autres, on trouve des pierres dressées, dont l'une en

stalactite. Ce site est pratiquement identique aux sites 433.12 et 433.9 de Rimatara. Les compartiments en corail sont comparables à ceux qui se trouvent à l'intérieur du grand *marae* de Tuatini, site 433.23.

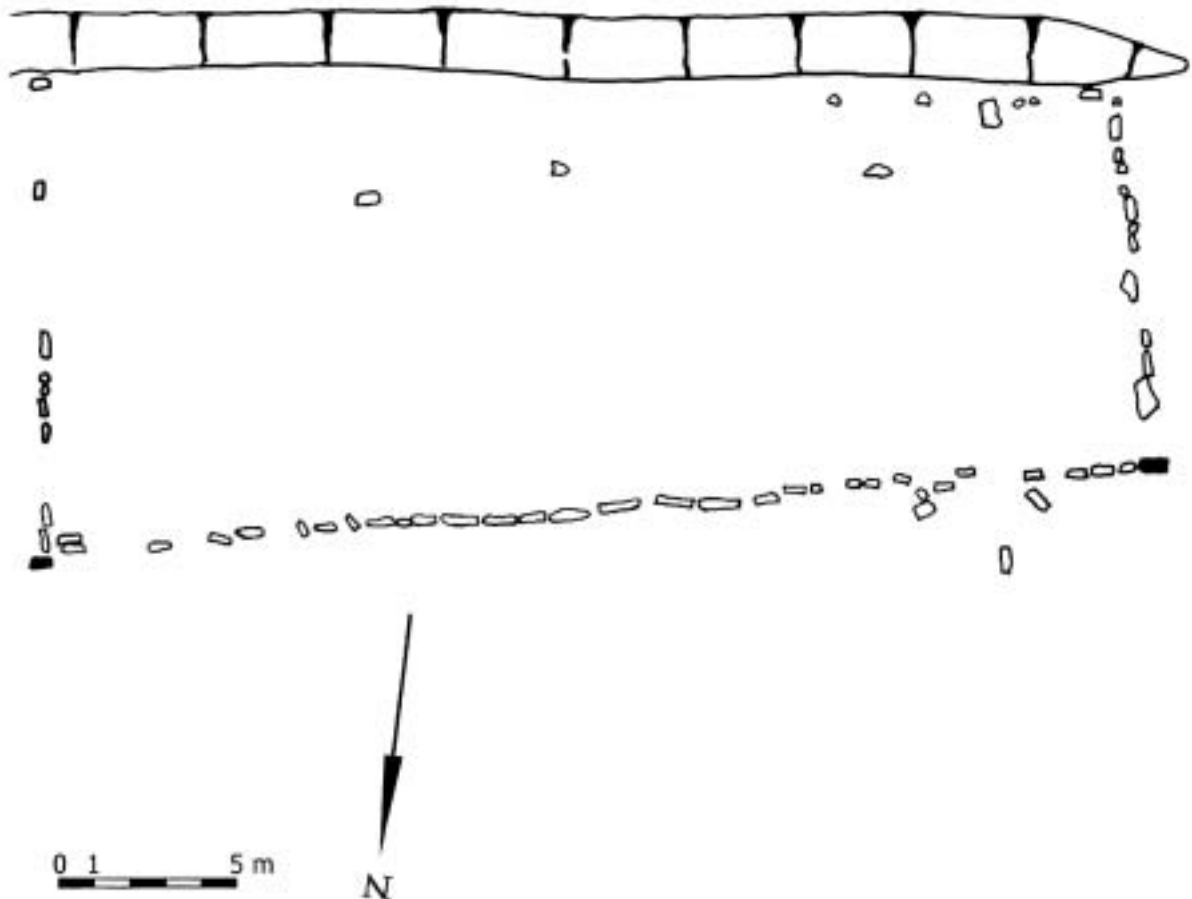
Ce site est aussi comparable à celui de Aitutaki (AIT 3) que Bellwood interprète comme un '*Are karioi*' (maison de résidence réservée aux adolescents) avec des cistes carrées en corail le long de la terrasse. Devant l'insistance de la population locale, il n'a pas fouillé l'intérieur de la terrasse mais seulement autour, où il a trouvé des indices montrant la présence de trous de poteaux, qui selon lui, représentent les emplacements des piliers de la maison. Cependant, si l'on se base sur Rimatara, les cistes sont très répandues sur les *marae*, comme sur ce site de Mangaia. Pourquoi serait-il alors différent, c'est-à-dire une maison et non un *marae* ? Bellwood donne une interprétation peu convaincante selon laquelle ces «cistes» servent à retenir le '*iri'iri*' en place sur la structure. Il est plus probable qu'elles aient une fonction spécifique comme lorsqu'elles sont associées à un *marae*.

Si le site à Aitutaki était simplement une maison de réunion, pourquoi la population locale ne désirait-elle pas que Bellwood fouille sous les '*iri'iri*' et sous les cistes ? A mon avis, c'est parce que, comme à Rimatara, la population est toujours consciente de l'utilisation de certaines structures comme lieux

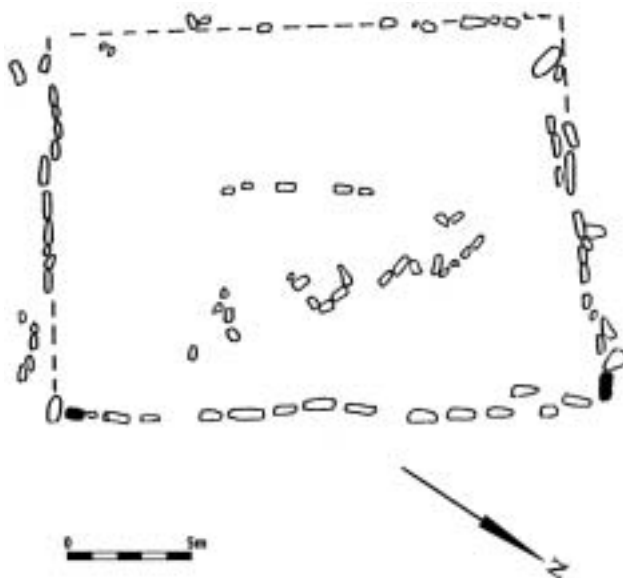
d'inhumation. Si ce site AIT.3 est en réalité un *marae*, il est possible que les ossements des morts aient été placés dans ces cistes avec leurs pierres dressées respectives. Bellwood peut avoir été influencé par le terme '*Are Karioi*' appliqué à ce site. Il est possible que celui-ci ait été associé aux *Karioi* ou à la maison de leurs divinités tutélaires. Il n'y a donc pas de raison de supposer que ce ne soit pas un *marae*.

La plupart des autres sites mentionnés par Bellwood présentent des ressemblances avec ceux de Rimatara. Par exemple, MAN.10, Aumoana, se tient sur une terrasse taillée dans le versant d'une colline qui surplombe la tarodièrre de Tamarua. Bien qu'il soit très dégradé, Bellwood a noté que c'était à l'origine une enceinte avec des compartiments, c'est-à-dire des cistes à l'intérieur (Bellwood 1978 : 149). De même, le site MAN 11 dans le district de Karanga, est un *marae* avec enceinte qui avait auparavant des pierres dressées dans sa cour et qui semble posséder des cistes de corail.

Le site MAN.12 (Bellwood 1978 : 149) qui domine des tarodières, est interprété comme un *marae*. Son nom en langue Mangaia est '*Are vaka*' qui fait penser qu'il s'agit d'une maison (fig. 78). Cette terrasse de 31 m de long par 13 m de large est taillée dans une pente. La façade avant est constituée de dalles coralliennes qui mesurent jusqu'à 40 cm de hauteur et une grande dalle est dressée à chacune de ses deux extrémités. Il



▷ Figure 78 - Plan de la maison de '*Are Vaka*', site MAN.12, à Mangaia aux Iles Cook (d'après Bellwood 1978, Figure 71c)



▷ Figure 79 - Plan du *marae* Taumatini, site MAN.15, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 72a)

s'agit donc de la même architecture que celle des maisons en terrasse de Rimatara (sites 433.10, 433.8 et 432.5) et certainement en fait un site d'habitation.

Ces sites avaient vraisemblablement une double fonction : maison de réunion pour les chefs et les guerriers et sanctuaire des ancêtres, comme c'est aussi le cas à Rarotonga où il y avait des pierres dressées dans les maisons et probablement à Rimatara et Tubuai d'après la description donnée par Tobin (1939). Enfin, Buck (1944 : 310) mentionne qu'à Mangaia, certaines maisons avaient une extrémité séparée qui faisait office de petit sanctuaire.

«Il était trop dangereux de garder des choses sacrées dans des maisons d'habitation ordinaires. Les prêtres de Mangaia ont surmonté cette difficulté en séparant une partie de leur

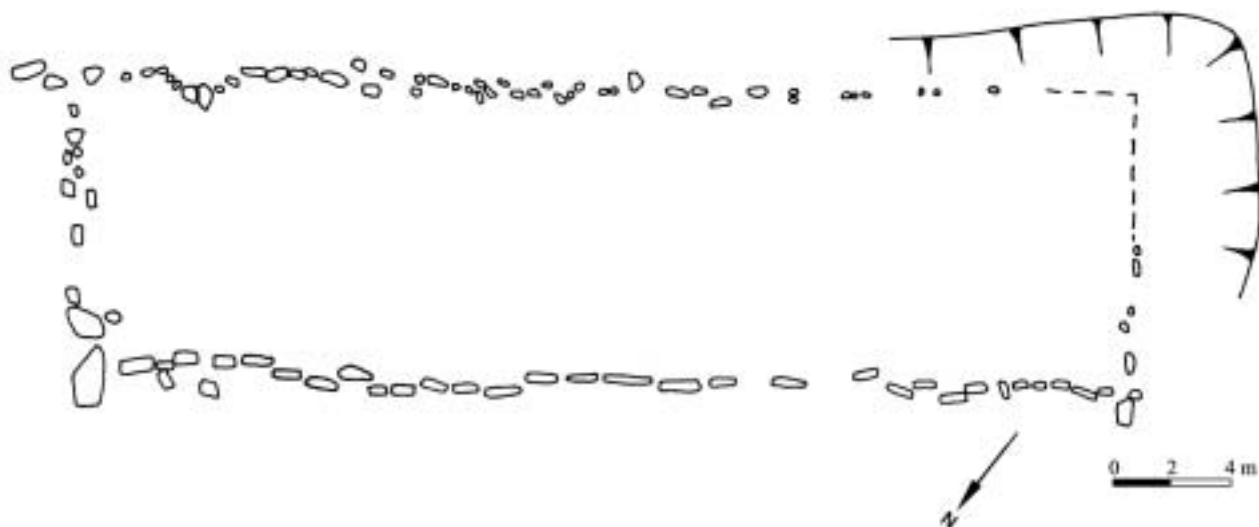
maison d'habitation. Là ils gardaient un second symbole de leurs dieux et probablement leurs vêtements sacrés faits en *tikoru*».

Le site MAN.14, très dégradé (Bellwood 1978 : 151), pourrait être réinterprété de la même manière.

On dit que le *marae* appelé Taumatini, dans le district de Ivirua, est l'un des derniers *marae* de l'île (Bellwood 1978 : 150-151). Il possède de nombreuses caractéristiques communes avec les *marae* de Rimatara (fig. 79). Il mesure 22 m par 16 m et a été terrassé dans le versant de la colline. Sa façade nord, par conséquent, est plus haute que les autres côtés. À l'intérieur, on trouve des vestiges de cistes qui, comme le note Bellwood, auraient pu servir comme emplacement pour des maisons de dieux. Buck (1944 : 309) note que : «A Mangaia, une maison miniature était érigée sur le *marae* pour faire office de résidence pour le dieu tribal... De telles maisons (*are ei'au*, maison pour la paix) faisaient environ six pieds de long, étaient recouvertes de feuilles de pandanus et avaient une petite entrée fermée par du tissu d'écorce blanc».

Le site MAN.16, appelé Maputu, est pratiquement identique aux structures de Rimatara. Le monument est formé d'une enceinte de dalles basses de corail délimitant un espace rectangulaire (fig. 80). La façade avant de la terrasse présente des dalles de 60 cm de haut, avec aux extrémités est et ouest deux dalles plus hautes qui mesurent 70 à 85 cm. La terrasse mesure 35 m par 11 m, elle est recouverte de terre. Bellwood n'a pas noté s'il y avait du *'iri'iri* mais il est possible que ce dernier ait été recouvert par des éboulements. Aucune pierre dressée n'a été trouvée sur ce site. Cela correspond aux caractéristiques des maisons cérémonielles de Turumauri, Hitimata et Haorai à Rimatara.

Le site MAN.17, Ivanui se trouve au pied du *makatea* surplombant la tarodièrre de Ivirua. Il est connu comme le premier *marae* dédié au dieu Rongo. Il mesure 8 m de large par 15 m de long, et est flanqué sur trois côtés de dalles de corail, le



▷ Figure 80 - Plan du site d'habitat de Maputu, site MAN.16, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 73a)

quatrième côté est limité par la paroi de *makatea*. Il y a cinq pierres dressées le long de la façade de l'enceinte. La plus grande mesure 140 cm de haut. Quatre autres se tenaient à l'origine le long du sommet du *marae*, près de la paroi de *makatea*. Une grande pierre en stalactite se dresse au centre de la terrasse et faisait à l'origine 80 cm de hauteur. Elle se trouve devant un *ahu* bas mesurant 11 m par 1,5 m de largeur et 10 cm de hauteur. Il s'agit d'un simple alignement et cela rappelle ce que l'on trouve sur le site 432.15 de Haera'i.

Dans le district de Tavaenga, Bellwood a localisé une grotte funéraire appelée Te rua rere, dans laquelle «certaines (des tombes) étaient placées dans des petites enceintes rectangulaires en pierre... Certaines enceintes contenaient plusieurs sépultures... Rien n'indique que les inhumations préhistoriques étaient placées dans cette grotte, et son intérêt repose principalement sur le fait qu'elle démontre la continuité des pratiques d'inhumations préhistoriques dans les grottes pendant la période des missionnaires» (Bellwood 1978 : 155). Il affirme qu'un type de sépulture préhistorique était l'inhumation dans des cistes carrées. Cela rappelle les structures de certains *marae* de Rimatara et l'évolution sur l'île des tombes en cistes de plan carré ou rectangulaire de la période préhistorique en enceintes de dalles comme sur les sites 431.11 et 433.14.

Un système de terrasses similaire aux sites 433.12 et 433.9 existe sur le *marae* Rangī-ta'ua, dans le district de Keia. Ici, deux terrasses comportent des façades en dalles coralliennes de 50 cm de hauteur. Des pierres dressées se trouvent sur chaque terrasse, dont une est associée à une ciste probable.

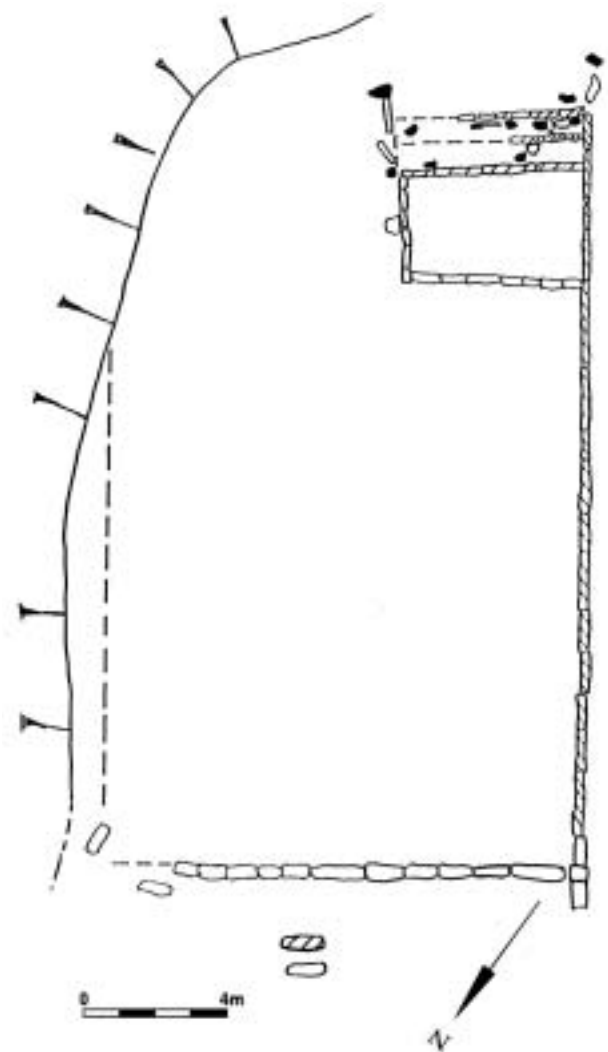
Le site de 'Are Karioi, MAN.26, dans le district de Keia correspond plus à un *marae* qu'à un site de *Karioi*. Une terrasse taillée dans le versant d'une colline et recouverte de 'iri'iri, surplombe les tarodières avoisinantes (fig. 81). Elle mesure 21 x 11,50 m. Sa façade est composée de dalles coralliennes d'une hauteur de 30 cm. Les côtés sont, semble-t-il, constitués de stalactites mises bout à bout. Vers l'extrémité est, a été construite une enceinte rectangulaire composée de dalles coralliennes posées sur chant, et de stalactites placées côte à côte. L'intérieur est rempli de 'iri'iri. Un petit *ahu* adossé à cette enceinte est composé de deux alignements parallèles de stalactites.

A l'intérieur de ces deux structures recouvertes de 'iri'iri, se dressent des pierres hautes de 30 à 60 cm. Les dimensions de l'enceinte rectangulaire et du *ahu* sont de 5 x 5 m. Cette disposition architecturale rappelle beaucoup les sites 433.31 à Ra'au tahi et 432.2 à Haorai. La petite taille des pierres dressées ainsi que l'utilisation de stalactites rappellent Rimatara. Le *ahu* de ce *marae* évoque celui situé sur la plateforme du 'Are ario'i à Vitaria sur l'île de Rurutu, site Ma 11 (Vérin 1969 : 114).

Le site de Orongo, MAN.29 est le seul *marae* côtier de l'île de Mangaia encore partiellement conservé. Sa forme est unique et ses dimensions lors de la visite de Bellwood étaient de 7 x 10,50 m. Un pavage de corail, le seul inventorié à Mangaia (Bellwood 1978 : 159-160), est surélevé en deux petites marches

sur sa face nord. A l'exception d'une enceinte rectangulaire dans le coin sud-est uniquement tapissée de 'iri'iri, le reste du *marae* est entièrement pavé et construit en corail. A l'intérieur du pavage se trouvent des alignements comme à Rarotonga. L'utilisation de pavés et les alignements internes au pavage rappellent le site 433.9 à Rimatara. Par contre, le *ahu* surélevé est proches de ceux de Rarotonga, des îles de la Société et des Tuamotu-Gambier, ainsi que du *marae* de Tamehara à Ra'ivavae.

A l'extrémité du *marae* est construit un *ahu* surélevé de 3 m de long, 1,50 m de large et 50 cm de haut. Selon la légende, ce site avait deux images du dieu Rongo sculptées dans la pierre (probablement du corail). La plus grande des deux était apparemment habillée d'un *tapa tiputa* et surmontée d'une coiffe pendant les cérémonies. Ce *marae* était celui du grand-prêtre de la mer, le *ariki pa tai*. Le *marae* était essentiel pour l'intronisation du grand-prêtre de l'intérieur des terres, le *ariki pa uta*. Il portait aussi le nom de *Mangaia* ou 'au, le «régent temporel» de l'île. Des sacrifices humains étaient offerts au dieu Rongo.



▷ Figure 81 - Plan du *marae* site MAN.26, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 76)

### ▷ Discussion

Il apparaît donc que c'est avec Rimatara que les *marae* de Mangaia ont le plus de points communs tout en restant typiquement mangaien, ce qui permet d'en déduire des contacts réguliers entre les deux îles, basés sans doute sur des systèmes d'échanges et de parenté. Pour la plupart, il s'agit de terrasses avec une façade en dalles coralliennes plus hautes que les alignements latéraux, qui ressemblent aux grandes terrasses de maison et aux *marae* en terrasse de Rimatara. Les *marae* en terrasses sont très proches de ceux de Rimatara par leur situation, les matériaux employés, la présence de cistes et l'utilisation de petites pierres dressées en corail et en stalactites. Bellwood écrit :

«A part MAN.29, tous les *marae* de Mangaia conservés, sont des zones planes en terre clôturées sur un ou plusieurs côtés par des façades en dalles coralliennes. La partie plane peut être obtenue par un terrassement à l'intérieur de la pente et un remblai afin de construire vers l'extérieur ou en construisant une enceinte de dalles sur une zone relativement plane et en la remplissant de terre... Toutes les structures sont rectangulaires, la plupart étaient à l'origine dotée de grandes dalles en façade. Des pierres dressées sont présentes sur un certain nombre de sites, généralement situées à la périphérie et sont en corail, ou, dans de rares cas, en piliers cylindriques de stalactite» (Bellwood 1978 : 161)

Il signale également d'autres *marae* qui ne correspondent pas aux catégories représentatives des *marae* sur l'île, tels que les sites MAN.7, 26, et 29. Cette situation se reproduit à Rimatara avec des sites comme Rani Hiva 433.13 et Haera'i 432.15. Ils possèdent certaines différences tout en restant dans l'aspect général des *marae* de Mangaia.

## 4.2. Les structures archéologiques des îles Australes

### L'ÎLE DE RURUTU

Rurutu est une petite île basaltique de 32 km<sup>2</sup> dans l'archipel des Australes, elle se trouve à l'est de Rimatara dont elle est la plus proche voisine.

#### ▷ Les maisons

L'île a fait l'objet de recherches archéologiques menées par Pierre Vérin. Il a apporté une attention particulière aux sites d'habitat et plus précisément au «village» de Vitaria et Una'a sur la partie occidentale de l'île où il a dressé les plans et décrit des sites de maisons.

Il écrit à propos des maisons de Rurutu qu'«elles ont l'allure de demeures allongées aux extrémités arrondies ; elles sont installées sur une plate-forme pavée légèrement surélevée et possèdent sur leur façade des pierres dressées» (Vérin 1969).

Ce type de maison, ainsi que celles de plan rectangulaire, se trouvent dans la plupart des districts de Rurutu. Tant du point de vue architectural que de celui des matériaux utilisés, ici le basalte, elles sont très différentes de celles de Rimatara.

A Vitaria, le peuplement est continu des hautes terres jusqu'à la côte, même si à l'époque de cette étude, la zone côtière était déjà sérieusement affectée par le développement qui avait détruit de nombreux sites. Vérin donne peu de détails sur le lien éventuel entre les sites et les tarodières proches ou les vergers. Il mentionne que des tarodières irriguées faisaient partie de certains districts tels que Ana'a et Papara'i qui «possédait en 1963 les plus belles tarodières de l'île» (Vérin 1969 : 135). D'autres sites, comme Na'airoa, étaient plus marginaux et moins peuplés.

A propos de la destruction des dieux de Rurutu, le missionnaire Ellis a écrit que les habitants «...se sont levés, ont renversé avec violence leurs idoles des emplacements qu'elles avaient si longtemps occupé, ont incendié trois de leurs habitations sacrées, dans lesquelles étaient conservées leurs idoles, et le même jour ont procédé en masse à la démolition de leurs temples» (Ellis 1832 : [3] : 400).

Ce témoignage indique que les images des divinités étaient souvent gardées dans des maisons distantes des *marae*, car les trois maisons ont été les premières brûlées, puis les gens ont quitté cet endroit le jour même afin d'aller détruire leurs *marae*. Par conséquent, certaines des maisons mentionnées par Vérin, associées à des pierres dressées, pourraient être des maisons spécifiquement réservées pour recevoir des images ancestrales et autres matériels cérémoniels qui ne faisaient pas nécessairement partie du *marae*. C'était certainement aussi le cas à Tubuai, comme l'a décrit Tobin à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle (*cf. infra*).

#### ▷ Les *marae*

La plupart des *marae* est souvent implantée sur des plate-formes de maisons, comme celui situé entre Tuituiaroa 3 et Tuituiaroa 7 (Vérin 1969 : 119 et *fig. 28*). On trouve sur ce site un *ahu* de 1 m par 4,80 m et 30 cm de hauteur, en dalles coralliennes basses, avec ce qui semble être des pierres dressées en basalte placées à l'intérieur et autour. Devant ce *ahu* et entre les plate-formes, il y a une enceinte rectangulaire, de 4,50 m par 8 m en dalles dressées de basalte, disposées par intervalles (*fig. 82, structure n° I*). Celles-ci mesurent entre 45 et 96 cm de haut. Entre l'enceinte et le *ahu*, se trouvent trois petites pierres dressées en basalte mesurant en moyenne 30 cm de hauteur. Une autre pierre dressée de même hauteur est au milieu de l'enceinte. Adossée à celle-ci vers le nord, une autre enceinte est construite de manière similaire et présente en son milieu une ciste en corail de 25 par 65 cm. Il semble que l'ensemble était pavé de galets basaltiques de rivière (*structure n° II*).

Une autre enceinte est adossée au côté nord-ouest de la précédente (*structure n° IV*). Elle est construite de la même façon, l'intérieur est pavé. Apparemment, il y a un emplacement

de trou de poteau, ce qui a suggéré à Vérin que l'ensemble a pu être couvert. Mais il est plus probable qu'il soit associé à une table d'offrandes ou un emplacement pour une image divine. L'enceinte mesure environ 5 m de côté. Une enceinte plus petite a pu être adossée à cette dernière au nord. Une dernière enceinte similaire aux précédentes est adossée à la façade sud des deux premières, près de la maison à extrémité arrondie Tuituiaroa 3 (structure n° III).

L'organisation de ce *marae* rappelle le site Ra'au tahi 433.31 sur Rimatara, où un *ahu* est situé à faible distance d'une enceinte rectangulaire. Des petites pierres dressées sont situées de la même façon devant le *ahu*. Ce monument présente des ressemblances avec les *marae* de Rimatara, bien que les matériaux utilisés soient différents. L'adossement d'enceintes les unes aux autres se retrouve sur les sites 433.30, 433.38 et 432.1 à Rimatara. Toutefois, il n'existe pas à Rimatara, de *marae* construit sur une plate-forme de maison comme c'est le cas à Rurutu.

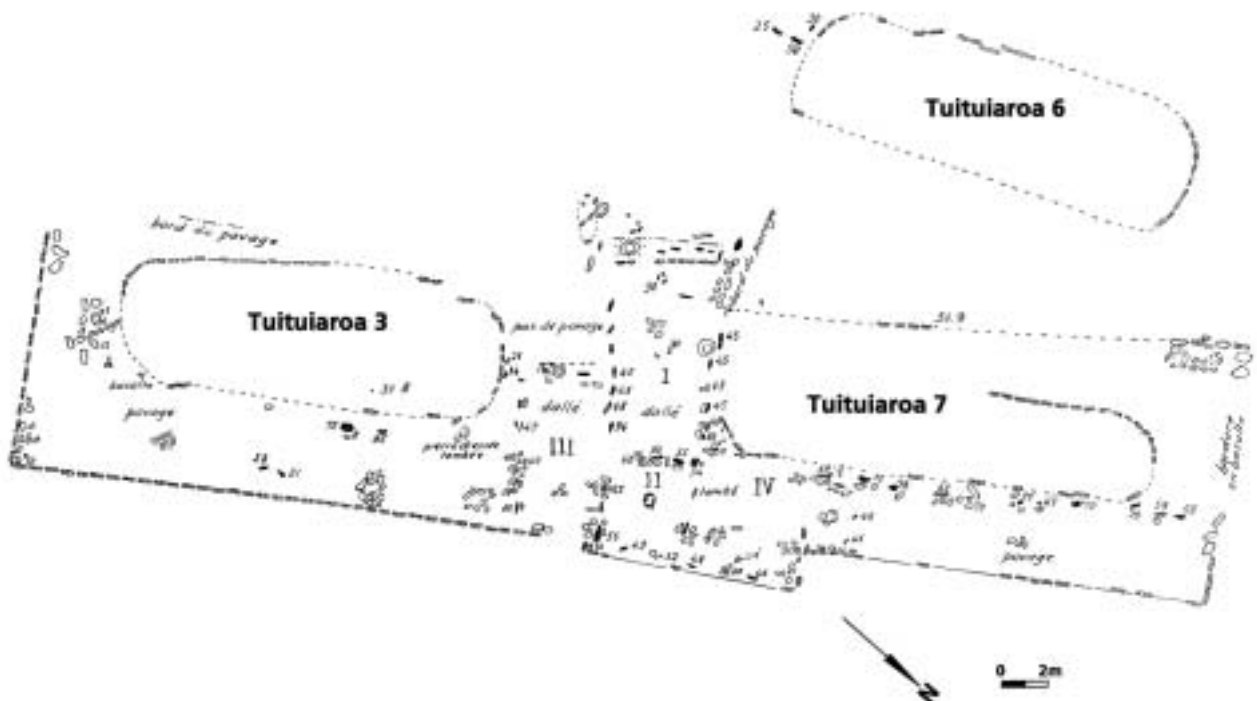
Sur le site de Matatie'i 2, un *marae* est situé sur une plate-forme de maison au sud-ouest et vers l'arrière de l'emplacement de la maison (Vérin 1969 : 99). Il possède un petit *ahu* de faible hauteur en dalles de corail, l'intérieur du *ahu* est pavé. C'est le seul de ce genre trouvé sur Rurutu (Vérin 1969 : 120). Vérin pense qu'en face du *ahu*, il y avait trois pierres-dossiers lui faisant face. Mais, ce pourrait aussi être les restes d'un côté d'une enceinte, comme sur le site précédent, bien qu'ici elles se trouvent à une petite distance de la façade du *ahu*. Quoi qu'il en soit, on retrouve les mêmes petites pierres dressées placées dans l'espace entre le *ahu* et l'enceinte. L'ensemble est pavé.

Cette disposition rappelle les *marae* construits derrière les grandes terrasses de maisons cérémonielles de Turumaui, Hitimata et Haorai. Toutefois, les *marae* de Rurutu sont construits à la fois en basalte et en corail et sont pavés avec du basalte. Les pierres dressées sont également en majorité en basalte. Sur le site de Matatie'i 2, comme sur plusieurs plate-formes de maisons de Rurutu, des pierres dressées sont disposées le long de la façade de la maison à extrémité arrondie, dont le côté ouest conduit au *marae*. On peut supposer que des maisons comme celle-ci devaient avoir une fonction rituelle et servir de lieu de réunion.

En comparant les plans des deux sites mentionnés, il semble qu'à Matatie'i il y ait également, une série d'enceintes adossées les unes aux autres en face du *ahu*, comme à Tuituiaroa 3 et Tuituiaroa 7. Mais comme elles ont été beaucoup plus perturbées que sur l'autre site, elles sont peu visibles.

Les correspondances entre les deux sites permettent de supposer qu'ils appartiennent probablement à un même type. Il s'agit vraisemblablement d'une forme courante de *marae* à Rurutu, associée à des maisons servant à une fonction particulière durant les cérémonies. Les dalles et pierres dressées qui se trouvent aux côtés des emplacements de maisons sur les plate-formes peuvent être des lieux où les participants aux cérémonies s'asseyaient. Ces sites peuvent fonctionner comme le *koutu* de Rarotonga, qui possède à la fois une fonction sacrée et communautaire.

Le *marae* Matatie'i 11 est situé au nord et à l'arrière de l'emplacement de maisons des 'Are ario'i. Cette terrasse est la plus grande structure de Rurutu décrite par Vérin, elle mesure 65 m de long par 11,50 m de large (Vérin 1969 : fig. 42). Sur la



► Figure 82 - Plan du *marae* situé sur les plate-formes Tuituiaroa 3 et Tuituiaroa 7, à Rurutu (Vérin 1969, Figure 28)



partie nord-ouest de la plate-forme, se trouve un petit *marae* de 5 m de long par 1,90 m de large. Il est composé de blocs coralliens dressés de faible hauteur. Cinq pierres dressées sont restées en place à l'intérieur du *ahu*, d'autres lui font face. Il est possible que ce *ahu* ait été associé à des enceintes qui auraient été détruites au cours du temps. Si c'est le cas, alors ce *marae* n'est pas très différent des deux déjà mentionnés.

Le site Te'utamatea 1, appelé *Marae Tararoa* n'est pas rattaché à une plate-forme de maison. Apparemment, c'était le *marae* de plus haut rang de Vitaria. Toutefois, il semble que le site soit trop bouleversé pour discerner une quelconque organisation architecturale (Verin 1969 : fig. 44). Un *ahu* semble exister au sud d'un amoncellement de pierres dressées, il y a des traces de pavage. La légende prétend qu'une effigie sculptée d'un dieu en forme de tortue est enterrée sur le site.

Autre exemple, entre deux structures Teh 7-8, le *marae* Tehautamatea est constitué de trois enceintes accolées les unes aux autres. De ce point de vue, il est pratiquement identique aux sites Tuituiroa 3 et 7, excepté que le *ahu* est disposé sur un côté des enceintes plutôt qu'à leur extrémité. Un groupe de petites pierres dressées de quelques 30 cm de hauteur se tient à l'intérieur. Des vestiges de *marae* similaires situés sur des terrasses de maison existent également dans des conditions différentes à Poaturoa 4 et Tuituiroa 2 (Vérin 1969 : fig. 17 et 27).

### ▷ Discussion

Il existe de manière évidente un type de *marae* spécifique à l'île de Rurutu, qui se caractérise par son emplacement sur les plate-formes de maisons à extrémités arrondies qui avaient une fonction cérémonielle. Cette organisation architecturale n'apparaît pas à Rimatara, alors que celle du *ahu* avec des enceintes adossées, bien qu'exclusivement en corail, y est présente. Une si forte représentation de ce type de *marae* sur Rurutu, rapportée par Vérin alors qu'il étudiait les sites de maison, pose problème. Chaque *marae* qu'il interprète comme une structure cérémonielle à part entière, c'est-à-dire non associé à une plate-forme de maison, est décrit d'après les travaux de Seabrook, dont les plans sont si schématiques qu'ils sont inutilisables (Vérin 1969 : fig. 9, 45, 56). Aucune étude archéologique approfondie des structures cérémonielles de cette île n'a donc été menée, ni les travaux de Seabrook ni ceux de Vérin ne permettent actuellement de déterminer leur architecture.

Concernant les *marae* sur des plate-formes de maison, on constate que la construction prédominant est constituée d'enceintes, trois habituellement, qui comportent un *ahu*, soit à une extrémité, soit sur un côté. Les *ahu* sont en corail, formant un rectangle de 5 à 6 m de long par 1,30 à 2,50 m de large. Des petites pierres dressées sont souvent disposées à l'intérieur de celui-ci. Les *ahu* ont un point commun avec ceux de Rimatara, en ce sens qu'ils ne dépassent pas 40 à 70 cm de hauteur. Les enceintes sont généralement pavées, et lorsque des pierres dressées s'y trouvent, ces dernières ne dépassent

pas 50 cm de hauteur. Il est évident que les structures de Mangaia, en comparaison avec celles de Rurutu, sont plus proches de celles de Rimatara, du point de vue des techniques de construction, des matériaux utilisés et des caractéristiques architecturales.

Un dernier point concernant les *marae* de Rurutu se rapporte à un *marae* du district de Avera. Il se nomme Tapu'ata et se situe dans le secteur de l'actuel temple protestant construit par l'ancêtre de Teuruari'i, appelé Ama'iitera'i. Après le partage des atolls de Maria entre Rimatara et Rurutu, le nom donné au *motu* de Rurutu était Tapu'ata, du nom du *marae* ancestral de la grande lignée de chefs Teuruari'i. C'est exactement la même situation à Rimatara où les noms Tanimanu et Haerai ont été donnés aux deux *motu* de Rimatara dans le groupe de Maria. Il s'agissait du *marae* ancestral de la grande lignée des chefs Tamaeva.

## L'ÎLE DE TUBUAI

L'île de Tubuai, à l'est de Rimatara est, avec ses 45 km<sup>2</sup>, la plus grande île de l'archipel. Peu d'études archéologiques ont été menées sur Tubuai mais certains travaux ont été réalisés dans le cadre de levés topographiques (Aitken 1930). Des rares documents disponibles et des observations personnelles, on en déduit que le peuplement s'étendait de la ceinture côtière, à 10 m seulement du front de mer jusqu'à l'intérieur montagneux de l'île. Atiahara est un important site d'habitat dans le district de Mata'ura, non loin du *marae* Tonoha'e. Une occupation ancienne de l'intérieur des terres est mentionnée par un visiteur pendant son séjour dans l'île dans les années 1840 :

«... et tous les trois, nous sommes partis vers la montagne ouest. Je n'avais pas exploré cet endroit étant donné que les habitants étaient tous morts et que l'endroit avait été déserté depuis de nombreuses années. Cette crête rocheuse élevée se vêt d'une apparence romantique prévue pour exacerber les superstitions païennes, et j'avais supposé qu'autour de celle-ci existait un endroit de célébration pour leurs cultes et lors de l'exploration mes attentes ont été plus que comblées. J'ai vu des *morai* [*marae*], et ceux-là m'avaient coûté le plus de labeur que tout le reste que j'avais vu sur l'île. Ces structures ont dû être le fruit du travail d'une population dense. A de nombreux endroits, j'ai vu de longs murs de pierres ou ce que j'ai supposé être des routes sacrées, faisaient de 3 à 4 pieds de haut et conduisaient à ces *morai* qui étaient délimités par des piliers de pierres, au centre desquels étaient entassés de grands morceaux de pierres formant un carré oblong. J'ai supposé que ces structures faisaient office d'autels» (Pratt 1990 : 217).

Tous les espaces économiques potentiellement importants étaient, semble-t-il, exploités à l'arrivée des premiers Européens à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle ; avec le développement important d'une agriculture basée sur les tarodières irriguées (Morrison 1939 : 69).

Les traditions orales des îles de la Société suggèrent qu'à un moment donné, Tahiti a entretenu des relations étroites avec Tubuai. Selon la légende, un héros appelé Tafa'i a quitté Tahiti pour Tubuai afin de trouver une herminette sacrée pour couper les tendons du poisson qui liait Tahiti et Moorea (Henry 1928 : 422). Cela indique que Tubuai était connu pour ses herminettes. D'ailleurs, nombreux sont les visiteurs qui ont constaté cette activité au travers des éclats de débitage en basalte et des herminettes partiellement finies, très communs à Tubuai. En contraste, aucun éclat de débitage n'a été trouvé jusqu'à présent sur l'île voisine de Ra'ivavae, en dépit de la présence de roches basaltiques (Edwards, communication personnelle).

A l'arrivée des Européens, des objets trouvés à Tahiti provenaient de Tubuai, notamment des chasse-mouches et des tambours de cérémonies. On a donc la certitude qu'avant la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, les îles de la Société et Tubuai entretenaient des relations d'échanges. Ceci ne peut être que l'aboutissement d'une tradition plus ancienne entre ces deux régions.

### ▷ Les maisons

Les vestiges archéologiques des sites d'habitation semblent être plus proches de ceux de Rurutu et des îles de la Société que de Rimatara, notamment l'utilisation de pavages de basalte devant les maisons. Ceci est bien sur la conséquence de la disponibilité du basalte sur Tubuai, contrairement à Rimatara et Mangaia.

James Morrison, qui a habité à Tubuai en 1789, a écrit :

«Leurs maisons ont une forme ovale et, de loin, ressemblent à une longue meule de foin, elles font entre 40 et 80 pieds de long et entre 15 et 30 de large, et à peu près pareil en hauteur, la panne faitière est une grosse poutre maintenue par deux ou plusieurs piliers essentiellement en bois de toa, et les côtés et le sommet sont constitués d'une structure en bois carré dur de 5 à 6 pouces et fermement attachée, le toit en feuilles séchées est posé avec soin et constitué de pandanus ou de feuilles de palmes et durera plusieurs années ; des feuilles séchées du toit atteignent le sol sur l'arrière et vers les extrémités et sur le devant s'arrêtent à environ 6 pieds, le devant est fermé avec des bois sculptés avec soin et peints d'une couleur rougeâtre et dispose de plusieurs ouvertures d'environ 4 pieds de haut par 21/2 de large qui ont des volets, ayant ainsi la double fonction de portes et de fenêtres, ces volets sont également sculptés de figures grossières d'hommes et de femmes, et l'intérieur est soigneusement garni de roseaux d'environ 4 – 5 pieds de haut - le plancher est recouvert d'herbes d'une bonne épaisseur» (Morrison 1935 : 66-67).

Par ailleurs, à l'intérieur des maisons de Tubuai, était construite :

«une séparation au milieu avec une cloison de pierres afin de séparer les hommes et les femmes, à l'extrémité appartenant aux hommes se trouve un endroit séparé du reste et destiné à enterrer les hommes de la famille, cet endroit est

clôturé par un muret de pierres plates disposées sur quatre ou cinq pieds de haut, et ici les femmes ne doivent pas venir. A cet endroit, ils conservent les images de leurs ancêtres ou divinités tutélaires, car ils croient que leurs âmes aiment qu'on témoigne du respect à leurs restes et qu'elles rôdent toujours autour des lieux de leurs représentants. Ils sont sculptés de manière curieuse et décorés avec des cheveux, dents et ongles humains appartenant à leurs amis disparus, des plumes rouges et de la nacre disposés avec soin». (Morrison 1935 : 67).

Dans la maison du chef Tinnarrow (Tinorau ou Tinorua ?), pendant une bagarre entre les mutinés du Bounty et les habitants de Tubuai, les Anglais se sont emparés de deux curieuses images de leurs dieux de maisonnée, qui étaient décorés avec de la nacre, des cheveux, des dents et des ongles humains, taillés d'une très curieuse manière, et autour d'eux était placée une sorte de toupet de plumes rouges issues de la queue d'oiseaux tropicaux». (Morrison 1935 : 58).

Ces témoignages indiquent qu'à Tubuai, du moins, il y avait un lieu de culte ancestral à l'intérieur des maisons de certains groupes familiaux de haut rang.

### ▷ Les marae

Les *marae* de Tubuai ont un aspect spécifique à l'île. L'enceinte de dalles dressées est l'élément essentiel de ces *marae* comme ailleurs dans les Australes. Sur Tubuai, les *marae* sont en majorité, constitués de dalles de basalte formant trois côtés, le quatrième côté généralement situé au sud, et ouvert (Routledge 1921 : 442, Aitken 1930 : 118). Dans certains cas, des ouvertures situées sur les alignements latéraux, permettent l'accès au *marae*. Une technique similaire est employée sur l'île de Ra'ivavae (Edwards 1995). Il est fort probable que le quatrième côté donnait sur une maison des dieux érigée sur le *marae*. Les officiants entraient par les ouvertures sur les côtés, se tenaient à l'intérieur de l'enceinte et faisaient face à la maison des dieux où étaient conservées les images des dieux.

James Morrison nous donne une description d'un *marae* :

«Leurs *morai's* ou lieux d'adoration sont différents de ceux des Îles de la Société, leurs pavages sont plats et un certain nombre de grandes pierres planes sont érigées en gradins ou rangées au centre. Des plants de *ti* ou réglisse y sont plantés et leurs tiges étaient longues d'environ six pieds, et de la grosseur d'un doigt d'homme ; ces lieux ont chacun une petite maison sur l'un des côtés et ressemblent quelque peu à un cimetière ; ici, ils offrent des sacrifices d'hommes et de tortues. Lorsqu'un sacrifice est pratiqué, les hommes du district se rassemblent sur le *morai* et les anciens et les prêtres (qui sont nombreux) tiennent toujours leurs "lances de marche" d'une main et un jeune plant de plantain dans l'autre. Ceux-ci sont jetés en tas avec des longues prières quand (si le sacrifice est un sacrifice humain), la victime est désignée du doigt et renversée. Finalement, ils la tuent en lançant leurs lances aiguisées à cet effet. Le corps est immédiatement disséqué avec des couteaux de bambou, et chacun

en prend une partie qu'il enveloppe dans des feuilles de *ti* et chacun ramène son morceau sur son propre *morai*, où il est à nouveau offert avec un arbre de plantain - la tête, les os et les intestins sont enterrés dans le *morai*, et une pierre est dressée, non pas pour perpétuer la mémoire de l'homme mais comme une marque du nombre d'offrandes offertes ici. Certains de ces *morais* ont de nombreuses marques de cette sorte. Un festin est alors préparé et les prêtres mangent sur le *morai*, du poisson, du pain, des *taro*, etc., dont une partie est également offerte accompagnée de longues prières» (Morrison 1935 : 71).

Pour sa part, le missionnaire mormon Addison Pratt relate, dans un ouvrage inédit, sa visite d'un *marae* de Tubuai dans les années 1840, 15 ans seulement après la conversion au christianisme par les représentants de la L.M.S. Il y décrit une maison se tenant à une extrémité d'une enceinte de pierres :

«J'ai été invité, ou plutôt c'est moi qui ai invité quelques indigènes à m'accompagner pour voir un *marae*, l'endroit d'anciens cultes d'adoration. Il se trouve sur le versant d'une colline près du pied de la montagne. C'est un endroit où des milliers de personnes avaient coutume de se rassembler pour offrir des sacrifices et tenir des cultes d'adoration. Près du sommet de la colline, se tenaient quelques piliers en pierres qui formaient une zone ou un carré oblong d'environ 2 perches [une perche = 5,03 m] par 6. Au centre se trouve une pile oblongue de pierres, ceci était l'autel. C'était là que se tenait le *Tahuarahi* [*Tahuapure*], ou grand-prêtre. Le sol était pavé, une superficie de 6 perches de large avait été décaissée afin de rendre la surface plane, et elle a été ensuite pavée sur 20 ou 30 perches le long de la pente jusqu'à ce que vous arriviez sur le plat en dessous. Ici, il y avait généralement une longue maison où ils avaient l'habitude de cuisiner ou de faire la fête après avoir offert leurs oblates. Les femmes et les enfants n'étaient jamais autorisés près de ces endroits. Le grand-prêtre, après avoir disposé son offrande sur l'autel, généralement se retournait et se recroquevillait face aux gens qui étaient debout sur ce dallage et répétait certaines prières. A certaines pauses, ils poussaient tous un cri que l'on pouvait entendre à une grande distance. De par la loi, chaque fidèle se devait d'apporter avec lui une pierre de pavage et de cette manière toutes ces pierres étaient rassemblées.

Aux temps anciens, leur culte n'était pas aussi strict jusqu'à ce qu'arrivent deux *Tahuarahi* de Huahine, une île située à environ 350 miles au nord-ouest d'ici. Cela doit faire un siècle ou deux déjà. Ces hommes ont enseigné aux habitants que c'était un péché de manger avec leurs femmes ou de goûter de la nourriture qu'elles avaient préparée et qu'ils n'étaient pas autorisés à adorer ensemble. Ils avaient l'habitude d'offrir à leurs dieux de la guerre des sacrifices humains avant de se rendre à la bataille afin de les apaiser ; et alors ils étaient victorieux» (Pratt 1990 : 207).

Ces deux descriptions attestent de la présence d'une maison à une extrémité d'une enceinte à trois côtés. Selon Pratt, cette maison devait servir pour les fêtes associées aux cérémonies,

pour le dépôt des dieux ancestraux qui devaient également être rituellement nourris pendant les cérémonies sur les *marae*. Selon Morrison, elle servait aussi pour l'offrande de sacrifices humains et de tortues aux dieux. L'offrande de si prestigieuses victimes sacrificielles était certainement restreinte aux grands *marae* tribaux, situés sur la côte près de l'endroit où ont résidé les mutinés, ou à des *marae* tel que celui de Tonoha'e. Sur les *marae* plus petits liés à des groupes de descendances plus réduites (*'opu feti'*), les offrandes aux ancêtres devaient être moins spectaculaires. Pratt décrit explicitement les participants se tenant sur le pavage à l'intérieur de l'enceinte faisant face aux prêtres à une extrémité.

Il est intéressant de voir que c'est de Tubuai que nous détenons la seule description d'une cérémonie sur un *marae* dans les Australes, datant de l'arrivée des Européens. Concernant le statut des femmes des îles Australes, contrairement à ce que relate Pratt, le témoignage de Morrison suggère qu'elles participaient aux cérémonies célébrées sur les *marae* qui n'étaient pas exclusivement réservées aux hommes, comme sur le *marae* ancestral de la lignée des chefs des Tamatoa.

«Le chef de cette partie de l'île appelé Tummotoa a fait de M. Christian son ami d'après les coutumes de l'île.

M. Christian se rendit à terre à sa maison et il alla sur le *morai* et s'assit sur un grand morceau d'étoffe, placé là à cette fin, et il était entouré par les parents du chef, et les chefs de famille qui lui étaient sujets ou appartenaient à son district ; le chef a commencé par faire un long discours en le présentant avec un jeune pied de plantain (qui ici est l'emblème de la paix) et une racine de *yava*, en le saluant avec le nom de Tummotoa, car c'était la coutume d'échanger les noms lorsque l'on devenait ami. Les membres de sa famille venaient à tour de rôle, chacun exécutant une cérémonie similaire, mais à la différence près que chacun d'entre eux lui offrait un morceau d'étoffe en plus du plantain et du *yava*. Après eux, arrivèrent les propriétaires terriens, chacun servi par un homme (jusqu'au nombre de 50) chargé de deux paniers de provisions et d'un morceau d'étoffe. Les provisions consistaient en du poisson cru préparé, du fruit de l'arbre à pain, du *taro*, des plantains, des noix de coco, etc. Elles étaient toutes placées devant lui, les femmes des familles de chefs suivaient ensuite de manière similaire, et lorsque tout était fini, les hommes prenaient les étoffes, les provisions et le *yava* et les amenaient sur les bateaux» (Morrison 1935 : 54).

Routledge, lors de son étude menée aux Australes dans les années 1920, a estimé que dans certains cas, comme pour le *marae* Hari'i dans la zone côtière, «certaines pierres périphériques suggéraient la possibilité d'un chemin d'approche». Ce *marae* Hari'i est situé non loin de la mer, auquel cas les chemins conduisant au *marae* côtier pourraient être similaires à ceux de Ra'ivavae (Routledge 1921 : 449-450). Aucun chemin de ce type n'a été remarqué à Rurutu et à Rimatara.

À l'intérieur des terres de Tubuai, des *marae* sont implantés dans la pente des montagnes avec un système d'enceintes ressemblant à un type de *marae* de Rimatara. La description



▷ Figure 83 - Plan général du site Hiti'ura à Tubuai (Miller 1988)

de Pratt est clairement basée sur un *marae* de ce type puisqu'il déclare que les enceintes descendaient jusqu'à une zone plane où la maison était située.

Routledge décrit brièvement deux *marae* :

«Composés de grandes dalles de pierres, qui sont dressées pour former des palissades constituant trois côtés d'un carré ; le quatrième côté est généralement celui donnant vers le Sud et toujours ouvert ; dans certains cas des ouvertures se trouvaient dans les côtés, et pouvaient faire office d'entrée. Les pierres utilisées sont basaltiques, l'ensemble ressemblant à des pierres tombales, mais l'extrémité haute a tendance à être pointue alors que la base fichée dans le sol est épaisse et lourde... La face d'une pierre qui est dirigée vers l'enceinte est généralement plane, celle qui est loin de celle-ci a tendance à être convexe d'un côté à l'autre. Les dalles sont disposées de manière relativement serrée, mais l'on ne recherche à intercaler des fragments plus petits entre elles. Elles varient beaucoup en hauteur, allant de 2 pieds à 7 ou 8 pieds, bien que dans des cas exceptionnels, elles peuvent être encore plus grandes. Les plus grosses pierres sont toujours placées à l'opposé du côté qui est ouvert. Un pavage a été conservé dans les meilleures conditions et en entier. Des pierres périphériques suggèrent que le rectangle aurait pu, à l'origine, former une seule et la principale partie d'un ensemble plus grand» (Routledge 1921 : 442-443).

Aussi bien Routledge que Aitken remarquent que sur de nombreux sites des dalles et pavages de *marae* ont été retirés pour être utilisés dans des constructions modernes. Aitken (1930 : 120) note que les *marae* étaient «soit placés sur des terrains plats ou, s'ils étaient situés à flanc de colline, suivaient la pente du site. Sauf à Potuitui... il n'existait aucune indication de nivellement ou de remblai». Il y a finalement très peu de *marae* intacts décrits par Aitken qui donnent une indication sur d'autres éléments architecturaux que les enceintes.

Le *marae* Tanitepu ressemble aux *marae* de Rimatara à cause de son emplacement. Il est formé d'une enceinte fermée sur trois côtés avec de grandes dalles dressées, dont l'une mesure 3 m de haut. Tout l'intérieur est pavé. Le *marae* se trouve sur la pente d'une colline située au-dessus d'une zone marécageuse qui a pu être une tarodièrre pré européenne. Aucune autre structure n'a été répertoriée à proximité (Aitken 1930 : 126-127). Une autre *marae*, appelé Vaitauari'i, se situe sur un terrain relativement plat entre une zone marécageuse, sans doute une ancienne tarodièrre, et la pente. Il possède une enceinte pavée de 9 x 13,50 m. Un dernier *marae* qui mérite d'être mentionné est celui du mont Hanareho, situé haut dans la montagne, à une altitude de 300 m. Il s'agit d'une enceinte de 9 x 15 m, constituée de grandes dalles basaltiques sur trois côtés et d'un intérieur pavé.

Ces trois *marae* sont la preuve que l'occupation s'étendait depuis les zones planes des plages vers les tarodièrres à l'intérieur et jusqu'en hauteur sur les pentes des montagnes. Toutefois, la description et les cartes des sites de Aitken sont trop inadaptées pour tirer des conclusions précises quant à

l'emplacement, les différentes altitudes ou les éléments architecturaux des sites de Tubuai. Aitken donne juste une description sommaire appuyée par des sources ethnohistoriques.

Des travaux plus récents ont permis d'obtenir de nouvelles informations. Ils comprennent une carte détaillée d'un certain nombre de structures associées à un site cérémoniel, appelé Hiti'ura (Miller 1988). Sur ce site, une enceinte de *marae* est située à proximité d'un lit de rivière qui la sépare d'un autre *marae* associé à un système de plate-formes. Ce dernier se trouve au sud de la première structure et du lit de la rivière. La grande enceinte carrée à l'est du site mesure 16,20 m par 15 à 16 m. Elle est formée de dalles dressées en basalte qui, comme l'a remarqué Routledge, s'effilent en pointe au sommet (fig. 83). Elles ont une hauteur variable comprise entre 1,20 m, jusqu'à la plus grande dans l'angle sud-est qui mesure 3,40 m. De l'autre côté du *marae*, vers l'extrémité nord-ouest, se trouve un alignement qui traverse la cour. Celui-ci donnait certainement sur la façade de la maison, car cette extrémité est en majeure partie ouverte. Quelques pierres dressées ont pu être disposées devant la façade de la maison qui se trouve à une extrémité du *marae*. L'enceinte est entièrement pavée.

Juste à l'extérieur, du côté nord-ouest, une pierre dressée isolée, rappelle une situation similaire à Rimatara. A l'extérieur de la façade est de l'enceinte, des dalles dressées sont disposées à intervalles. Plus loin, vers le nord-est, on observe plusieurs structures plus petites formées par des pierres dressées, disposées en petits rectangles, dont certains avec un pavage intérieur. Elles mesurent 1,50 m à 2,50 m. Deux structures ressemblant à des cistes sont situées juste au nord. Ce sont probablement des structures funéraires qui ressemblent fortement à celles de Rimatara, Ra'ivavae et plus particulièrement avec le *marae* Kaionu, site AIT.16 à Aitutaki (Bellwood 1978 : 98). En prenant la route de l'intérieur des terres depuis Mata'ura à Mahu, on remarque plusieurs structures de ce type dans les collines. Il s'agit de simples petits rectangles, formés par des pierres dressées en basalte de taille moyenne, au sommet pointu.

De l'autre côté du lit de la rivière, au sud, existent d'autres structures et un autre *marae* formé par des dalles dressées de basalte, effilées à leurs sommets. C'est un monument inhabituel car il a un plan ovale fermé. Son intérieur est également pavé. Il mesure 10 x 6 m et se situe près d'une série de terrasses sur un terrain en pente. L'organisation de l'espace est confuse : de nombreux murs d'anciennes plate-formes s'étalent sur la pente de la colline au milieu d'affleurements naturels de basalte. Ces plate-formes ont dû être utilisées comme sites de maisons associés au *marae*. Ce site illustre le fait que les *marae* sont constitués d'éléments multiples et sont associés à d'autres structures comme les plate-formes (fig. 84).

Le plan de la première enceinte correspond bien aux observations de Morrison et de Pratt, concernant la densité des structures dans les zones élevées du district de Mata'ura. La ressemblance de ce site avec ceux de Rimatara n'est donc que partielle.

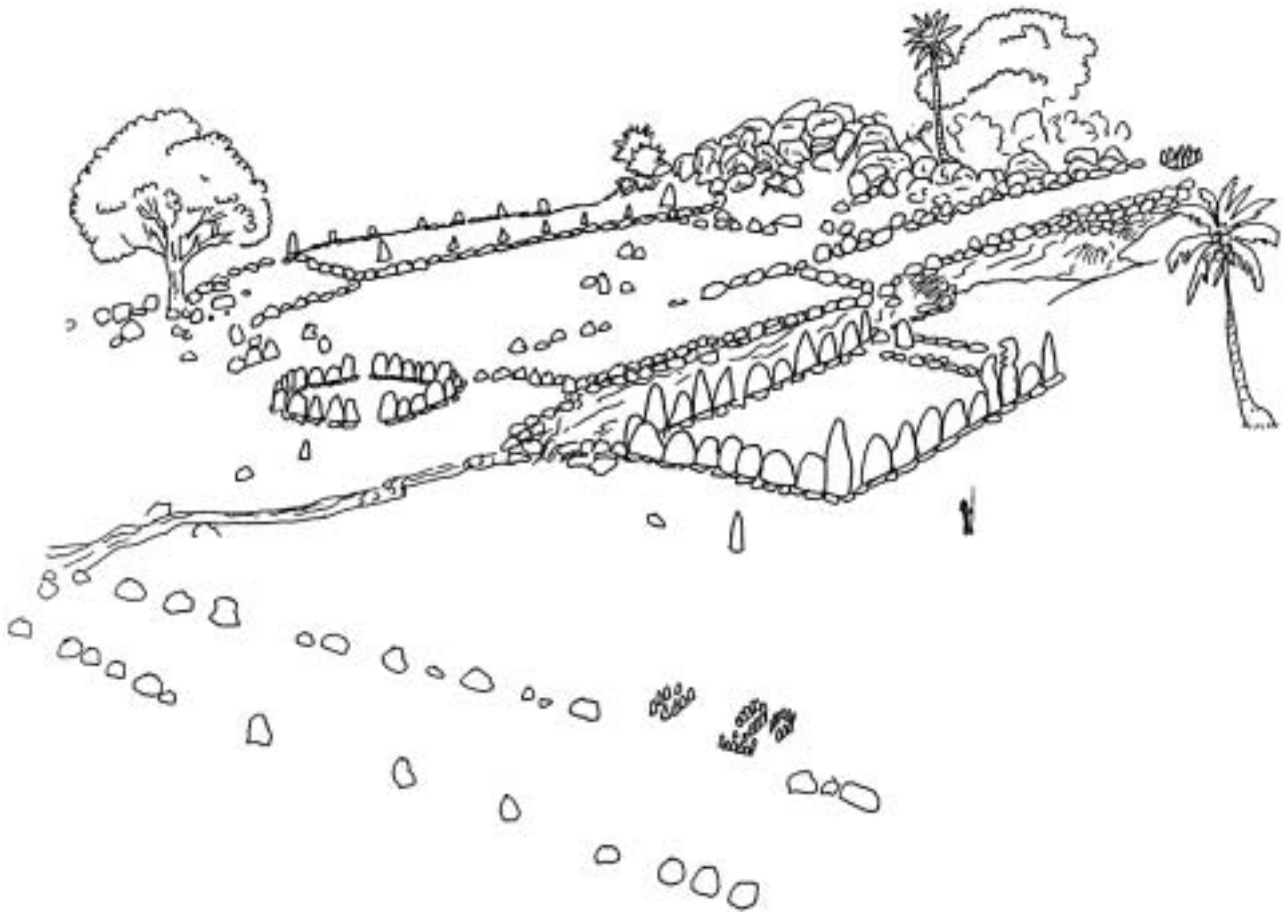
Un site décrit par Miller (1988) est comparable à certains sites de Rimatara. Il s'agit du *marae* PAO 17 sur la terre de Tarotapu. Il est constitué d'une série de terrasses étagées sur la pente d'une colline. Il n'est pas isolé, mais fait partie d'un ensemble plus vaste avec de nombreuses terrasses à proximité. Il possède une longue enceinte rectangulaire avec des divisions internes ressemblant à l'agencement architectural des sites 432.3 et 433.26 à Rimatara, bien que ce dernier se trouve sur un terrain plat. Un aspect particulier du *marae* PAO 17 et d'autres sur l'île, est que des pierres dressées très curieuses ont probablement été choisies en raison de leur formes inhabituelles, en vagues ou en ondulations. D'autres sont fourchues à leurs extrémités comme des ramures d'arbres. Elles doivent provenir d'un filon de roches volcaniques qui présente ces formes particulières.

Miller mentionne l'existence d'un autre *marae* d'architecture comparable (PAO 2) sur une terre appelée Pahutaninoa. Les divisions internes sont marquées par trois pierres dressées en travers de la cour pavée, qui créent ainsi des enceintes séparées dans une longue structure rectangulaire sur la pente de la colline. Ces pierres dressées sont généralement plus grandes que celles formant l'enceinte. La même caractéristique se retrouve sur PAO 17. Les pierres formant l'enceinte rectangulaire du *marae* sont de hauteur variable, les unes à côté des autres, comme si les bâtisseurs avaient recherché l'asymétrie

dans leur construction. Ceci est également une caractéristique des *marae* de Rimatara où, à certains endroits, de grandes pierres dressées sont placées près d'autres bien plus petites. Il note aussi que ces *marae* se trouvent souvent sur les pentes de collines, comme c'est fréquemment le cas à Rimatara. A Tubuai, ce *marae* atteint une longueur de 100 m, mais n'excède pas 5,50 m de large (Miller 1988 : 4-5).

Les *marae* sont souvent situés près des zones marécageuses qui étaient cultivées sous forme de *pa'i taro* (tarodières). Il y a aux alentours des vestiges de plate-formes et de pavages, peut-être des sites d'habitation, alors que les *marae* se situent plus haut, sur les pentes. Une étude plus approfondie de l'occupation de l'espace serait nécessaire afin de tirer des conclusions étayées sur les associations de sites et les variations entre districts de l'île.

On doit enfin mentionner l'existence à Tubuai, de pétroglyphes sur les dalles basaltiques dressées formant les enceintes. Ceux-ci ont été étudiés dans les années 1970 par Candelot (1980 : 133-138). Ce dernier voit dans les motifs de l'île une claire relation avec ceux d'autres îles, notamment Ra'ivavae (des rames) et Mangaia (des herminettes cérémonielles). La composition des pétroglyphes est souvent complexe, notamment sur Mata'ura site 1, Taahuaia site 3, et le *marae* Matarau à Tamatoa 1 site 10. Les chevrons font partie intégrante des motifs de ces îles, de Ra'ivavae à Aitutaki.



▷ Figure 84 - Reconstitution du site Hiti'ura, à Tubuai (Miller 1988)

C'est notamment à Aitutaki, dans les îles Cook, que l'on trouve la plus grande gamme de motifs de chevrons utilisés dans leurs objets en bois sculptés et peints (Idiens 1990 : 23-25). Le motif appelé «K», que l'on voit si souvent parmi les motifs des îles Cook (particulièrement à Mangaia), se retrouve sur une grande dalle du site Taahuaia 1 site numéro 3 (Candelot 1980 : 136).

A ce jour, aucun pétroglyphe n'a été signalé à Rimatara et Rurutu. Toutefois, ces îles possèdent des *ti'i*, sculptés dans la pierre ou le corail que l'on trouve sur les *marae*. Ce n'est que récemment que des pétroglyphes ont été trouvés à Ra'ivavae sur un *marae* et sur une ciste funéraire (Edwards, 1995). Toutefois, pour la ciste, il s'agit plus de gravures en bas-relief que de pétroglyphes. Ceux-ci sur Ra'ivavae représentent des motifs zoomorphiques, anthropomorphiques et géométriques.

Edwards déclare que les pétroglyphes sur l'île «semblent être limités à certains *marae*, où ils sont sculptés sur la face interne de quelques dalles dressées en basalte qui entourent la cour du monument». Il s'agit donc encore d'un aspect commun à Tubuai et Ra'ivavae.

### ▷ Discussion

Bien que les *marae* à enceinte mettent en évidence une tradition commune à ces îles, les monuments de Rimatara et Tubuai sont assez différents, du fait notamment de l'utilisation du basalte pour cette dernière. A Tubuai, l'enceinte des *marae* est ouverte à une extrémité et donne sur un ancien emplacement de maison. Ils sont presque toujours entièrement pavés de basalte. L'utilisation du *'iri'iri* semble jusqu'à présent totalement absente. Des cistes peut-être funéraires ressemblent à celles des îles Cook, de Rimatara et de Rurutu. L'environnement de Tubuai est beaucoup plus varié en raison de sa plus grande taille, si bien que des sites sont implantés dans des situations géographiques plus diverses. Un peuplement permanent sur la ceinture côtière est possible grâce au vaste lagon qui protège l'île et qui fait défaut à Rimatara. Les traditions orales indiquent qu'il y a eu à une époque beaucoup de contacts entre les îles Sous-le-Vent et Tubuai (cf. chapitre 5). Cette dernière porte d'ailleurs souvent des noms de lieux issus des îles Sous-le-Vent. Un *marae* est dédié à la lignée des Tamatoa de Ra'iatea, devenus des grands chefs à Tubuai. Il existe également de nombreux noms communs à Tubuai et Ra'ivavae, qui montrent de fortes relations entre ces deux îles qui formaient un ensemble culturel individualisé parmi les îles Australes.

## L'ÎLE DE RA'IVAVAE

Edmundo Edwards (1993) a mené une étude complète des vestiges de surface de Ra'ivavae. Jusque-là, peu de travaux archéologiques avaient été réalisés sur cette île. Kathleen Routledge (1921) a produit les premiers plans des structures archéologiques et notamment des *marae*. Stokes (n.d.) a donné quelques descriptions des sites qu'il a visité au début du 20<sup>ème</sup>

siècle. Comme Edwards s'est appuyé sur ces documents, nous citons uniquement ses travaux. Il a prospecté toute l'île qui est essentiellement composée des deux caldeiras effondrées de Vaiuru et Rairua. Comme pour Tubuai, les sites sont situés sur diverses zones de l'île, allant de la ceinture côtière jusqu'à l'intérieur montagneux. Edwards (1993) a écrit que la population, du moins au début de l'arrivée des Européens, était «densément regroupée à l'intérieur des (caldeiras) ... effondrées car ces zones offraient des conditions d'environnement plus favorables permettant des cultures intensives de *taro* et de tubercules».

### ▷ Les maisons

Les sites de maisons se divisent en deux types principaux, les maisons rectangulaires et les maisons à extrémité arrondie.

«Les habitations, en général, semblent avoir été longues et étroites et étaient toujours associées à une véranda pavée mais d'autres catégories telles que les cuisines et les abris n'étaient pas pavés... L'étude nous a permis de mettre en lumière trois types majeurs de maisons basés sur les formes et les plans de maison : rectangulaire, à extrémité arrondie et en forme de U». (Edwards 1993)

Il n'a identifié que les fondations de deux maisons rectangulaires qui se trouvent au pied des éperons rocheux. Il est probable que bien d'autres de ce type existent dans des zones similaires mais qu'elles sont actuellement ensevelies sous les colluvions de pente. Dans ce type, il a noté la présence de bordures de maisons en corail et en tuf, qui sont entourées d'un pavage en basalte bien ajusté.

A propos du type à extrémité arrondie, Edwards note :

«Sans aucun doute, ceci constituait la forme la plus commune de maison et était similaire à celles des autres maisons des îles Australes, au niveau de la forme et probablement également de la charpente... La grande taille de certaines d'entre elles suggèrent qu'elles ont pu avoir une fonction particulière telle des maisons de guerriers ou de la secte des *Ario'i*, ou des maisons de réunion».

Dans le type des maisons en «U», Edwards n'a enregistré qu'une seule structure, alors que Stokes en a décrit deux autres. Cette forme ne semble pas très commune et la maison qu'il a trouvée mesure seulement 5 x 3,50 m. L'intérieur de toutes ces maisons, comme cela a été décrit pour Rimatara et Rurutu, était probablement recouvert d'herbes et de tapis de pandanus. Tous les sites de maison ont un pavage extérieur en basalte.

### ▷ Les *marae*

Edwards a identifié quatre types de *marae*. Il désigne le premier type, «international», dont un spécimen est le *marae* de Temahara. Pour ma part, je préfère plutôt les appeler «grands *marae* tribaux». Ces *marae*, bien que situés dans un district particulier, sont importants car ils ont symbolisé diverses prérogatives pour certains groupes tribaux. Ils étaient

les *marae* de nombreux groupes qui ne résidaient pas nécessairement dans le district où le *marae* était situé. Cependant, ces groupes avaient, au travers des lignées de descendance, des droits ancestraux liés à ces *marae*. Le second type est appelé «*marae* de district» pour les groupes tribaux d'une chefferie. Le troisième type est le «*marae* familial».

Le quatrième type fait référence aux «*marae* cérémoniels». Ces derniers avaient une fonction spécifique telle que la réclusion de jeunes femmes de haut rang afin de blanchir leur peau. Plutôt que de les appeler «cérémoniels», vu que tous les *marae* sont cérémoniels, je préfère les appeler «*marae* à fonction spécifique».

Le premier type de *marae* (B1 selon la typologie de Edwards) est souvent construit sur les versants des collines et ses composantes peuvent être divisées en terrasses. Ce type est défini par une cour ouverte pavée de pierres de basalte soigneusement disposées. Le pavage est délimité par des bordures en corail parfois en alternance avec des petites pierres dressées en basalte, d'environ 10 cm de hauteur. Il y a aussi occasionnellement des petites pierres dressées situées dans la cour et fichées dans le pavage. Souvent au sommet du *marae*, se trouve une plate-forme basse qu'Edwards considère comme un *ahu*. Cette structure peut être remplie de terre ou de corail et pavée. Des tombes sont fréquemment associées à ces structures. Un exemple illustrant ce type est le *marae* VAI 77.

«Ce *marae* est situé sur une pente douce au pied des collines dans la partie centrale de la caldeira de Vaiuru. La structure est plus ou moins isolée... Le *marae* se compose d'un pavage en escalier légèrement trapézoïdal mesurant 55 m de long et 14 m à sa plus basse extrémité et 11 m à son extrémité supérieure. Certaines pierres dressées sont fichées sans ordre apparent dans le pavage. Il est flanqué sur un côté par un alignement de petites pierres dressées insérées à intervalles et bordant le pavage. L'extrémité supérieure a un alignement de dalles de basalte posées sur chant qui forment une petite terrasse ou *ahu* de 0,5 m de hauteur, avec un groupe de tombes. Dans la partie inférieure [du site], il y a une zone non pavée mesurant approximativement 10 m par 8 m de large, délimitée dans sa partie inférieure par un alignement de petites pierres dressées de basalte mesurant environ 20 cm de largeur et 25 cm de hauteur [...] Cela pouvait bien être la maison du *marae*» (Edwards 1993).

Le type de *marae* B III est intéressant car il représente le *marae* typique de Ra'ivavae. Le plan trapézoïdal de l'enceinte rappelle un aménagement similaire sur un site de Rimatara, le *marae* Ra'au tahi (433.30). Les *marae* de ce type semblent être des *marae* de district. Il y a une terrasse pour l'emplacement d'une maison à l'arrière d'une enceinte pavée. Sur l'un des côtés, il y a parfois une succession de terrasses pavées étagées sur la pente qui conduisent jusqu'à un *ahu*. Elles mesurent quelques mètres de long ou plus, auquel cas elles forment une sorte d'escalier suivant l'inclinaison de la pente. Un muret en blocs de corail taillé borde ces terrasses. Les murets des terrasses qui évoquent un escalier sont en corail ou en tuf

rouge, des petites pierres dressées de basalte s'y trouvent intercalées. A l'extrémité supérieure de ces aménagements se trouve une terrasse ou *ahu*, sur laquelle se tiennent parfois des *ti'i*. Les *marae* situés sur la côte ont souvent un chemin d'accès pavé, comme l'a noté Routledge.

Les enceintes de ces *marae* sont formées par des dalles en basalte, en calcaire corallien ou grès de plage. C'est une enceinte fermée sur les quatre côtés avec une entrée principale près du centre de la façade avant. Il y a également de très grandes pierres dressées situées à l'intérieur de l'enceinte qui ne sont pas alignées. Les dalles qui constituent en général les enceintes, ont leur face la plus plane orientée vers l'intérieur de la cour. Les dalles dressées se touchent sans laisser d'espace entre elles. Les dalles à l'arrière de l'enceinte sont plus basses que sur les trois autres côtés. Dans certains cas, elles ont à leur pied une bordure en corail ou en tuf rouge intercalée avec des pierres dressées de basalte. La terrasse arrière est de 30 à 50 cm plus haute que la cour pavée. Sur cette terrasse était probablement construite une maison pour abriter les représentations des dieux. Une à trois entrées conduisent de la cour vers cette terrasse.

Le dernier type de *marae* est le type B IV. Il s'agit de petites enceintes carrées ou rectangulaires constituées de petites pierres dressées de basalte. Elles mesurent en moyenne 4 par 2,50 m et sont souvent associées à des tarodières ou des terrasses agricoles. Dans la plupart des cas, les pierres dressées sont rectangulaires ou plus ou moins carrées et font environ un mètre de hauteur. Il n'y a pas d'entrée apparente et l'intérieur n'est pas pavé.

### ▷ Discussion

On observe à Ra'ivavae une densité de sites plus grande autour des tarodières. Globalement, ce modèle d'occupation de l'espace se retrouve sur beaucoup d'îles des Australes et des Cook du Sud. Selon la tradition, le contrôle des tarodières étaient souvent la cause de la majorité des conflits inter-tribaux. Le fait qu'il fallait parfois les défendre par la force explique peut-être l'apparition sur les collines de forts tel que Hataturi, qui était en fonction au moment de la visite du roi Pomare II au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Les sites de maison semblent très similaires à ceux de Tubuai, bien que la présence de petites pierres dressées aux sommets effilés soit une caractéristique unique. Les dallages sont tous en basalte et des petits murets de pierres semblent avoir été utilisés pour délimiter la maison. Edwards a remarqué la qualité architecturale de ces structures. Leurs plans et l'usage de pavage de basalte les rapprochent des structures de Tubuai.

L'architecture des *marae* bien que propre à l'île, se rapproche par le système d'enceintes et une maison des dieux située sur la terrasse supérieure, de celles de Tubuai. La spécificité locale apparaît dans l'aménagement d'entrées à partir des cours fermées vers la maison des dieux. A Tubuai, c'est l'extrémité ouverte du *marae* qui permet l'accès à la maison des dieux.



### 4. 3. Les maisons des dieux sur les marae des îles Cook et Australes

Tout d'abord, il faut clarifier le terme «maison des dieux». Il est apparu dans la littérature anthropologique de la Polynésie pour décrire les structures portables contenant les images des dieux qui étaient construites sur les *marae* et également transportées entre différents *marae*, le *fare atua* des îles de la Société en est un exemple. Il peut également désigner une véritable maison construite dans ou à proximité du *marae*, dont la fonction est notamment d'abriter les divers objets cultuels.

Des maisons des dieux et des maisons cérémonielles ont existé sur Rarotonga (Williams 1838 : 155), Aitutaki (Williams 1838) Mangaia (Buck 1944 : 309-310), Rurutu (Ellis 1830 [3] : 400), Tubuai (Morrison 1935 : 71) et Ra'ivavae (Pofatu 1901 [1] : 63). On constate qu'une partie des *marae*, de Rarotonga à Ra'ivavae, est constituée de maisons ayant une fonction cérémonielle. Leur emplacement varie d'une île à l'autre et également d'un *marae* à l'autre sur une même île.

Elles sont parfois intégrées à l'architecture de pierres comme à Tubuai et Ra'ivavae. A Rurutu, il y a peu d'informations disponibles sur l'emplacement de la terrasse pour la maison des dieux. Il est possible que les maisons à extrémité arrondie construites sur les terrasses aient contenu, elles aussi, des représentations des dieux ancestraux. A Ra'ivavae, la situation des maisons des dieux sur les *marae* est presque toujours la même, en arrière ou sur un côté de l'enceinte. A Rimatara, il existe plusieurs emplacements identifiés. Dans certain cas, la maison des dieux se situe derrière l'enceinte du *marae*, comme sur le site Rani Hiva 431.3. Elle peut aussi être placée sur une terrasse près de l'enceinte du *marae* comme sur les sites 432.1 et 433.38 ou à l'intérieur d'une enceinte comme sur le *marae* Haera'i à Mata'irani (site 432.15) où en contrebas des cistes et terrasses se trouve une grande enceinte rectangulaire sans aucune structure interne apparente.

Comme nous l'avons vu pour Rarotonga, le *marae* et certaines maisons ont souvent des fonctions rituelles et un aspect architectural très proche. Sur Rimatara, les maisons des dieux sont souvent situées près ou parfois à l'intérieur des enceintes en dalles coralliennes. Toutefois, les maisons des dieux, à la fois sous forme de grandes structures bâties et de structures portables plus petites, sont une caractéristique des *marae* des îles Cook (Williams 1838 : 155), des îles Australes et des îles de la Société (Buck 1944 : 309). Il est probable que les *marae* de Tubuai soient fermés sur trois côtés tout simplement parce que le quatrième était ouvert sur une maison des dieux (Morrison 1935 : 70).

Dans les îles de la Société où nous disposons des meilleures informations sur les maisons des dieux portables, le *fare atua* est souvent placé dans une maison sacrée sur un grand *marae*, appelée *fare ia manaha* dans le cas du culte du dieu 'Oro. Il y a également une grande maison disposée sur

des piliers sur le *marae* de Mata'irea rahi à Huahine, où de nombreuses représentations des dieux étaient gardées au sanctuaire du dieu Tane. Sur ces sites, il s'agit de véritables maisons construites sur les *marae*, destinées à recevoir les objets sacrés utilisés au cours des cérémonies (vêtements, tambours, objets rituels, etc.) qui ne pouvaient pas quitter l'enceinte du *marae* parce qu'ils étaient *tapu*. Certaines effigies des dieux étaient également apportées et conservées à cet endroit.

Par contre, les représentations des ancêtres divinisés ont pu être conservées dans les demeures des aînés mâles de la lignée. Ce pouvait être un grand chef comme Tinorau à Tubuai, décrit par Morrison, mais aussi les aînés des différents 'ati ou 'opu feti'i dont les représentations étaient parfois gardées dans un coin d'une maison située habituellement dans une zone résidentielle. Les représentations des dieux supérieurs comme Rono (Rongo), Tane, Ta'arua (Tangaroa) étaient sans doute conservés de manière permanente dans leurs propres maisons sur les *marae* où ils étaient entretenus, habillés et alimentés quotidiennement par les prêtres résidents qui vivaient soit sur les *marae* soit aux alentours.

Le missionnaire Gill décrit ce qu'il a constaté à Mangaia :

«Des idoles en bois d'arbre de fer représentant Motoro, Kereteki, et Utakea se trouvaient dans la maison des dieux appartenant au roi. A l'entrée de la case en roseaux, lieu d'habitation des principales divinités des chefs de Mangaia, se tenait la première idole, Rongo, représentée par une conque marine ; puis venait Motoro, guide de la vie quotidienne ; puis suivait Tane et dix autres objets de culte ; parmi lesquels figuraient Kereteki et Utakea» (Gill 1876 : 28).

Ce témoignage indique que de nombreuses divinités étaient conservées sur le même *marae* dans une maison des dieux qui, de toute évidence, n'avait pas la taille du *fare atua*, mais d'une vraie demeure. Il ne fait aucun doute qu'une telle situation ait existé à Rimatara, sur les *marae* Tonoha'e à Mateaha et Haera'i à Mata'irani. A Ra'ivavae, un texte décrit comment un dieu tutélaire qui symbolisait l'île était gardé dans une maison et pas nécessairement sur un *marae*.

«Mauri répondit, Comment est-ce qu'une lance en bambou, trempée dans l'eau de mer, peut-elle être pointue ! Si la frégate sacrée, représentant le dieu oiseau, devait glisser de la faitière de notre maison, ici Hare-'ura le monticule sacré de notre terre se brisera en morceaux» (Pofatu 1901[1] : 66).

Les divinités familiales étaient conservées dans des coffres réservés à cet usage, dans les demeures des plus grands comme des plus petits. La tradition de conserver ces coffres dans les résidences des chefs, et plus généralement, le culte des ancêtres, semble avoir été un phénomène ancien qui faisait partie intégrante des pratiques cultuelles.

Je voudrais mettre l'accent sur le caractère sacré de certaines demeures et *marae*. En Polynésie occidentale, l'ensemble *ahu-marae*, tel qu'on le trouve en Polynésie orientale, n'existait pas sous cette forme. Ce sont au contraire les maisons des chefs

éminents qui étaient le centre de l'activité rituelle des groupes sociaux tout comme le *malae*, lieu de réunion du village. En Polynésie occidentale, le *malae* était un espace réservé à la discussion et occasionnellement à des rituels collectifs comme les cérémonies du *kava* des chefs (Kirch 1994 : 263), mais il ne comprenait aucune grande structure lithique (à l'exception des pierres-dossiers) ou organique de nature permanente. Il était plutôt le centre de règlements sociaux et d'activités économiques. Il pouvait prendre à certaines occasions une nature rituelle et d'autres n'avoir, par exemple, aucun rituel *tapu*.

Il est aujourd'hui admis que la population de Polynésie orientale est originaire de la région Tonga-Samoa, et que l'évolution architecturale du *marae* cérémoniel s'est déroulée en Polynésie orientale.

Cette évolution a vraisemblablement commencé à partir d'un prototype pas très différent de celui qui a perduré en Polynésie occidentale. En Polynésie orientale, les *marae* sont associés à des fonctions plus rituelles, évoluant dans le temps de l'adoration des ancêtres divinisés, commune à tous les Polynésiens sur le *malae* communautaire, à l'adoration de dieux de haut rang (ou d'hommes divinisés devenus au fil du temps des dieux) séparés généalogiquement des populations qui les vénèrent, mais reliés aux descendants des anciennes lignées des plus grands chefs. Les *marae* deviennent alors sacrés, rassemblant les divers éléments du *malae* (lieu de réunion), du *ahu* (monument élevé en l'honneur des chefs disparus divinisés) et de la maison des dieux des ancêtres fondateurs qui devient une maison sur le *marae* pour les dieux supérieurs. Cependant, les dieux familiaux sont toujours présents, et un culte des ancêtres reste commun à tous les niveaux de la société. Les dieux familiaux sont alors conservés dans certaines maisons.

Le rituel tribal pouvait être célébré dans la maison du grand chef, parce que ses dieux ancestraux descendaient des dieux de haut rang (Beckwith 1951). Ceci expliquerait, comme l'a décrit Morrison, la présence de représentations de dieux dans la maison du grand chef Tinorau à Tubuai. Cette pratique s'est maintenue en Polynésie occidentale dans sa forme originelle où durant l'évangélisation de Futuna, le Frère Nizier a observé que :

«Nos possessions ont été entreposées dans la maison du roi, tout près de son sanctuaire, un espace entre deux poteaux, d'environ 10 pieds de long par 8 pieds de large. Ce sanctuaire était tellement respecté par les indigènes et par la famille royale, qu'ils ne l'auraient pas traversé pour tout l'or du monde, par peur d'encourir la colère de leur supposé

grand dieu Faka-veli-kele, qui selon eux, se manifesterait sous la forme d'une maladie ou par la mort» (Kirch 1994 : 262).

En outre, Kirch pense que cette pratique était courante à tous les niveaux de la société :

«Dans les foyers de Futuna, le poteau principal de la maison (le *pou matagi* ou "poteau-vent") était considéré comme "l'habitation" du dieu. Dans les maisons des roturiers, ce pouvait être l'adobe des divinités *kaiga* ancestrales mais dans le cas des grandes résidences, le poteau (appelé le *pou tapu*) était consacré à Fakavelikele, ancêtre de Niuliki et divinité prédominante de l'île» (Kirch 1994 : 262).

#### 4. 4. Résumé

Les données archéologiques disponibles indiquent que l'ensemble des îles de Rarotonga à Ra'ivavae forme un espace culturel aux traditions communes. L'organisation des sites d'habitat varie en fonction de facteurs environnementaux spécifiques à chaque île. Le rôle important du *taro*, comme produit alimentaire de base et le système d'irrigation dans des îles comme Rarotonga, Mangaia et Tubuai, montrent une économie de subsistance comparable.

Dans ce vaste ensemble apparaissent deux zones culturelles distinctes. Aitutaki et Mangaia dans les Cook du Sud sont, par l'architecture de l'habitat et des *marae*, très proches de Rimatara. Mangaia présente, du point de vue du choix des sites, de l'architecture et des matériaux utilisés, une très forte similitude avec Rimatara qui témoigne probablement d'un système social et économique identique. En comparaison, Rurutu est assez différente de Rimatara par l'architecture des maisons, la variété de types de *marae* y semble plus limitée (bien que la documentation disponible semble lacunaire) et partage des points communs avec ceux de Tubuai. Rurutu a donc probablement entretenu des relations plus étroites avec Tubuai et Ra'ivavae qu'avec les îles Cook du Sud et Rimatara.

Les différences architecturales entre les îles ne sont probablement pas le reflet d'une carence de relation entre elles, mais plutôt d'influences différenciées. Si Rimatara est plus proche de Mangaia que de Rurutu, ce n'est peut-être pas parce qu'elle avait moins de rapports avec celle-ci, mais plutôt que des liens (de parenté par exemple) étaient plus étroits avec Mangaia et s'exprimaient notamment au travers de l'architecture. ◀



# 5 L'apport des traditions orales et des sources ethnohistoriques

## 5.1. Les relations inter insulaires

Les traditions orales et les sources ethnohistoriques peuvent être des éléments importants pour la compréhension de certains faits historiques, elles doivent être traitées comme des sources historiques qu'il convient de vérifier et, pour le cas qui nous intéresse, viennent en complément des données archéologiques. Malheureusement, peu de documents traitent exclusivement de Rimatara. Cependant, certaines données disponibles pour les autres îles permettent d'éclairer l'histoire de leurs relations et de replacer Rimatara au sein des réseaux d'échanges inter insulaires pré européens. Ainsi, Parkinson note dans son journal à propos de Rurutu :

«Le 13 à midi, après trois jours de vent fort, nous avons découvert une terre haute, et, vers le soir, nous nous sommes approchés. Toobaiah (Tupaia) nous a informés que c'était une île appelée Oheiteroah, faisant partie d'un groupe de neuf îles, et qui portait en plus le titre de Oheite» (Parkinson 1784 : 78).

Ce témoignage indique que pour Tupaia, *Ma'ohi* du 18<sup>ème</sup> siècle des Iles de la Société, cet archipel incluait des îles supplémentaires à Ra'ivavae, Tubuai, Rurutu et Rimatara. Il voyait Rurutu comme un élément d'un groupe d'îles. Ceci est suggéré par l'utilisation d'un préfixe *Oheite* ajouté à leurs noms signifiant *hiti*, la frontière ou le bord, qui est utilisé pour la direction du soleil levant (par exemple Hiti-o-te-Ra). Il est probable que les autres îles parmi les neuf mentionnées par Tupaia incluaient certaines des îles Cook actuelles. Sur une carte établie d'après les informations de Tupaia (Dodd 1972 vol. 3) probablement aidé par James Cook, les îles pouvant être attribuées aux Iles Cook et Australes actuelles sont Oheteroa (s'agit-il de Rurutu puisque Orurutu existe également sur la carte ?), Oahoo-ahoo (ou orthographié différemment Ahuahu, un ancien nom de Mangaia), Oryvavai (Ra'ivavae), Orarothoa (Rarotonga), Oateeu (Atiu).

Toutefois il y a peu de correspondance sur cette carte avec la vraie situation géographique de ces îles bien que Rurutu, Mangaia, Atiu et Rarotonga soient groupées sur la carte, mais au nord-ouest des Iles de la Société alors qu'elles se trouvent au sud et au sud-ouest. Les noms des îles qui ont le préfixe *Ohete* n'ont aucun rapport avec des noms d'aujourd'hui : ce

sont Ohetemaruiru, Ohetetaiteaye, Ohetetoutoueva, Ohetetoutou-nui, Ohetetoutou-atu et Ohetepoto.

Que les habitants de ces îles aient connu l'existence d'autres îles est mentionné dans plusieurs documents européens. Par exemple, de toute évidence Tupaia savait un jour avant l'arrivée à Rurutu du H.M.S Endeavour, que la prochaine île visitée serait Oheteroa (c'est-à-dire Rurutu) comme Joseph Banks l'a inscrit dans son journal en août 1769 :

«11. Tupaia parle d'une île qu'il appelle Mannua, il dit que nous la verrons demain matin mais précise son emplacement sur la proue du côté vent afin que nous puissions y passer sous le vent.

12. Les îles de Tupaia ne sont pas en vue, il nous dit que c'est *etopa* (nous l'avons dépassé)... Cependant il dit que demain ou le jour suivant nous verrons une autre qu'il appelle Oheteroa.

13. A midi aujourd'hui terre haute en vue qui s'est avéré être l'île de Oheteroa de Tupaia. A la nuit tombée nous étions tout proche. Il a dit qu'il y avait de nombreuses autres îles allant du sud au sud-ouest de notre position, la plupart de leurs noms commençant par Ohete, cependant aucune n'était en vue» (Beaglehole 1962 (1) : 329).

La connaissance de Tupaia est bien réelle et il avait tout à fait raison en disant qu'il y avait d'autres îles au sud-ouest, Rimatara en étant une, ainsi que les îles de Mangaia, d'Aitutaki, etc. Dans les îles Cook, le missionnaire John Williams a rapporté ses observations prouvant que les insulaires avaient des contacts sur de longues distances avant l'arrivée des Européens. Un exemple intéressant a été noté lors d'une entrevue avec un grand chef de Aitutaki du nom de Tamatoa.

«J'ai informé le chef de ce qui s'était passé dans les îles de Tahiti et de la Société en ce qui concerne la chute de l'idolâtrie. Il m'a demandé d'une manière significative, où se trouvait le grand Tangaroa ? Je lui ai dit qu'il avait été brûlé avec tous les autres dieux. Il a ensuite demandé où était Koro de Raiatea ? J'ai répondu que lui aussi avait été brûlé dans le feu» (Williams 1838 : 43-44).

Il est tout à fait possible que ce chef descende des Tamatoa, la principale lignée de chefs de l'île de Raiatea où 'Oro (ici Koro) était une divinité tutélaire. Le nom de famille Tamatoa a également été trouvé à Tubuai et Ra'ivavae désignant la lignée de

grands chefs dont les ancêtres fondateurs venaient de cette illustre lignée de Opoa à Raiatea. Notons que l'île de Tubuai possède, comme à Raiatea, un *marae* Taputapuatea à l'intérieur des terres dans le district de Mata'ura.

James Morrison a relaté l'histoire de l'arrivée de Tamatoa à Tubuai dans son journal avec une description plus détaillée et plus perspicace des anciens contacts à longue distance en Polynésie, notamment entre les îles Australes et les îles de la Société :

«Les habitants de ces îles naviguent dans leurs pirogues sur des distances étonnantes et je suis donc amené à penser que la totalité des îles dans ces mers pourrait avoir été peuplée par des populations venant d'Amérique du Sud, malgré la différence de langue, des us et coutumes, qui sont susceptibles d'avoir changé au cours du temps. Pourtant le langage actuel de toutes les îles dans ces mers ne diffère pas plus que l'anglais dans différents pays. Sur un de leur Morais, nous avons trouvé une partie d'une pirogue que nous savions appartenir par sa forme à certaines des îles de la Société ; en se renseignant, un de nos Tahéitiens (nommé Toobyroo, ami de Colemans) a déclaré que cette pirogue était celle qui avait quitté Tahéiti avec six ou huit autres, il nous a raconté l'histoire suivante. Quelques années avant notre arrivée à Tahéiti, les districts de Heedeea, Maatavave, Fwhapyeano, Yunnowheea Tearey et Oparre (généralement appelé, Teppirreono ou Teeahhara) étaient en guerre contre Attahooroo, autrefois appelé, te Orapa. Chaque district fournissait leur part en hommes et en pirogues, lui (Toobyroo) appartenait à l'un de ces districts, il résidait alors à Fwhapyeano. Les pirogues étant rassemblées à Oparre, ils ont poussé jusqu'à un endroit à Attahooroo appelé Terooaboo, où ils ont débarqué, et attaqué les Oropaa mais ils ont été repoussés, et forcés à se replier sur leurs pirogues ; cependant, ils ont rapporté plusieurs ennemis morts, dont un a été mis dans pirogue des Toobyroos. Entre-temps la flotte de Oropaa est arrivée et les a encerclés de façon si vigoureuse qu'ils ont été forcés de s'enfuir, et en dernier recours, de sauter par-dessus bord et d'aborder le rivage de Taboona (une autre partie d'Attahooroo) abandonnant leurs pirogues à l'ennemi qui les avait suivis sur le rivage, sans saisir leurs pirogues, où ils ont été forcés de fuir vers Oparre. Le vent soufflant vers le large, certaines des pirogues ont été emportées sur le récif et fracassées, et huit pirogues sur neuf ont pris la mer, parmi laquelle Toobyroos et on ne les a plus jamais revues.»

«Cette histoire correspondait aux récits des indigènes de Toobouai et nous n'avons eu aucun doute sur le fait que cette pirogue était la même que celle que Toobyroo a décrit, vu que son arrivée sur le rivage concordait, et il y avait les restes d'un homme avec la chair en décomposition, et les os rongés par les oiseaux. Elle a dû dériver plusieurs jours car la distance est presque de 6 degrés de latitude et presque sur le même méridien de longitude.

Cette situation nous a appris beaucoup plus sur ce qui s'était passé avant ; quand nous avons constaté que l'actuel

Tummotoa était l'arrière arrière-petit-fils d'un chef de l'île de Raiatea (une île à 120 milles au nord-ouest de Tahéiti) qui s'était perdu en mer dans une pirogue de pêche, et après avoir dérivé pendant un certain temps, avait débarqué sur cette île qui était peu habitée par des gens qui y avaient été forcés, de la même manière que lui, pour certains de partir d'une île qu'ils ont appelé Paroodtoo et qu'ils ont décrit comme étant très éloignée à l'ouest et pour d'autres venant d'une autre île qu'ils ont appelé O'Gweva à l'est. A son arrivée, il s'est installé ne connaissant pas le chemin pour rentrer chez lui, et a été reconnu comme chef par ces personnes, il a également donné des noms à trois districts du nom des trois îles de Ryatia, de Tahaa, et de Hooaheine, qu'ils ont toujours.

Ceci a encore été confirmé à notre retour à Tahéiti, où nous avons appris d'Obirrerora, l'actuelle reine douairière, et mère de O Too (ou Matte) qui nous a informés que son arrière-arrière-grand-père appelé Tummotoa, un chef de Ryeatea, a disparu ou poussé au loin dans une pirogue de pêche et n'a plus jamais reparu depuis, et le jeune chef de Toobooai a été immédiatement reconnu comme étant de sa famille et a adopté l'ami de Matte qui a souhaité faire un voyage à Toobouai pour reconnaître sa parenté avec Tummotoa. Ces événements étant tellement conforme dans les deux récits que nous n'avons eu aucun doute sur leur véracité.» (Morrison 1935 : 73-74).

Quelques points doivent être relevés dans ce témoignage. Il est dit que l'arrivée de Tamatoa à Tubuai s'est faite alors qu'il y avait relativement peu de personnes sur l'île, suggérant ainsi que le peuplement de Tubuai est un phénomène relativement récent. Cette conviction était aussi celle de missionnaires comme Ellis (1832 : 380-381) qui croyait que Tubuai avait été peuplé par une île de l'Ouest, probablement Rimatara. La terre à l'ouest désignée sous le nom de Paroodtoo dans le texte de Morrison comme étant la terre natale des premiers immigrants, pourrait se rapporter à Pulotu ou Purotu, une terre sacrée renommée pour ses plumes rouges et sa beauté, une terre ancestrale paradisiaque des Polynésiens. Cette idée peut être plus ancienne et dater de la période du premier peuplement de la région Tonga-Samoa-Fidji (Geraghty 1993 : 343). Ce point sera examiné plus en détail avec la question des échanges des plumes rouges dans les îles Cook et Australes, comme rapporté dans l'histoire orale traditionnelle. La deuxième île à l'est, O'Gweeva, semblerait être Nuku Hiva dans l'archipel des Marquises. Ces deux origines seraient anciennes, que ce soit la patrie mythique occidentale de Pulotu ou une origine marquisienne.

Les voyages de dérive ont évidemment joué un rôle dans les contacts non planifiés entre les populations, comme l'illustrent ces deux exemples et bien d'autres rapportés en particulier par des missionnaires (Williams 1838 : 169-353 ; Ellis 1830 (3) : 381, 390, 395). La tradition relate également qu'une femme de Tahiti poussée par des rafales de vent, était la seule survivante d'une pirogue qui a fini par arriver à Rimatara. Elle a été reçue par la population locale et prise pour épouse par un des chefs de l'île.

Elle lui a parlé des changements sur son île de Tahiti et de la puissance du nouveau dieu Jéhovah et a réussi à convertir son mari de sorte que quand les premiers missionnaires sont arrivés, ils ont trouvé un *marae* consacré au culte de Jéhovah !

Il est évident, à travers les témoignages des missionnaires et des premiers Européens sur les traditions orales récitées par les anciens prêtres comme Tamera de Tahiti (Henry 1928) que des voyages d'exploration planifiés ou des voyages entrepris pour diverses autres raisons, étaient accomplis par les Polynésiens. Le voyage de Tahiti à Rarotonga dans la légende de Tangiia et Karika (Williams 1838 : 165-169), celui de Iouri qui a navigué de Ra'iatea à Rarotonga et en est revenu avec une femme de cette île qui est devenue l'épouse de Tamatoa à Opoa (Williams 1838 : 48), ainsi que vers Samoa (Williams 1838 : 464), ont amené Williams à conclure qu'il y avait eu de nombreuses interactions entre les îles dans un passé pas si éloigné.

Le fait que les Polynésiens avaient une grande connaissance des îles éparpillées sur l'océan est encore prouvé dans une observation faite par Williams après une discussion à ce propos sur l'île de Aitutaki. En quittant l'île, il a noté, «au cours de la conversation avec le chef, j'ai appris que plusieurs îles, dont j'avais entendu nos indigènes (des Tahitiens) parler, quand ils récitaient leurs contes légendaires, n'étaient pas trop éloignées, et que certaines d'entre elles étaient très peuplées, particulièrement Rarotonga» (Williams 1838 : 45).

Williams considère que Rimatara formait une entité culturelle avec Rurutu et Tubuai - Ra'ivavae. Il écrit sur leurs langues :

«Les insulaires des Australes, y compris Rurutu, Ra'ivavae, Tupuai, et Rimatara ...ont leur propre particularité, mais ont été amenés à utiliser les Ecritures en tahitien, qu'ils lisent couramment, et comprennent comme leur propre langue. La particularité de ce dialecte apparaît dans le rejet du *f* et du *h*, sans rien pour remplacer ; et aussi insignifiant que cela puisse paraître, la différence de sons qu'elle occasionne est étonnante» (Williams 1838 : 449).

Il semble cependant que son évaluation soit superficielle car le son «g» est toujours présent dans la langue de Ra'ivavae, comme dans le dialecte de Mangareva et des Tuamotu du Sud. La langue de Rimatara comprend également des mots totalement différents de ceux de ses voisins : par exemple, «aller» qui se dit normalement *haere* est remplacé à Rimatara par *hano*. Un certain nombre de mots sont encore identiques à ceux que l'on rencontre dans les langues maories des îles Cook. Le tahitien influence fortement la langue de Rimatara d'aujourd'hui. Williams le remarque déjà dans les années 1830. Dans le passé, la différence entre les langues était plus marquée : le «g» était sûrement commun à Ra'ivavae et sur certaines parties de Tubuai tandis que le «nga» pourrait avoir existé à Rimatara.

Les habitants d'une île comprenaient probablement deux ou trois dialectes des îles les plus proches et pouvaient donc facilement communiquer. Mais les habitants de Rimatara ne parlent pas exactement comme ceux de Tubuai et de Ra'ivavae.

La situation est exactement la même dans l'archipel des Marquises où les habitants des diverses îles qui entretiennent de nombreux contacts, ont pourtant des dialectes et des mots différents. Chaque groupe cherchait à préserver son propre dialecte pour se distinguer des habitants des îles voisines, tout comme le font encore les gens d'aujourd'hui car cela renforce tout simplement leur identité par rapport à celle de leurs voisins. Ce qui est vrai pour la langue peut l'être aussi pour expliquer la diversité des *marae* et sans doute d'autres aspects de la culture matérielle comme les représentations des dieux, ainsi que l'a noté Sir Peter Buck :

«Une étude des représentations des dieux prouve que bien que toutes les îles du groupe aient partagé les mêmes dieux de premier rang tels que Tangaroa, Tane, Rongo, et d'autres, les formes diffèrent selon chaque île. A Rarotonga, la technique a été confinée aux représentations en bois sous diverses formes. Aitutaki a à la fois les représentations en bois et les blocs de pierres sculptées. A Atiu et Mitiaro, les planches de bois sculptés étaient rondes, avec des arceaux pour les décorations en plumes. Atiu a également utilisé des paquets de tresses couverts de plumes rouges. Malheureusement deux dieux attribués à Mauke sont plus que douteux. A Mangaia, des blocs rainurés posés sur une base ronde ont été sculptés avec un motif caractéristique et décorés de plumes et de cheveux humains. Les petits objets faits de tissu de tapa, de plumes, et de cheveux humains représentaient des divinités mineures. Dans un groupe d'île dont les deux îles les plus éloignées sont à seulement 180 milles de distance et ayant de nombreux dieux portant le même nom, il y a une variation étonnante dans la technique et la sculpture» (Buck 1944 : 310-311).

Cette diversité a aussi été commentée par Williams dans son rapport sur les pratiques religieuses des peuples qu'il a rencontrés au cours de sa mission d'évangélisation.

«Les idoles formaient la seconde classe des objets religieux vénérés. Elles étaient différentes dans presque chaque île et district. Je ne me rappelle pas pour avoir vu deux représentations semblables de la même divinité» (Williams 1838 : 467).

Cette diversité peut à première vue sembler accablante et interdire toute étude comparative. Cependant, si on peut expliquer une telle diversité par la volonté de se différencier, on peut se demander de qui voulait-on se différencier ; la réponse est probablement des populations des îles voisines, plutôt que des parents proches.

## L'EMPLACEMENT DE TE FENUA 'URA

Comme Ra'ivavae, Aitutaki a changé de nom un certain nombre de fois, passant de Te Ara'ura (la voie ou chemin rouge) à Utataki-enua-o-Ru et finalement à Aitutaki. Le premier nom est intéressant car il évoque un lien avec un groupe d'îles appelées Te Fenua 'ura (la terre ou le pays rouge) à Tahiti qui

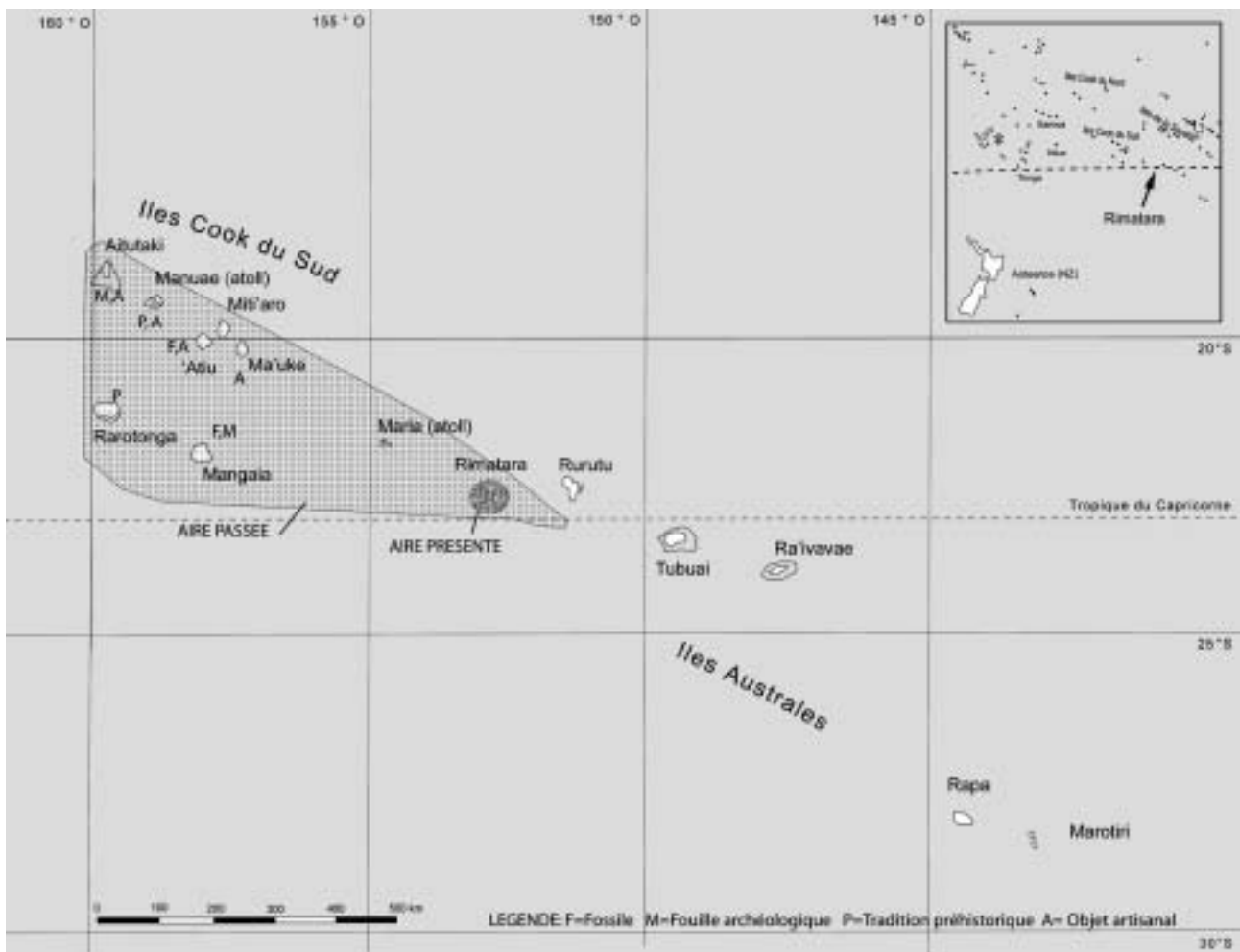
étaient célèbres pour fournir des plumes rouges sacrées destinées aux rituels du centre de la Polynésie orientale. Il paraît y avoir eu de nombreux Fenua 'ura, notamment sur Tahaa, le lieu de naissance de Hiro. Cependant, dans une autre tradition de Tahiti, les îles Cook et Rimatara sont nommées Fenua 'ura, à l'exclusion des autres îles Australes. Dans un chant récité par un érudit appelé Papearu en 1854, on affirme que le héros Maui a voyagé dans sa pirogue Ama-ta'i-atea dans diverses îles où il a érigé des *marae* et laissé des prêtres pour s'en occuper. Selon cette tradition, «ils sont allés vers le sud, à Tubuai, Rurutu, Fenua 'ura, Rimatara, Mangaia et Rarotonga» [*tæ na to'a, na Tupuai, na Rurutu, na Fenua-'ura, Rimatara, Manitia, e i tæ i Raroto'a*] (Henry 1928 : 464). Dans ce récit tahitien, on constate que la zone appelée Fenua 'ura va de Rimatara à Mangaia (et probablement Aitutaki, Manuae, etc) jusqu'à Rarotonga. Il est intéressant de noter que l'espace géographique ainsi défini par cette énumération d'îles (bien que l'on ne sache pas à quelle île correspond Fenua 'ura) coïncide avec l'aire anciennement occupée par le *Vini kuhlii* qui fournit les célèbres plumes rouges (fig. 85). L'île de Rimatara a aussi été mentionnée par le missionnaire Ellis pour ses plumes rouges utilisées comme moyens d'échanges durant la période pré européenne, il note que ce commerce ne concernait que deux îles, Rimatara et Mangaia.

## 5.2. Histoires de peuplements

### UNE TRADITION ORALE DE RIMATARA

Selon un extrait d'un *puta Tupuna* (livre des ancêtres), Rimatara a été colonisé par deux hommes venant de Tahiti :

«Concernant les descendants (*huaai*) de Tauiapuni et Turitatahi. Ils étaient ici des descendants de droit (*ta'ata tufaa*) sur la terre par Aoehuitepumahu amenés ici à Rimatara de Havaii, où ils sont devenus les habitants de la terre (*ta'ata tufaa*). Ils étaient les premiers habitants à vivre (*te parahi raa*) à Rimatara, ceux qui étaient appelés les *rourutahope*. Sont venus à Rimatara, Ronopuao et Mairaeava, ils étaient des étrangers (*e tau ta'ata*) venus de Tahiti sur la pirogue de Tanihia, puis Aoehu sur sa pirogue venant de Havai'i rencontre la pirogue de Tanihia en mer et ils devinrent amis en mer. Ils ont discuté et ont passé un pacte (*parau faaau*) : Aoehu donnait deux de ses gens à Tanihia et Tanihia donnait deux de ses gens à Aoehu, ce pacte a été soigneusement suivi. Et ils ont voyagé ensemble sur la mer parce qu'ils étaient amis. Quand est venue l'heure de se séparer, la pirogue de Tanihia devait partir dans la direction du soleil couchant. La pirogue d'Aoehu dans la direction du soleil levant.»



► Figure 85 - Distribution du *Vini kuhlii*, des Iles Cook du Sud à Rimatara, d'après les individus existants aujourd'hui, les vestiges archéologiques de la faune, les objets de la culture matérielle et les traditions orales (d'après McCormack et Künzle 1994)

«Aoehu a demandé le retour de ses gens. Il lui fut répondu qu'ils n'étaient plus en vie car ils avaient été mangés par Tanihia, ce qui fait que Aoehu n'a pas rendu les gens de Tanihia mais les a gardé comme siens. Naviguant (*Faatere mai nei*) jusqu'ici sur sa pirogue Aoehu jeta l'ancre à Rimatara. Ronopuao et Mairaeva y ont été déposés pour établir et soutenir Ta'aroa (*e Tahu roroi na Ta'aroa*), puis Aoehu leva l'ancre pour Mahara (*Reva atura o Aoehu i Mahara*). Alors ils ont visité l'île et ont construit leur maison à Teraniorupe. Ils ont pensé qu'ils pourraient tomber sous la coupe des *Atiati rauhau*, Ils coururent vers (*Ua oroata atura*) la grande maison en bambou là-bas, où ils se sont alors cachés dans un banian (*Ao'a*) à Muturau, puis les *Atiati rauhau* sont arrivés et ont mis le feu (*ua tutui ihora*) à la maison, ils (*te teo*) le virent du banian, et quand ce fut terminé, ils s'en retournèrent et tous deux partirent à Ta'anini. Quand ils arrivèrent à Teruahū, ils virent un poisson *i te tauraa mai*, sur une pierre blanche (*papa teatiati*) un *urua* (*Caranx ignobilis*) et un *mamarina*, ils pêchèrent les poissons et les amenèrent à Tonoha'e, quand ils arrivèrent avec leurs poissons à Tonoha'e, ils ne savaient pas s'ils devaient manger les poissons, et lesquels. Ils dirent "nous invoquerons Ta'aroa pour qu'il nous montre quels poissons il convient de manger". Le plus jeune (*teina*) Mairaeva dit à l'ainé (*tuaana*) Ronopuao "entre en transes et j'écouterai".

«Quand Ronopuao a été inspiré (*Haaaurua*) Ta'aroa parla "vous pouvez manger le *mamarina*, le *urua* doit être porté au chef" puis Ta'aroa s'en alla (*Reva tura o Ta'aroa*) Ronopuao demanda alors au jeune *Maiareva* ce qui s'était passé et le plus jeune (*teina*) répondit à son aîné (*tuaana*) "il a dit que vous pouvez manger le *mamarua* et que le *urua* devait être porté au chef" puis soudain le plus jeune fut inspiré [par le dieu] et Ronopuao écoute.»

«Quand la voix de Ta'aroa s'estompa (*Ia pee Ta'aroa*) Mairaeva posa la question "quoi faire". Il a dit que "l'on peut manger le *mamarina* le *urua* doit être porté au chef à Temahara" ils mangèrent le *mamarina* et gardèrent le *urua* pour le chef, ils se demandèrent où le chemin mènerait et tournèrent leurs yeux vers la mer, vers l'océan. Apparurent les épouses des descendants de Te Tumu, l'épouse de Tauiapuni avec celle de Turitatahi, elles avaient été tuées par les *atiati rauhau* et les femmes s'adressèrent aux deux "quel est votre souhait (*Eaha ta orua hinaaro?*), Tournez vos regards vers la mer". Ils répondirent "il n'y a pas de chemin pour nous deux qui mène à Temahara". Les deux femmes répondirent "ça c'est le chemin" ils posèrent des questions, "ça c'est la prière" ils parlèrent à nouveau et les femmes répondirent "ça". Les femmes enseignèrent la prière à Ronopuao et les autres qui la retinrent en entier. Puis ils s'approchèrent du bord de la mer. Ils prièrent, c'était vrai, la terre vint vers eux, elle flottait sur des nuages rouges, ils s'y posèrent, et s'envolèrent pour Temahara avec le poisson.»

«Il y avait encore une prière, pour se libérer de la terre, la terre les libéra et ils portèrent le *urua* à Temahara ils furent surpris et appelèrent les batteurs de tambours du chef Hiro -

[sur les *marae*] "battez le tambour" mais ils ne se réveillèrent pas, donc les deux allèrent librement livrer le poisson en présence de Hiro ; ils allèrent battre le tambour et ils battirent et leur refrain était *Arumai Tahiti*, Hiro l'a écouté parce que personne de son peuple ne connaissait ce refrain. "Est-ce une chanson du Tahiti ?" demanda-t-il à son peuple, "peut-être qu'ils sont de mon peuple". Il leur dit "allumez la lampe qui illumine la maison" et ils allumèrent la lampe, et elle brûla et ils virent Ronopuao et Mairaeva poser le poisson sur les genoux du chef, et Aoehu leur demanda "pourquoi êtes-vous venus ici?" Ils répondirent "nous craignons que les *atiati rauhau* ne nous tuent" et la lumière de cette lampe qui avait le pouvoir de tuer à Tahiti fut dirigée sur Rimatara. Elle tua les *atiati rauhau* et établit de manière permanente Ronopuao, etc., ici à Rimatara (*puta tupuna no Rimatara*, n.d.).

Il est fait référence dans cette tradition à deux peuplements distincts. Le plus ancien, selon le récitant, est l'installation de Aoehu et de deux hommes appelés Tauiapuni et Turitatahi qui étaient sans doute parents. C'est Aoehu qui a amené ces gens (*ratou*) de Havai'i à Rimatara. Le texte dit plus loin que ce sont les premiers hommes à s'installer à Rimatara. Cependant, ils sont considérés comme des étrangers tout comme Ronopuao et Mairaeva car ils semblent être arrivés après Aoehu qui les a laissés sur l'île, apparemment comme gardiens du culte de Ta'aroa.

On localise souvent Havai'i à Savai'i dans les îles de Samoa, bien qu'il puisse s'agir plutôt de l'île de Ra'iatea dont l'ancien nom était Havai'i (Henry 1928 : 116). Les Iles Sous-le-Vent des Iles de la Société avaient beaucoup de contacts, notamment avec Tubuai et Ra'ivavae. Le fait qu'il est dit que Ronopuao et Mairaeva viennent de Tahiti, à la différence de Aoehu qui vient de Havai'i, semble indiquer que ces «étrangers» (*rourutahope*) sont venus des Iles de la Société.

Il est clair que ni l'un ni l'autre de ces peuplements n'est le premier car il existait déjà sur l'île les «*atiati rauhau*» qu'on présume être un ancien *mata'eina'a* de Rimatara. Ce nom désigne peut-être un grand *'ati* ou un groupe tribal dont la population était aussi nombreuses que les feuilles de l'arbre *purau* (*rau hau*). Ce terme est assez désobligeant pour un *mata'eina'a*, du moins dans le contexte où il est utilisé dans cette légende.

Le mot *'ati* est beaucoup plus fondé sur la parenté que *mata'eina'a* qui implique surtout une hiérarchie (du moins au 18<sup>ème</sup> siècle dans les Iles de la Société). Il se peut que ce terme ait été consciemment employé dans le récit traditionnel pour marquer un changement social sur l'île (*cf. infra*). Un autre point intéressant est qu'un certain nombre de personnes voyagent au moment même où Aoehu retourne à Rimatara après son voyage à Havai'i (*Te faatere mai ra, Aoehu i tona pahi i na hava'i mai*), et que les deux navigateurs se séparent en mer, Aoehu se dirigeant à bon escient vers l'ouest et Tanihia vers l'est (ce dernier est connu dans les traditions de Ra'ivavae, *cf. infra*).



Il est intéressant de constater que le texte suggère, bien que ce soit peu explicite, que les deux personnes échangées par Tanihia (de Tahiti) étaient Ronopuao et Mairaeva. Les hommes donnés en échange à Tanihia ayant été mangés, Aoehu a gardé les deux de la pirogue de Tanihia. C'est de cette façon que les hommes de Tahiti (Ronopuao et Mairaeva) seraient arrivés à Rimatara sur la pirogue d'Aoehu. Les habitants de cette zone ont apparemment été appelés les *rourutahope* (les cheveux dans le dos) d'après la mode d'attacher les cheveux à Tahiti. Notons que tous deux étaient probablement des *aito* ou des guerriers, ce qui est suggéré dans une autre légende les concernant, (cf. *infra*) car être inspiré par un dieu (*haaurua*) n'était à la portée que de peu de personnes dans la société traditionnelle. De plus, être inspiré par une divinité aussi puissante que Ta'aroa suggère que les deux personnages avaient un grand *mana* (pouvoir spirituel). Cette idée est renforcée par le fait qu'ils aient été chargés d'établir le culte de Ta'aroa sur l'île.

Après avoir déposé à Rimatara Ronopuao et Mairaeva pour établir le culte de Ta'aroa, Aoehu se dirige vers Mahara, le grand *marae* de Temahara sur l'île de Ra'ivavae. Le récit nous informe ensuite de la présence d'un groupe plus ancien habitant l'île, les *atiati rauhau* qui par l'incendie de la maison des nouveaux venus, montre qu'ils ne sont pas les bienvenus. Ceux-ci partent de Maturau où ils s'étaient cachés dans un banyan, et vont à Ta'anini (fig. 3) probablement par le *mato* et par la côte car ils arrivent à Teruahua vers Rani Hiva (site 431.3). Après avoir pêché des poissons, ils pensent devoir en offrir un au *marae* Tonoha'e (site 431.4). Ronopuao est inspiré par Ta'aroa qui leur dit de prendre le poisson appelé *urua* pour le chef. Mairaeva à son tour devient inspiré et donne des instructions plus détaillées afin d'apporter le poisson au chef sur le *marae* Temahara à Ra'ivavae.

Ils sont ensuite aidés par des femmes de l'île appelée *Vahine a Tehuimoopuna na Tetumu*, les descendantes de la «fondation». Dans une généalogie des chefs de l'île (datée novembre 1874), Te Tumu est le créateur et l'habitant originel de l'île dont descendent Tane et Rono. Ces femmes sont les épouses de Tauiapuni et de Turitatahi qui ont été tués par les *atiati rauhau*. Ceci suggère qu'il y a eu une période de guerre tribale, les *atiati rauhau* étant apparemment les plus forts. Elles aident les deux hommes à rejoindre le *marae* Temahara où, inquiets de leur arrivée inattendue, ils demandent aux batteurs de tambour d'annoncer leur venue au chef Hiro. Endormis, les batteurs de tambour ne les entendent pas, ils battent le tambour eux-mêmes sur le *marae* sur un air de Tahiti que Hiro reconnaît. Ils présentent alors le poisson au chef qui est Aoehu (il se peut qu'il soit un descendant direct de Hiro en tant que chef) qui, avec une lumière sacrée de Tahiti tue le *mata'eina'a atiati rauhau* de Rimatara, permettant ainsi à Ronopuao et à Mairaeva de s'établir, vraisemblablement avec les deux femmes de l'île.

Le texte suggère l'existence de plusieurs peuplements de l'île à différentes périodes. La fondation originelle est une genèse cosmique de Te Tumu, de qui les premiers habitants de

l'île descendent comme le *mata'eina'a* des femmes qui ont aidé Ronopuao et Mairaeva, et le *mata'eina'a* des *atiati rauhau*. Il y a ensuite une période de contact avec des personnes de Havai'i (vraisemblablement Ra'iatea), par exemple Aoehu, et l'installation de Tauiapuni et de Turitatahi, puis avec des gens de Tahiti comme Ronopuao et Mairaeva. Il est intéressant de noter que ces derniers obtiennent des droits d'héritage, *ta'ata tufaa*, ce qui signifie une personne de la terre ayant des droits exclusifs sur les ressources et les terres qui sont une partie de son *ati*. Ronopuao et Mairaeva sont les premiers immigrants à obtenir un statut et des droits sur les terres et les ressources identiques à celui des indigènes. Il y avait donc déjà une population résidente qui apparaît par la présence des *atiati rauhau* et des femmes descendantes de Te Tumu.

Une traduction libre de l'origine de la terre de Rimatara à partir d'une autre généalogie datée de novembre 1874, serait : «voici la première, la base de la terre développée, elle n'a pas nagé ou voyagé de loin, suis-je le Tumu de la terre ; et le caillou/rocher s'est développé, il n'a pas nagé ou ni voyagé de loin, suis-je la roche de la terre... il fit un homme, appelé Tumuti'iahuone, il est la source dont nos ancêtres viennent».

Cette généalogie suggère qu'une population très ancienne descend d'une création locale et spontanée. C'est une tradition autochtone. Les Samoans et les Marquisiens avaient une croyance semblable où les indigènes émergent de la terre de leur propre île. L'exception ici est que le premier homme à Rimatara était Tumuti'iahuone, la première figure humaine faite de sable. Ce nom ou ses variantes se retrouvent dans l'ensemble de la Polynésie comme Hineahuone dans la tradition *maorie*, Ti'ia'uone sur l'île voisine de Rurutu (Stokes n.d.) et Ti'i dans l'histoire traditionnelle de Tahiti (Henry 1928 : 402). Ceci montre pour le moins que les traditions les plus anciennes de l'île de Rimatara sont basées sur le corpus d'une tradition commune à la Polynésie orientale.

Dans le texte traitant de Ronopuao et les siens, il n'existait apparemment pas de système de chefferie à leur arrivée sur l'île. D'une certaine façon, le texte est une leçon pour enseigner les bons comportements et trois thèmes principaux apparaissent. Le premier est l'établissement d'un culte important, celui du dieu Ta'aroa. Le deuxième est l'attachement au chef et au dieu par les offrandes (des poissons) qui marquent le commencement habituel d'un culte. Le troisième est la nécessité de la présence de chefs pour un fonctionnement efficace du culte. Ne trouvant pas de chef sur Rimatara, Ronopuao et de Mairaeva ont été obligés d'aller à Temahara sur Ra'ivavae où leur consécration à l'ancien *marae* de Temahara et la destruction du *mata'eina'a Atiati rauhau* ont complété le processus d'établissement du nouveau système mis en place par l'arrivée de Ta'aroa. Dans la version de Rimatara, le récitant a fait attention d'énoncer avant les noms de Ronopuao et Mairaeva que le premier est l'aîné (*tuaana*) et l'autre le cadet (*teina*), parce que l'aîné a toujours la priorité sur le plus jeune, car il est toujours mentionné en premier dans le texte et il est inspiré en premier par le dieu Ta'aroa.

En outre, l'expression *Ronopuao ma* signifiant «Ronopuao et les autres» apparaît souvent dans la légende, ces «autres» peuvent ne désigner que Mairaeva. Il s'agit d'une forme de style qui suit l'étiquette établie, respectant les droits et l'importance relative des lignées cadettes et aînées.

En définitive, le texte cherche à légitimer l'installation d'étrangers parmi une population résidente préexistante. C'est un bon exemple d'un événement qui est raconté sous cette forme par la population locale de l'île, mais dont la trame peut être utilisée pour servir à expliquer des événements similaires qui ont pu se passer dans d'autres lieux. Il y a manipulation des anciennes généalogies et histoires puisque aucune mention n'est faite des généalogies des *Atiati rauhau* ou des femmes de Te Tumu.

Ce récit est intéressant car il montre, comme l'archéologie, que ces îles étaient en contact les unes avec les autres, de Ra'iatea à Ra'ivavae et jusqu'aux îles Cook puisque Tanihia est parti vers l'ouest (*li te hopuraa o te mahana*) dans la direction de Rarotonga. Il montre aussi que des événements historiques peuvent localement modifier radicalement les systèmes religieux, politiques et sociaux. Il indique enfin qu'à l'occasion de ces événements, l'histoire et les généalogies de l'île sont entièrement recomposées et que par conséquent la seule façon de reconstituer cette histoire est l'approche archéologique.

## AUTRES LÉGENDES DU CENTRE DE LA POLYNÉSIE ORIENTALE

Intéressons-nous maintenant aux personnages mentionnés dans le *puta tupuna* de Rimatara qui apparaissent également dans d'autres légendes de l'île et d'ailleurs. Dans un court récit concernant l'installation de Ronopuao et Mairaeva sur Rimatara, il est mentionné qu'ils ont été les instigateurs d'un grand changement. D'après ce texte, l'événement important est la division de l'île en deux parties. Au sein de cette division, il y avait de nombreuses terres avec chacune leur propre nom, et il apparaît que les gens se mariaient entre eux, ils étaient donc probablement *piritaa* (parents consanguins et par alliance).

Dans ce récit, Ronopuao et Mairaeva sont de jeunes guerriers (*aito*) qui vivaient dans le secteur de l'actuel cimetière c'est à dire le *marae* Tonoha'e. Ceci est confirmé dans le texte car les zones où ils ont construit leur maison à Teraniorupe et d'autres endroits, comme Ta'anini et Teruahū, sont toutes situées près du rivage vers Tonoha'e. Ils ont voulu diviser Rimatara en marchant autour de l'île chacun de son côté, et la surface couverte par chacun devait lui être attribuée, ils ne devaient en aucun cas courir. Ils se sont croisés à l'endroit appelé «Opani» près du village, cependant Ronopuao a appris que Maiareva avait couru car il avait été alerté par le cri de l'oiseau Ura. Il poussa Ronopuao sur le site où des blocs de pierres dressées ont été localisés (site 432.11) et un autre cri de l'oiseau Ura marqua le fait qu'il avait atteint la limite où l'île devait être divisée en deux parts égales. Il a alors attrapé l'oiseau, l'a tué et l'a enterré (c'est-à-dire 'Ura tanu) dans la

zone des pierres dressées, donnant ainsi à l'endroit le nom de l'événement. Les quatre enfants, descendants de ces guerriers, ont à nouveau divisé l'île. La division initiale se trouve certainement à Hareti'i dans la zone de Motua'ura et de l'actuel Mateaha dans la région de Amaru.

Ce texte indique que l'île a été divisée en deux par les guerriers, sans doute après la destruction du *Atiati rauhau* et, qu'il y a eu ensuite de nouvelles divisions faites par les descendants des deux premiers guerriers. Plusieurs '*ati*' ont alors vraisemblablement été présents sur l'île. D'après une généalogie basée sur une lignée supposée ininterrompue de descendants de Rimatara que j'ai étudié, il semble qu'il y ait eu très peu de mariages extérieurs à l'île (dans cette lignée du moins) jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle car chaque partenaire était nommé d'après la famille dont il était issu, tous de l'île de Rimatara. Cette généalogie remonte au moins à 15 générations ; si nous comptons en moyenne 25 ans par génération, cela nous donne une durée de 375 ans qui date l'origine de la généalogie du début du 17<sup>ème</sup> siècle.

La variété et la répartition géographique des types de *marae* trouvée dans l'île (cf. chapitre 3) pourrait correspondre aux choix de divers '*ati*' pour se différencier de leurs parents et voisins. La différence architecturale des *marae* rejoint l'observation faite par Buck sur les représentations très variées des dieux trouvées entre les districts. Rappelons que certains types de *marae* ont une répartition tout à fait restreinte à Rimatara.

Une autre généalogie de l'île retrace la descendance du dieu Rono (Rongo) dont descend la lignée des Tamaeva d'où est issu Aoehuitepumahu (Aoehu) qui a amené Ronopuao et Mairaeva à Rimatara, né d'un père appelé Tamatoaari'i i Hava'i, et qui a eu comme prénom Hiro. Turitetahi et Tauiapuni descendent des lignées cadettes d'un ancêtre commun. Hiro a eu deux épouses et les descendants cadets continuent la lignée généalogique de Hiro issue de Rono, peut-être à cause de la disparition de la lignée aînée issue de sa première épouse. Le fait de nommer le père de Hiro, Tamatoa-ari'i i Hava'i, nom qui associe la lignée des chefs de Ra'iatea avec l'ancien nom de cette île, indique que les grands chefs de Rimatara se réclament de la descendance de Hiro et de la lignée de Tamatoa de Ra'iatea. Même s'il n'est pas question dans la généalogie de personnes réelles, le vrai chef Tamatoa, mais de personnages mythiques, l'utilisation de ces noms venant des Iles Sous-le-Vent dans la généalogie est significative des liens entre les îles.

Aoehu-Hiro voyageait entre Ra'iatea et diverses îles des Australes comme Rimatara et Ra'ivavae, ainsi que dans les îles Cook. Une généalogie tirée d'un manuscrit non publié de Rurutu rassemblé par Stokes (n.d.), correspond étroitement à une lignée de descendance d'un manuscrit de Rimatara. Elle se concentre également sur la personnalité de Hiro. Dans le texte de Rimatara, nous avons une lignée de descendance de Hiro (Aoehu) itepumahu suivie de Taneuri qui est un contemporain de Taneha'eha'a. Dans la généalogie de Rurutu la configuration de descendance est pratiquement identique à celle de Iro (Hiro) Tupuamau suivi par Taneuri, lequel est suivi par Tanea'ea'a.

Dans la généalogie de Rurutu, Tanea'ea'a est à 19 générations avant Teuruari'ima'a (Teuruari'i IV) ou Epatiana vers 1885. En comptant une moyenne de 25 ans par génération il aurait vécu au 15<sup>ème</sup> siècle. L'écart entre cette date et la précédente illustre la difficulté d'utiliser les généalogies pour établir une chronologie.

Aitken a enregistré une légende de Tubuai associant de manière intéressante Hiro aux Iles Australes et au principal *marae* de Tonoha'e sur Tubuai, qui provient du *marae* Temahara sur Ra'ivavae.

«Le *marae* Tonohae est censé avoir été construit par Hiro. Quelques personnes confondant Maui avec Hiro, déclarent que ce *marae* a été construit par lui, mais Hiro est plus généralement accepté. On dit que Hiro est venu de Havai'i - i - te - po à Ra'ivavae où il a construit le *marae* Temahara. Apportant avec lui une pierre de ce *marae*, il est venu à Tubuai où il a résidé quelque temps, et a construit le *marae* Tonohae, en utilisant une pierre du *marae* Temahara dans sa construction. Puis il est parti à Rurutu, où il a construit le *marae* Ahotéa, en utilisant dans sa construction une pierre de Tonohae, et de Rurutu à Rimatara, où il a construit le *marae* Tonohae, en utilisant une pierre du *marae* Ahotéa dans sa construction. Ces autres *marae*, existent tous dans chaque île mentionnée, mais sont tous plus ou moins en ruines. Les récits de Ra'ivavae et de Rurutu valident les récits de Tubuai sur la construction des *marae* par Hiro, et d'une vague association entre les *marae* en raison de l'utilisation de pierres d'une construction à l'autre» (Aitken 1930 : 123).

Ces deux sources correspondent, bien que le texte de Rimatara ne dise pas que Tonoha'e a été construit par Hiro. Cependant, le fait que Ronopuao et Mairaeva aient dû consacrer leur poisson au *marae* de Temahara sur Ra'ivavae, semble indiquer une hiérarchie des *marae* sur le thème du *tuaana* (l'aîné) et du *teina* (le cadet) comme pour Ronopuao et de Mairaeva. Puisque le *marae* Tonoha'e de Rimatara descend du *marae* Temahara, il est donc normal que la première consécration soit faite sur celui-ci. Il est clair dans le récit de Rimatara que Hiro a vécu à Ra'ivavae et plus spécifiquement au *marae* Temahara.

Ceci est encore corroboré par une autre source indépendante, une généalogie non publiée de Rurutu collectée par Seabrook (1938). Ici, la généalogie du *marae* Tema'ara (Temahara) est brièvement donnée. De nouveau, Iroitepuama'u (Hiro) est suivi de Taneuri, puis de Taneaura qui est un contemporain de Tanea'ea'a dans la généalogie de Rurutu (*cf. supra*). Dans un autre manuscrit de Rurutu remontant à 22 générations avant 1900 apparaît 'Iroitepuma'u également appelé Tupaea. Tupaea est un prétendu demi-dieu des Australes qui aurait construit des *marae* sur de nombreuses îles. On dit de lui qu'il a pris une pierre faisant le coin du *marae* Tonoha'e de Tubuai pour la fondation du *marae* 'Uramoa de Rurutu et un autre pierre pour ériger d'autres *marae* ailleurs. Dans cette généalogie, son nom est synonyme de Hiro. Les diverses sources consultées suggèrent que Hiro-Aoehuitepumahu-Iroitepuma'u-Tupaea

étaient selon toute vraisemblance une seule et même personne qui a vécu à Temahara sur Ra'ivavae et a beaucoup voyagé dans les îles Australes, où il a laissé des descendants, donnant ainsi naissance à plusieurs généalogies.

Dans le manuscrit de Rurutu où Hiro en tant que 'Iroitepuma'u est à 22 générations avant 1900, il apparaît au début de la généalogie du *marae* Temahara, ce qui suggère également qu'il l'a construit. En outre, une note dans le même document énonce *Tema'ara, marae no Ra'ivavae* (Temahara, *marae* de Ra'ivavae). Suit une description qui dit *No tema'ara here mai na arii i Tupuai a fanau*, suggérant que c'était du *marae* Temahara de Ra'ivavae que les chefs (*ari'i*) de cette île venaient pour naître à Tubuai, afin de s'y établir. Un lien est également indiqué entre ce *marae* et le *marae* Tonoha'e de Tubuai qui est de nouveau qualifié dans une note *Tonohae, marae no Tupuai no te mau arii. No Tonohae haere mai o Taneupoto i Rurutu* (un *marae* de Tubuai de leurs chefs, Taneupoto est venu à Rurutu de Tonohae). Ce personnage se trouve à 19 générations de Teuruari'ima'a Epatiana vers 1885.

Nous disposons donc dans la tradition orale d'indications sur une période de contacts intenses entre Ra'ivavae, Tubuai, Rurutu et Rimatara ainsi qu'avec les Iles de la Société par diverses personnes entre le 15<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> siècle. Ces textes pourraient témoigner dans la mémoire collective du souvenir de ce navigateur qui a beaucoup voyagé aux îles Australes, aux Iles de la Société et aux Iles Cook où il était connu sous le nom de Iro dans l'île de Aitutaki (*cf. supra*).

Tanihia qui est mentionné dans le premier récit de Rimatara, est également cité dans un texte traditionnel de Ra'ivavae appelé «tradition du voyage de Tanihia qui a été tué ici à Ra'ivavae». Au début de ce texte, il est dit que Tanihia est originaire de Anaa dans les Iles Tuamotu («*Tanihia t., ta'ata no Anaa, Tuamotu. Te vai ra tona parau i reira. te pae i apatoerau te fenua ra o Anaa na te tanihia ia ; i te pae i apatoa, Nati tutavae t. Te vai ra tona parau ra i Ana i teie nei*») [Pofatu 1901 [1] : 65]. Dans ce texte, il a épousé une femme de Ra'ivavae, une Nahati, et a eu deux enfants, d'abord un garçon appelé Te Ehu-o-rono, puis une fille appelée Taupe-rouru. Il eut apparemment de nombreux autres descendants dans les Tuamotu (*E rave rahi atu a tana huaai i te Tuamotu*).

Après un conflit avec son père, Te Ehu-o-rono, le fils, construisit une pirogue de haute mer (*pahi*) et, sur les conseils de sa mère, mit le cap sur Raroata (un ancien nom de Tubuai) où elle avait des droits sur les terres, ainsi que sur Oromonaihau (un ancien nom de Ra'ivavae). Il arriva à Tubuai (Raroata) et construisit un *marae* appelé Vaiaea (*Ua faatia o Teehuorono i te marae i reira, e ua topa i te ioa Vaiaea*). Il revint ensuite à Ra'ivavae où il s'installa sur un *motu* du nom de Vaiamanu. Un jour, des guerriers étrangers arrivèrent dans le lagon et furent défiés par le défenseur de Ra'ivavae, un Narai.

Parmi les guerriers étrangers qui étaient tous des Pa'umotu se trouvaient Tanihia et Teehuorono, ces derniers ne voulant pas combattre. Narai transperça à mort Tanihia mais Teehuorono parvint à s'échapper avec l'aide de son dieu tutélaire et retourna

à Anaa. Seule la fille de Tanihia, Tauperouru survécut et peu après resta avec un homme de Ra'ivavae connu sous le nom de To'oiti tane dont elle eut un fils nommé Haperau tane (Pofatu 1901 [1] : 670). Il est curieux de constater ici que le nom de Tauperouru soit rappelé et qu'il apparaisse dans le manuscrit de Rimatara pour indiquer de la même façon des étrangers. Il semble que ce dispositif ait été ajouté au récit pour indiquer qu'elle n'était pas une femme de Ra'ivavae. Une information intéressante se trouve dans une note de bas de page accompagnant le texte au sujet de Ronopuao et de Mairaeva, qui indique que sur Rimatara on croyait Tanihia originaire des îles Tuamotu, mais on ne sait laquelle. Ici, sur Ra'ivavae, il semblerait que la réponse soit l'île de Anaa.

### RA'IVAVAE ET TUBUAI

Dans une autre légende de l'île, la découverte de Tubuai est attribuée à des personnes de Ra'ivavae. Il est dit que le nom initial de Ra'ivavae était Ronomonaihaua (Rogomonaihaua) et ce n'est que plus tard qu'on l'a appelé Ra'ivavae. C'était apparemment du temps où l'île s'appelait Ronomonaihaua qu'a été découvert Raroata, la «petite terre».

«Tihauone tane (homme) dormit avec la femme Hina-ahuone, la fille de To'areva tane, maître du *po*. Ils donnèrent naissance à :

1. Rono-nui-te-tai-aitu-tane,
2. Ha'i-pi'i-rani tane (il monta aux cieux, il est. divinisé),
3. Tahito-to-te-rani tane,
4. Nahati vahine (femme).

Rono-nui-te-tai-aitu-tane a débarqué sur l'île de Raroata dans une pirogue à deux coques (*tipae-piti*) et il l'a appelé Raroata parce qu'il était le premier homme à y débarquer».

La découverte de Tubuai est donc attribuée aux premiers habitants de Ra'ivavae au temps où elle s'appelait toujours Ronomonaihaua. Il y a dans les traditions de Ra'ivavae de nombreux exemples de voyages et même de migrations de groupes de Ra'ivavae sur Tubuai (Raroata). Tous les membres survivants du clan de Vaionea qui ont été battus à la guerre (*la pau te mataeinaa iti r o Vaionea i the tamai.. e haere to Vaionea i toe ra i te fenua ra o Raroata parahi ai*) à Ra'ivavae ont été obligés de quitter l'île pour s'établir sur Raroata (Pofatu 1901 [1] : 18). Il semble que les raisons d'émigrer étaient diverses comme l'exil, la défaite à la guerre, la nécessité d'occuper une nouvelle terre en raison des problèmes d'héritage (Aitken 1930 : 5-6, Pofatu 1901 [1] : 21).

Comme pour Rurutu, l'ancêtre fondateur de la lignée de Uruari'i était lo-ura, venu d'Avai'i, probablement encore Ra'iatea. Cependant, c'est avec l'arrivée de Uruari'i vers la 18<sup>ème</sup> génération avant 1900 qu'un groupe semble avoir essayé d'établir des droits de peuplement sur l'île. D'après les informations reçues, ils auraient trouvé l'île habitée, un peu comme Ronopuao et Mairaeva sur Rimatara. Ici, à Rurutu, ces personnes étaient appelées les Aairi. Le plus célèbre d'entre eux a vécu dans le district de Una'a mais a été apparemment exilé à Rimatara où

il a fondé un *marae* appelé Piirangi (Piirani). Si cet événement se situait aux alentours de 18 générations avant 1900, il est possible qu'il ait débarqué sur l'île quelques temps après Ronopuao et son peuple. Cependant, aucun *marae* du nom de Piirani n'a pu être localisé à Rimatara. L'histoire traditionnelle de Rurutu mentionne d'autres migrations venant des îles de Tubuai et de Ra'ivavae (Vérin 1969 : 176-177).

### LES ILES COOK

Nous avons vu que les chefs de Aitutaki connaissaient le dieu 'Oro des Iles de la Société qu'ils appelaient Koro, et que les échanges entre les îles étaient bien établis. Cependant, les traditions orales du sud des Iles Cook mentionnent peu des îles Australes et suggèrent que pendant une longue période de la préhistoire, les îles Cook avaient des liens avec la Polynésie occidentale, sans doute l'archipel des Samoa. Le peuplement de Aitutaki aurait été réalisé par Te Erui qui est venu d'un Avaiiki où il y avait une île appelée Kuporu. Il semblerait qu'il s'agisse des îles Savai'i et Upolu dans les Samoa.

Il est dit que «cette île a été remarquée pour ses pirogues, et le peuple de l'île avait pour habitude d'y embarquer pour voyager vers d'autres îles, dont certaines étaient proches, alors qu'il fallait parfois plusieurs jours pour en atteindre d'autres, parfois ils restaient absents de longs mois» (Koro 1934 : 73).

Le texte explique les raisons et la façon employée par un certain Te Erui pour trouver de nouvelles terres à coloniser. Une grande pirogue double, un *katea* fut construit, appelé Rangipai-uta et Rangipai-tai. Ses deux mâts furent appelés Tangaroa et Rongo du nom des deux dieux. Après un certain nombre de jours, ils arrivèrent à Aitutaki où ils trouvèrent des hommes en train de pêcher sur le récif qui refusèrent de laisser Te Erui pénétrer dans le lagon, disant qu'ils étaient les fils de Ru.

Très ennuyé Te Erui les tua en disant au premier «je suis Te Erui de Avaiiki, et un *toa*» et qu'il était un *ariki* (chef). Arrivé sur le rivage, il construisit un *marae* nommé *Au te marae* (marquage d'un bout de terre). Il l'appela *Kakeu-te-rangi* qui était le nom également donné à l'endroit où il avait débarqué. Il rencontra ensuite le fils premier-né de Ru alors qu'il s'apprenait à explorer l'île. Celui-ci l'emmena à la rencontre de son père où ils «arrivèrent bientôt en vue de la maison, qui était construite sur une petite colline» (ceci rappelle l'implantation de l'habitat sur les hauteurs à Rimatara). Ru dit à Te Erui que l'île était déjà habitée par son groupe tribal et qu'une vingtaine de personnes étaient arrivées de Tupuaki (Tubuai) dans une pirogue appelée Ngapuariki (Napuaari'i). D'après le texte, Ru qui n'est pas un chef, permet à Te Erui de s'installer sur l'île, ce qu'il fait près du *marae* *Kakeu-te-rangi*. Plus tard, choisissant un site plus approprié pour vivre, il construit un nouveau *marae* appelé *Aurupe-te-rangi*, et établit une petite colonie à un endroit nommé Te Ureia par Erui (site AIT.10).

Par la suite, Te Erui se déplaça avec son ami Matareka, un guerrier, à environ un mille au sud de Uereia qui était situé plus

haut et près de la maison de Ru, suggérant de nouveau une préférence pour les habitats situés en hauteur. Là, il prit pour épouse une fille de Ru et ses amis de Avaiki prirent des femmes de Tubuai.

Il eut un fils Taruia qui, durant sa maturité, vit arriver sur l'île une pirogue remplie d'étrangers parmi lesquels se trouvait un jeune et beau *ariki* du nom de Ruatapu, originaire de Tapu-tapuata à Ra'iatea et à la recherche de nouvelles terres. Ruatapu vécut avec Taruia. Ruatapu convainquit Taruia de partir pour Rarotonga et usurpa le titre de chef de clan devant l'*ariki* de l'île. Il est dit que lorsque Taruia prit la mer et fut présumé mort, «il valait mieux faire de Ruatapu un *ariki* de peur qu'il ne se décide à lever l'ancre pour une autre île et qu'ils restent sans *ariki*». A son retour de Rarotonga, Taruia se battit pour son titre de chef de clan, mais il fut battu et s'embarqua pour Mangarongo (Penrhyn). Là, il prit une épouse et eut un fils du nom de Uaapu qui à sa maturité retourna sur Aitutaki ou Ututaki-enua-o-Ru tel qu'on le connaissait alors. Il y fut accueilli par ses parents et vécut chez Reureu-te-mata-o-te-Erui. Son fils devint par la suite *ariki* de Reureu (Koro 1934 : 73-84).

Ce texte comporte un certain nombre de thèmes communs avec ceux trouvés aux îles Australes. Des gens venant d'Avaiki avec une organisation sociale hiérarchisée découvrent une terre déjà peuplée où il n'y a pas de chef. La relation entre Te Erui et Ru est comparable à celle entre Ronopuao et les *Atiati rauhau* ainsi que les descendants de Te Tumu. Les nouveaux venus arrivent sur les îles porteurs d'un culte important, Te Erui avec Tangaroa (Ta'aroa) et Rongo (Rono), Ronopuao et Mairaeva avec Ta'aroa. Il est évident dans les récits traditionnels que ces cultes sont directement associés à un système hiérarchique. Dans la version de Aitutaki, la lignée principale est établie par un étranger au dépend d'une société préexistante basée sur la parenté, qui est alors concurrencée pour la suprématie sur l'île. Cependant, le fils de Taruia exilé revient à Aitutaki, en deux générations ses descendants n'obtiennent pas la suprématie sur l'île mais reprennent le titre de *ariki* de la tribu des Reureu. Cet épisode suggère une augmentation de la population et de la diversité des zones tribales, chacune avec son propre chef. Cette configuration se retrouve également sur Rimatara après la division de l'île par les deux guerriers, Ranopuao et Mairaeva et leurs descendants.

La légitimité de la descendance est également donnée aux enfants des nouveaux venus par les femmes résidentes. Dans le texte de Rimatara, on présume que Ronopuao et Mairaeva ont pris comme épouses les deux femmes qui les ont aidés à atteindre le *marae* Temahara, les descendantes de Te Tumu et dont les maris avaient été tués. Cependant, dans la version de Aitutaki, les jeunes guerriers épousent les nouvelles arrivantes de Tubuai, agrandissant la population résidente. En outre, il est intéressant de noter que du temps de Ru, il y avait des contacts avec Tubuai. Il est dit dans une généalogie de Aitutaki que Ru est le premier de sa lignée à venir à Aitutaki dans sa pirogue Nga-pu-ariki. C'est un peu différent du texte précédent parce

qu'il suggère qu'en fait Ru est venu de Tubuai (Tubuai), ce qui n'est pas noté dans le premier texte. Hiro ou Iro est mentionné dans les textes de Aitutaki également comme une personne qui y a résidé un certain temps (Large 1903 : 133-144).

## CHANGEMENTS RELIGIEUX DANS LES ÎLES

Les événements relatés par diverses traditions orales témoignent d'une certaine rivalité dans le domaine cultuel. La première population de Rimatara, les *Atiati rauhau* et les descendants de Te Tumu, pratiquait vraisemblablement un culte ancestral basé sur la parenté plutôt que sur la hiérarchie sociale et probablement sous la direction des aînés mâles des différentes lignées, les '*apu feti'i*. Avec l'arrivée d'Aoehu, un système plus hiérarchisé se met en place probablement de la même manière que dans les îles de la Société, basé sur la puissance du guerrier-chef (il en est de même avec Te Erui sur l'île de Aitutaki). Ce nouveau système politique est renforcé par une divinité tutélaire, Ta'aroa, Rono ou Tane, objet principal du culte. Ronopuao et Mairaeva arrivèrent sur Rimatara avec Ta'aroa, ils sont à la fois *aito* (guerriers) et *tau'a* ou *ara'ia* (prêtres inspirés). Ils ont sans doute été choisis par Aoehu (Hiro) pour établir le culte de Ta'aroa et installer le nouveau système de chefferie.

Les sources disponibles semblent indiquer une forte opposition de la population descendant de l'ancêtre fondateur Te Tumu car les *Atiati rauhau* combattent les nouveaux venus en tuant Taiiapuni et Turitahi que Aoehu avait amené de Havai'i (Ra'iatea) et en essayant de tuer Ronopuao et Mairaeva. Les deux premiers n'ont pas le statut de *ta'ata tufaa* (les gens de la terre) parce qu'ils ont été tués avant que leurs épouses autochtones de Rimatara ne leur aient donné des héritiers légitimes (à la différence de Te Erui et de la fille de Ru Pitoroa sur Aitutaki). Cependant, Ronopuao et Mairaeva avec l'aide de Ta'aroa et, plus intéressant, avec l'accord des femmes de Rimatara ont atteint ce statut.

Une tradition semblable existe à Rurutu où un certain To'a, parti avec Tane de Tahiti-Mo'orea, aborda d'abord Tubuai où Tane descendit (à Tonoha'e ?) et devint chef de l'île. To'a continua sur Rurutu, y débarqua et en devint le chef. Il y avait déjà une population sur l'île puisqu'il prit pour épouse une femme appelée Teoa dont le père s'appelait Maariri, avec laquelle il eut un fils du nom de Tane Au'ura. To'a se plaignit que les gens de Rurutu lui apportaient en offrande de la nourriture de mauvaise qualité, comme des fruits de l'arbre à pain verts (*uru pi a'aia*) et du *taro* qu'on ne pouvait piler. Un seul homme nommé Teihitaurua lui apporta de la bonne nourriture. Un jour, To'a fut attaqué par son beau-père parce qu'il avait tant de succès avec l'hameçon de Maariri que les gens avaient commencé à dire que «l'hameçon de To'a est chanceux» (*ua ma'ia te matau o To'a*). Maariri battit To'a avec un grand bâton et le laissa pour mort. Revenant à lui et voyant une pirogue, To'a demanda alors aux gens de la pirogue d'apporter un message à

Tane disant que «la passe de Tauraa est envahi d'épines d'oursins (*tataramoa*)» et qu'il lui demandait de venir à Rurutu. Tane recevant ces nouvelles, quitta Tubuai pour arriver à Rurutu en deux coups de rame. To'a mit son épouse et son fils à l'abri dans leur maison et, revêtu de son *maro* (pagne), se saisit de sa lance (*ta'na omore*) et courut rejoindre Tane à Hotuava. Voyant son ami, Tane demanda : «où est l'eau que je peux boire ?», à quoi To'a répondit : «derrière moi». Sur ce, Tane jeta sa lance qui transperça immédiatement le corps de Maariri. Tous deux tournèrent alors leur colère contre les gens de Rurutu et les chassèrent tous, à l'exception de Teihitaurua, de l'épouse de To'a et de son fils.

Cette légende raconte à nouveau le repeuplement d'une île par des gens venant des Iles de la Société avec leur culte et leur chefferie hiérarchisée. Ils imposent ces valeurs à la population autochtone qui montre des signes de rébellion. En même temps, l'étranger prend une épouse dans cette population et a un enfant qui légitime ses prétentions au pouvoir. Cependant, comme les *Atiatai rauhau* de Rimatara, les *Tataramoa* de Rurutu s'opposent à cette domination. Il obtient alors l'aide de son dieu, Tane et détruit presque toute la population autochtone à l'exception d'un homme, de sa propre épouse et de son enfant. Ce récit suit presque exactement le même modèle que ceux de Rimatara et de Aitutaki. Il est intéressant de comparer les termes utilisés pour désigner les premières populations dans les textes de Rimatara et de Rurutu. Les premiers sont comparés aux feuilles innombrables de l'arbre *hou* et les seconds aux milliers d'épines d'oursins que l'on trouve partout sur le récif.

Comment peut-on expliquer qu'à l'arrivée des Européens sur Rimatara, le *marae* Tonoha'e soit le centre de culte du dieu Tanemanu, et d'où vient ce culte ? On trouve Tane en tant que dieu et en tant que nom de groupes tribaux aux îles Cook (Mangaia, Aitutaki, etc.), à Ra'ivavae, Tubuai, Rurutu et Rimatara. Tangaroa était apparemment prépondérant et il se peut que les missionnaires aient eu raison en attribuant le nom de Ta'aroa à la représentation du dieu protecteur appelé A'a de Rurutu, puisqu'il pourrait en même temps représenter le Créateur, c'est à dire Ta'aroa, et un ancêtre fondateur de la lignée prééminente de chefs de l'île, c'est à dire A'a. Il est possible que les dieux, à l'instar des humains dans les sociétés polynésiennes, aient pu avoir des noms différents selon leurs fonctions ou leurs attributs.

Si Ta'aroa a d'abord été introduit sur Rimatara, il devrait alors toujours être à l'origine d'un culte de chef. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il était le dieu préféré ou le plus prié par la population, mais simplement qu'il était reconnu comme étant le premier. Si Ta'aroa était le dieu au temps des premiers chefs guerriers de Ronopuao et Mairaeva, c'était Tanemanu qui était le plus grand dieu de l'île sur le *marae* Tonoha'e pendant la période des derniers grands chefs de Tameava. Comment expliquer ce changement ?

Dans un récit traditionnel de Ra'iatea donné par deux *tahu'a* de l'île, Aramou'a et Vara, au missionnaire Orsmond en

1818, un texte parle de Hiro concernant sa parenté avec Tane et mentionne Tanemanu, une manifestation de Tane. Dans ce texte, Tanemanu, décrit comme «un bel oiseau rouge» fut donné par Tane comme un signe de bonne volonté pour accompagner Hiro et ses frères lors d'un voyage à Ra'iatea.

Cependant, l'oiseau fut par erreur blessé par les frères de Hiro et bien que celui-ci l'ait ranimé et se soit senti désolé pour ce que ses frères avaient fait, l'oiseau s'envola. A partir de ce moment, la pirogue connut de nombreux ennuis dus aux orages et une autre manifestation de Tane apparut, Tanema'o (requin Tane), qui dévora certains frères coupables. Hiro connut encore plus de malheurs et jura de se venger sur l'oiseau sacré Tanemanu. Dans cette partie du texte, il est dit que Hiro trouve le nid de Tanemanu et l'attrape. Tanemanu s'échappe et traverse les trois cieux, poursuivi par Hiro. Tanemanu descend ensuite sur l'île de Rurutu d'où il s'envole pour Ra'iatea où il est attrapé par Hiro qui le bannit dans le dixième ciel de Tane (Henry 1928 : 540-543).

Comme toujours en Polynésie, il semblerait que plusieurs événements sont tus dans cette légende. Par exemple, il est curieux que Tanemanu soit descendu sur Rurutu. Il y a vraisemblablement des raisons pour que cette île ait été choisie comme destination. Ce choix représente peut-être (ou rappelle à l'auditeur) l'installation de son culte dans cette partie des Australes ou bien la prééminence de son culte sur cette île. Quoi qu'il en soit, il semblerait que c'est à ce moment que le culte de Tanemanu ait été installé sur Rimatara, sans doute en liaison avec la présence de l'oiseau 'Ura sur l'île qui était perçu comme une émanation du dieu. Les plumes rouges étaient un objet d'échange prestigieux entre diverses îles, et le dieu pour qui on demandait cette précieuse ressource doit avoir été Tanemanu.

Par conséquent, sur Rimatara où les oiseaux 'Ura sont si répandus, il n'est pas surprenant que Tanemanu ait prévalu parmi les anciens dieux. La suprématie de ce culte pourrait être liée à des échanges accrus de plumes rouges rituelles dans les îles Cook du Sud et Rimatara. Cependant, la suprématie de Tane sur l'île est probablement le résultat de la concurrence entre les défenseurs de son culte et les premières populations.

### 5.3. Résumé

Les sources ethnohistoriques et orales mettent en évidence l'existence de relations entre presque toutes les îles du centre de la Polynésie orientale depuis le 15<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'arrivée des Européens. Les diverses légendes et généalogies, témoignent que les populations ont maintenu des contacts en voyageant entre les Tuamotu, les îles de la Société, les îles Australes et les îles Cook. Certains voyages semblent avoir été planifiés, d'autres être accidentels. Des thèmes sous-jacents se retrouvent dans les légendes des îles Australes et des Iles Cook du Sud, tel que le peuplement en plusieurs fois,

l'extermination des groupes préexistants ou au moins le remaniement de leur histoire au profit des nouveaux venus. Le dernier évènement de ce type dans les îles Australes et dans le sud des Iles Cook semble dater du 15<sup>ème</sup> siècle selon un récit généalogique approximatif. La raison de cette imprécision est que d'autres événements historiques importants dans ces îles doivent s'être produits à de nombreuses reprises dans le passé, mais les manipulations successives des légendes et des généalogies semblent les avoir complètement occultés.

Dans ces généalogies, il semble que les nouveaux venus aient cherché à fournir des preuves de leurs descendance divines de dieux comme Ta'aroa ou Rongo, afin de légitimer leurs prétentions à la terre par droits de descendance (en épousant des femmes des précédents occupants) et à un statut social élevé. Les précédents occupants de la terre ont été occultés dans l'histoire créée par les derniers arrivants. Il est fort probable que ces évènements ne soient pas des incidents isolés et que le peuplement d'une île ait été fréquemment modelé par des influences des îles voisines.

Si les traditions orales récentes ont une quelconque valeur pour l'archéologue, c'est par des événements qui se répètent car ils indiquent que les diverses îles ont partagé un modèle culturel commun qui a perduré dans le temps. Par contre, il n'est pas possible de trouver dans les traditions un témoignage précis du premier peuplement d'une île ou d'un groupe d'îles

car nous ne disposons que des histoires orales les plus récentes. Cependant, nous pouvons probablement projeter plus loin dans le passé des phénomènes similaires et percevoir le centre de la Polynésie orientale comme un réseau dynamique d'échanges. Il a dû exister depuis le premier peuplement beaucoup de changements sociaux, politiques et démographiques. Il se pourrait que les traditions orales montrent comment des histoires indigènes ont été construites et manipulées pour légitimer une nouvelle ère politique, et que cette façon de faire à régi le peuplement et les conflits pour la terre en Polynésie durant plus d'un millénaire.

Concernant les affinités relatives entre les îles, il est plus difficile d'interpréter les sources. Il s'avère que la plupart de ces îles étaient en relation, soit par des voyages et une immigration périodique, soit par des systèmes étendus d'échanges pour un produit particulier. Dans cette optique, à la fin de leur préhistoire Rimatara et Mangaia sembleraient avoir contrôlé la distribution des plumes rouges, une ressource très importante dans les réseaux d'échanges de Polynésie orientale. Ces îles étaient si renommées pour cela que dans les Iles de la Société on les a appelées *Te fenua 'ura*, la terre rouge, bien qu'il soit peu probable qu'il y ait eu beaucoup de contacts directs et réguliers entre elles. Tubuai semble avoir été réputé pour ses herminettes (Henry 1928 : 441-442), et sans doute pour son basalte qui pourraient avoir servi de moyen d'échange. ◀

# 6 Conclusion

Cette étude avait pour objectif de mieux connaître la préhistoire de Rimatara qui n'avait quasiment jamais fait l'objet d'une recherche archéologique, et d'évaluer sa place dans le processus de peuplement des îles Australes et Cook. La prospection a montré la présence de nombreux vestiges archéologiques de surface dans des états de conservation divers.

Les habitats préhistoriques ont laissé peu de traces matérielles en surface, souvent en raison de la mise en culture des anciennes zones d'habitation, alors que les vestiges de nombreux *marae* restent plus visibles. Cette difficulté n'a pas empêché de reconstituer l'occupation de l'espace pour la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, reconstitution probablement valable pour les siècles précédents. Les habitants de Rimatara se sont installés sur l'ensemble de l'île, mais préférentiellement vers l'intérieur, mieux protégé des cyclones. L'habitat est dispersé comme c'est le cas dans la plupart des archipels de Polynésie orientale. Il est principalement implanté sur les premières hauteurs de l'île à proximité des tarodières, centre de l'agriculture de subsistance. Ces habitations sont associées à leurs *marae*, situés généralement un peu plus en hauteur.

L'étude des *marae* a permis de proposer une typologie qui souligne l'organisation hiérarchique de la société et la volonté de groupes tribaux (*'ati*) de se différencier de leurs voisins par des variations dans l'architecture de leurs monuments cérémoniels. Ces changements laissent apparaître au moins trois groupes tribaux qui sont aussi géographiquement individualisés. Au-delà, la typologie des *marae* de Rimatara, comparée aux monuments des autres îles Australes et des Cook, a montré qu'à partir d'un fond culturel commun, la population de l'île a développé ses propres choix architecturaux. Les matières premières disponibles sont évidemment une cause importante des variations architecturales entre les îles, la présence ou l'absence de basalte influençant directement l'aspect des *marae*. A Rimatara, où cette ressource fait défaut, ce sont différents types de corail et des stalactites qui ont été utilisés. Les *marae* de Rimatara semblent allier des traits architecturaux à la fois des îles Cook du Sud, par l'utilisation de grandes pierres dressées et des îles Australes pour les enceintes de dalles de corail. De façon générale, les *marae* à enceinte prédominante, c'est une architecture typique que l'on retrouve sur Tubuai et Ra'ivavae, alors qu'elle est absente à Rurutu.

L'étude comparative des *marae* des différentes îles des Australes et des Cook a montré que les ressemblances architecturales entre les îles ne correspondent pas forcément à leur proximité géographique. Un groupe cohérent apparaît, réunissant les îles Aitutaki et Mangaia dans l'archipel des Cook du Sud à Rimatara et peut-être dans une moindre mesure à Tubuai et Ra'ivavae.

La présence de maisons des dieux associées aux *marae* a pu être mise en évidence. Des structures similaires existent de Rarotonga jusqu'à Rimatara et Ra'ivavae. Il est également possible que des maisons en terrasse non associées à des *marae* aient eu une fonction cérémonielle en étant réservées au culte des ancêtres et à la conservation des images de dieux. Ces maisons, dont la fonction rituelle semble aussi importante que celle des *marae*, pourraient être antérieures à l'apparition de ceux-ci en tant que structure cérémonielle bâtie et représenteraient une forme plus ancienne du culte des ancêtres.

La possibilité de relations anciennes entre les diverses îles a été examinée par l'étude des premières sources ethno-historiques européennes et des traditions orales, dont des traditions et généalogies inédites de *puta tupuna* de Rimatara, Rurutu et Ra'ivavae. Ces documents apportent des informations sur le fonctionnement de la société et sur ses relations avec l'extérieur. Ils prouvent, s'il en était besoin, que les îles Australes ont toujours entretenu des relations entre elles et avec les archipels plus éloignés.

D'après les traditions orales, les alliances matrimoniales à l'extérieur d'une île ne semblent pas avoir été une coutume aux Australes durant la préhistoire. La plupart des *'ati* formaient des alliances conjugales essentiellement au sein de l'île, afin de protéger et consolider leurs droits sur la terre et les ressources. Il est par exemple rare de voir apparaître dans les généalogies d'une île des noms étrangers à celle-ci. Les étrangers et leur descendance auraient été considérés comme des concurrents extérieurs qui pouvaient revendiquer des droits sur la terre. Lorsque des informations concernant des nouveaux venus ont été recueillies, elles nous apprennent qu'ils ont été d'abord repoussés, puis qu'ils ont dû attendre plusieurs générations et s'allier avec la population préexistante pour que des droits à la terre soient reconnus à leurs descendants. Si les nouveaux venus étaient des hommes, ils



devaient prendre pour compagnes des femmes de la tribu déjà résidente, afin de légitimer leurs droits à vivre sur l'île ou être accepté comme chefs. Ce comportement n'est pas propre aux îles Australes, il se retrouve sous une forme ou sous une autre dans toute la Polynésie (Sahlins 1985 : 82).

Les sources traditionnelles, bien qu'assez difficiles à interpréter, s'avèrent donc très utiles pour comprendre le fonctionnement des communautés. Elles permettent aussi de mettre en évidence plusieurs vagues d'immigration qui ont concouru au peuplement de ces îles. Il apparaît que les derniers arrivants, après s'être imposés par la force, ont imposé de nouveaux récits et généalogies pour justifier leurs droits. Ils se sont pour cela appuyés sur l'introduction de nouvelles pratiques religieuses ou du moins, sur des modifications dans la hiérarchie des dieux. En modifiant les traditions orales, les nouveaux venus ont occulté les traditions et donc l'histoire de la population pré-existante. De ce fait, il n'est plus possible d'étudier ce groupe par le biais des traditions orales ; l'approche archéologique reste le seul moyen disponible pour l'étude des peuplements anciens.

A l'issue de notre recherche, l'intérêt du patrimoine archéologique de Rimatara, pour comprendre l'histoire de cette île, mais aussi les relations et les processus de peuplements des archipels des Australes et des Cook du Sud, ne fait aucun doute. Cependant, beaucoup reste à faire. De nouvelles prospections pourraient être effectuées afin de compléter

l'inventaire des sites archéologiques, en particulier dans les secteurs de l'île auxquels nous n'avons pas eu la possibilité d'accéder. Quelques-unes des structures que nous avons recensées devraient être fouillées pour mieux connaître leur organisation interne et réaliser des datations radiocarbones. Une recherche systématique de sites archéologiques anciens, probablement enfouis, devrait permettre à l'issue de leur fouille de dater le premier peuplement de l'île. Avec le même objectif et afin d'étudier l'évolution du couvert végétal et l'impact de l'anthropisation, des carottages pourraient être réalisés dans les principaux marécages. Dans ces milieux humides, plusieurs mètres d'épaisseur de sédiment se sont déposés au fil des siècles et ont piégé et conservé des témoins de l'évolution du milieu : pollens, charbons de bois, etc.

Nous pensons avoir montré que les vestiges préhistoriques d'une île sont beaucoup plus intéressants à étudier lorsqu'ils sont abordés dans le cadre plus vaste d'un ou plusieurs archipels. Des recherches similaires devraient donc être menées sur les autres îles Australes afin notamment de mieux appréhender leurs relations et leurs particularités. Une étude spécifique du mobilier lithique, en particulier les pilons et les herminettes, permettrait de rechercher l'origine des basaltes employés et ainsi de déterminer des réseaux d'échanges inter îles. Ces données viendraient compléter et vérifier les informations issues des sources ethnohistoriques et des traditions orales. ◀

## Bibliographie

---

- Aitken, R. T. 1930 – *Ethnology of Tubuai*. Bernice P. Bishop Museum Bulletin 70, Honolulu, Hawaii, 183 p.
- Allen, B. 1971 – Wet-Field Taro terraces on Mangaia, Cook Islands. *Journal of the Polynesian Society*, 80, p. 371-378.
- Allen, M.S. 1994 – The chronology of coastal morphogenesis and human settlement on Aitutaki, Southern Cook Islands, Polynesia. *Radiocarbon*, vol. 36, 1, p. 59-71.
- Anderson, A. 1995 – Current Approaches in East Polynesian Colonization Research. *Journal of the Polynesian Society*, 104, p. 110-132.
- Anderson, W. 1967 – A Journal of a Voyage made in his Majesty's Sloop the Resolution. In : J.C. Beaglehole (ed.) *The Journals of Captain James Cook on his Voyage of Discovery*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Babadzan, A. 1979 – De l'oral à l'écrit: les *puta tupuna* de Rurutu. *Journal de la Société des Océanistes*, t. XXXV, 65, p. 223-234.
- Baessler, A. 1897 – Marae und Ahu auf den Gesellschafts Inseln. *International Archiv für Ethnographie*, 10, p. 245-260.
- Barrau, J. 1961 – *Subsistence agriculture in Polynesia and Micronesia*. Bernice P. Bishop Museum Bulletin, 223, Honolulu, Hawaii, 94 p.
- Barrère, D.B. 1967 – Revisions and adulterations in Polynesian Creation Myths. In : G. A. Highland et al. (eds): *Polynesian culture history. Essays in honor of Kenneth P. Emory*. Bernice P. Bishop Museum special publication, 56, Honolulu, Hawaii, p. 103-119.
- Barrow, T. 1979 – *The Art of Tahiti and the Neighbouring Society, Austral and Cook Islands*. London : Thames and Hudson, 93 p.
- Beaglehole, J.C. (ed.) 1962 – *The Endeavour Journal of Joseph Banks 1768-1771*. [2 vols] Trustees of the Public Library of New South Wales in association with Angus and Robertson, Sydney.
- Beckwith, M.W. 1951 – *The Kumulipo A Hawaiian Creation Chant*. University of Chicago Press.
- Bellwood, P.S. 1969 – Archaeology on Rarotonga and Aitutaki, Cook Islands : A Preliminary Report. *Journal of the Polynesian Society*, 78, p. 517-530.
- Bellwood, P.S. 1978 – *Archaeological Research in the Cook Islands*. Pacific Anthropological Records, 27, Bernice P. Bishop Museum, Honolulu, Hawaii, 216 p.
- Best, S. 1992 – Necromancing the stone : Archaeologists and Adzes in Samoa. *Journal of the Polynesian Society*, 101, p. 45-85.
- Biggs, B. 1990 – *The comparative Lexicon project*. Computer File, Department of Anthropology, University of Auckland.
- Buck, H. P. 1944 – *Arts and Crafts of the Cook Islands*. Bernice P. Bishop Museum Bulletin, 179, Honolulu, Hawaii.
- Burley, V. D. 1994 – Settlement Pattern and Tongan Prehistory Reconsiderations from Ha'apai. *Journal of the Polynesian Society*, 103, p. 379-413.
- Candelot, J. L. T. T. 1980 – Note préliminaire sur les pierres gravées de Tubuai. *Journal de la Société des Océanistes*, t. XXXVI, 66-67, p. 133-140.
- Cachola-Abad, C.K. 1993 – Evaluating the orthodox dual settlement model for the Hawaiian Islands : and analysis of artefact distribution and Hawaiian oral traditions. In : M.W. Graves and R.C. Green (eds), *The Evolution and Organisation of Prehistoric Society in Polynesia*. New Zealand Archaeological Association Monograph, 19, p. 13-32.
- Conte, E. 1984 – *Informations succinctes sur les sites archéologiques de Rimatara (Australes). Pré-inventaire*. Centre Polynésien des Sciences Humaines, Département Archéologie, Punaauia, Tahiti.
- Crombie, I. R., Steadman, W. D. 1987 – The Lizards of Rarotonga and Mangaia, Cook Island Group, Oceania. *Pacific Science*, 40, p. 44-57.
- Davies, J. 1851 – *A Tahitian and English Dictionary : with Introductory Remarks on the Polynesian Language and a Short Grammar of the Tahitian Dialect with an Appendix*. Tahiti, London Missionary Society Press.
- Davies, J. 1961 – The History of the Tahitian Mission 1799-1830. In : C. W. Newbury (ed.), *History of the Tahitian Mission 1799-1830*, London, Cambridge University Press. 392 p.
- Denning, G. 1966 – Ethnohistory in Polynesia: The Value of Ethno-historical Evidence. *Journal of Pacific History*, 1, p. 23-42.
- Dodd, E. 1972 – *Polynesian Seafaring ; a disquisition on prehistoric celestial navigation and the nature of seagoing double canoes, with illustrations reproducing original field sketches, wash drawings, or prints by artists on the early voyages of exploration and occasional written reports from on-the-scene observers*. New York, Dodd, 192 p.
- Eddowes, M. D. 1991 : *Ethnohistorical Perspectives on the Marae of the Society Islands : The Sociology of use*. Unpublished Masters thesis, Department of Anthropology, University of Auckland, 253 p.
- Edwards, E. 1993 – *The archeological survey of the island of Raiva-*

- vae, *Austral Islands, French Polynesia*. Inventaire archéologique de Polynésie française. Centre Polynésien des Sciences Humaines, Département Archéologie, Punaauia, Tahiti, 162 p.
- Ellis, W. 1930 – *Polynesian Researches*. London : Fisher, Son and Jackson.
- Ellison, C.J. 1994 – Palaeo-lake and Swamp Stratigraphic Records of Holocene Vegetation and Sea-Level Changes, Mangaia, Cook Islands. *Pacific Science*, vol. 48, 1, p. 1-15.
- Emory, K.P. 1933 – *Stone Remains in the Society Islands*. Bernice P. Bishop Museum Bulletin 116, Honolulu, Hawaii, 204 p.
- Egana, C.A. 1972 – *Poissons de Polynésie*. Les Editions du Pacifique, Papeete.
- Fosberg, F. R. 1963 – *Man's Place in the Island Ecosystem*. Bishop Museum Press, Honolulu, 264 p.
- Garanger, J. 1980 – Prospections archéologiques de l'îlot Fenuaino et des vallées Aiurua et Vaiote à Tahiti. *Journal de la Société des Océanistes*, t. XXXVI, 66-67, p. 77-104.
- Geraghty, P. (1993) – Puluotu, Polynesian homeland. *Journal of the Polynesian Society*, 102, p. 343-384.
- Gill, W. 1876 – *Myths and Songs from the South Pacific*. London, H. S. King & co., 328 p.
- Gill, W. 1876b – *Life in the Southern Isles*. London, The Religious Tract Society, 360 p.
- Green, R. C., Green, K. 1968 – Religious structures (*marae*) of the Windward Society Islands : The significance of certain historical records. *New Zealand Journal of History*, 2, p. 68-89.
- Henry, T. 1928 – *Ancient Tahiti*. Bernice P. Bishop Museum Bulletin, 48, Honolulu, Kraus reprint Co., New York, 651 p.
- Holyoak, D. T., Thibault, J.C. 1984 – *Contribution à l'étude des Oiseaux de Polynésie Orientale*. Mémoires du Museum National d'Histoire Naturelle, t. 127, Paris, Editions du Museum, 209 p.
- Hongi, H. 1916 – On Mummification. *Journal of the Polynesian Society*, 25, p. 169-172.
- Idiens, D. 1990 – *Cook Islands Art*. Princes Risborough, Buckinghamshire, United Kingdom : Shire Publications, 64 p.
- Irwin, G. 1992 – *The Prehistoric exploration and colonisation of the Pacific*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 240 p.
- Joppien, R., Smith, B. 1988 – *The Art of Captain Cook's Voyages : Volume Three Text and Catalogue. The Voyage of the Resolution and Discovery, 1776-1778*. New Haven, Yale University Press.
- Kirch, P. V., Flenley, J. R., Steadman, D. W. 1992 – A Radiocarbon chronology for human-induced environmental change on Mangaia, southern Cook Islands. *Radiocarbon*, vol. 33, 3, p. 317-28.
- Kirch, P. V. 1994 – The Pre-Christian Ritual Cycle of Futuna, Western Polynesia. *Journal of the Polynesian Society*, 103, p. 255-298.
- Kirch, P. V., Ellison, J. 1994 – Palaeoenvironmental evidence for human colonization of remote Oceanic islands. *Antiquity*, 68, p. 310-21.
- Koro, T. 1934 – Traditions of Aitutaki, Cook Islands. *Journal of the Polynesian Society*, 43, p. 17-24; 73-84; 171-186; 258-266.
- Langdon, R., 1979 – *Thar she went: An interim index to the Pacific ports and islands visited by american whalers and traders in the 19th century being a supplement to «American Whalers and Traders in the Pacific : A Guide to Records on Microfilm*. Canberra : Pacific Manuscripts Bureau, Research School of Pacific Studies, Australian National University, 158 p.
- Large, J.T. 1903 – The Aitutaki Version of the story of Iro. *Journal of the Polynesian Society*, 12, p. 133-144.
- Lepofsky, D., Harries, H.C., Kellum, M. 1992 – Early coconuts on Mo'orea Island, French Polynesia. *Journal of the Polynesian Society*, vol. 101, 3, p. 299-308.
- Macmillan-Brown, J. 1918 – Raivavai and its Statues. *Journal of the Polynesian Society*, 27, p. 70-77.
- Marshall, P. 1927 – *Geology of Mangaia*. Bernice P. Bishop Museum Bulletin 36, Honolulu, Hawaii, 48 p.
- Mc Arthur, N. 1967 – *Island Populations of the Pacific*. Canberra, Australian National University Press, 381 p.
- Mc Arthur, R.H., Wilson, E.O. 1967 – The Theory of Island Biogeography. *Monographs in Population Biology*, 1, Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Mc Cormack, G., Kunzle, J. 1994 – *Le 'Ura ou Lori de Rimatara (Vini kuhlii): sa répartition passée, son statut actuel, et les priorités pour sa protection*. Séminaire Manu connaissance et protection des oiseaux. Tahiti, Société d'Ornithologie de Polynésie.
- Mc Farlane, S. R. 1873 – *The story of the Lifu Mission*. London, Nisbet & Co.
- Merlin, M.D. 1991 – «Woody Vegetation on the Raised Coral Limestone of Mangaia, Southern Cook Islands». *Pacific Science*, 45, p. 131-151.
- Miller, L.A. 1988-1990 – *Tubu'ai. Archaeological exploration and inventory with related research in the field of comparative implementation*. 15 vols., 159 p., multigr.
- Moerenhout, J. A. 1837 – *Voyages aux îles du Grand Océan*. (2 vols). Paris, A. Bertrand.
- Montgomery, J. (ed.) 1831 – *D. Tyerman. 1773-1828 : «Journal of voyages and travels by the Rev. Daniel Tyerman and George Bennet, esq. Deputed from the London Missionary Society, to visit their stations in the South Sea Islands, China, India, etc., between the years 1821 and 1829*. London: F. Westley and A.H. Davies.
- Morhange, C. 1990 – Mise en évidence d'une déformation de la lithosphère à partir de l'étude quantitative de l'évolution géomorphologique des îles Australes et Cook du Sud en Polynésie. *Revue de Géomorphologie Dynamique*, XXXIXe année, 1, p. 1-13.
- Morrison, J. 1935 – *The Journal of James Morrison, Boatswains Mate of the Bounty*. Rutter, Owen (ed.), London, The Golden Cockrel Press, 242 p.
- Oliver, L. D. 1974 – *Ancient Tahitian Society*. (3 Vols). Honolulu : University Press of Hawaii, 1419 p.
- Oliver, L. D. 1988 – *Return to Tahiti : Bligh's Second Breadfruit Voyage*. University of Hawaii Press, Honolulu, 281 p.
- Parkinson, S. 1784 – *A Journal of a Voyage to the South Seas, in his Majesty's Ship The Endeavour*. London, Printed for Charles Dilly and James Phillips, 353 p.

- Pétard, P. 1986 – *Plantes utiles de Polynésie: Ra'au Tahiti*. Tahiti, Haere Po No Tahiti, 354 p.
- Pratt, A. 1990 – *The Journals of Addison Pratt ; Being a Narrative of Yankee Whaling in the Eighteen Twenties, A Mormon Mission to the Society Islands, and of Early California and Utah in the Eighteen Forties and Fifties*. Ellsworth, S. G. (ed.), Salt Lake City, University of Utah Press.
- Pofatu, A. 1901 – *Na te Ari'i hopea ra no Ra'ivavae, na Pofatu III papahia e Teehu a Pofatu III*. [2 vols]. Manuscrit non publié, archives du Bernice P. Bishop Museum, Honolulu, Hawaii.
- Pollock, J. N. 1976 – The Origin of Clans on Namu, Marshall islands. In : A.L. Kaepler et H.A. Nimmo (ed.), *Directions in Pacific Traditional Literature : essays in honor of Katharine Luomala*. Bernice P. Bishop Museum Special Publication, 62, Honolulu, Bishop Museum Press.
- Reilly, P.J.M. 1994 – A Political Succession Text from Mangaia. *Journal of the Polynesian Society*, 102, p. 71-98.
- Routledge, K.S. 1921 – «Notes on some archaeological remains in the Society and Austral Islands». *Journal of Royal Anthropol. Inst.*, 51, p. 438-455.
- Sahlins, M.D., 1985 – *Islands of History*. Chicago : University of Chicago Press, 180 p.
- Salmond, A. 1991 – *Two Worlds : First Meetings Between Maori and Europeans 1642-1772* University of Hawaii Press, Honolulu, 477 p.
- Savage, S. 1962 – *A Dictionary of the Maori Language of Rarotonga*. Department of Island Territories, Wellington, New Zealand, 460 p.
- Seabrook, A. 1938 – *Rurutuan Culture*. Manuscrit non publié, archives du Bernice P. Bishop Museum, Honolulu, Hawaii.
- Sinoto, Y. H. 1983 – An analysis of Polynesian migrations based on the archaeological assessments. *Journal de la Société des Océanistes*, t. XXXIX, 76, p. 57-67.
- Skjolsvold, A. 1965 – The Ceremonial Enclosure of Te Raerae with Brief Notes on Additional Marae. In : T. Heyerdahl, E. N. Ferdon (eds.), *Reports of the Norwegian Archaeological Expedition to Easter Island and the East Pacific*. Vol. 2 : Miscellaneous Papers. Monographs of the School of American Research and the Kon-Tiki Museum, n°24, 2, Santa Fe, N.M. : School of American Research, p. 97-107.
- Spriggs, M.J.T., Anderson, A. 1993 – Late Colonization of East Polynesia. *Antiquity*, 67, p. 200-217.
- Steadman, D.W. 1985 – Fossil Birds from Mangaia. *Bulletin of the British Ornithologists' Club*, 105 (2), p. 58-66.
- Steadman, D.W., Kirch, P.V. 1990 – Prehistoric Extinctions of Birds on Mangaia, Cook Islands, Polynesia. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 87, p. 9605-9609.
- Stokes, J.F.G. n.d. – *Notes de terrain non publiées concernant Rurutu*. Archives du Bernice P. Bishop Museum, Honolulu, Hawaii.
- Trotter, M.M. (ed.) 1974 – *Prehistory of the Southern Cook Islands*. Canterbury Museum Bulletin, 6. Christchurch : Canterbury Museum Trust Board, 155 p.
- Vérin, P. 1969 – *L'Ancienne Civilisation de Rurutu (îles Australes, Polynésie française)*. La Période Classique. Mémoires ORSTOM, Paris, 318 p.
- Wallin, P. 1993 – *Ceremonial Stone Structures : The Archaeology and Ethnohistory of the Society Islands, French Polynesia*. Aun 18. Uppsala, Societas Archaeologica Upsaliensis, 178 p.
- Walter, R., Dickinson, W.R. 1991 – A Ceramic Sherd from Ma'uke in the Southern Cook Islands. *Journal of the Polynesian Society*, 98, p. 465-70.
- Weisler, M. I., Kirch, P.V., Endicott, J.M. 1994 – The Mata'are Basalt Source Implications for Prehistoric Interaction Studies in the Cook Islands. *Journal of the Polynesian Society*, 103, p. 203-216.
- Williams, J. 1838 – *A Narrative of Missionary Enterprises in the South Sea Islands*. London, J. Snow, 590 p.
- Williamson, W.R. 1939 – *Essays in Polynesian Ethnology*. Cambridge University Press, London, 376 p.



## Liste des figures

- ▷ Figure 1 - carte des Iles Cook du Sud et des Iles Australes.
- ▷ Figure 2 - vue du *mato* en bord de lagon au nord du village de Anapoto (cliché J.-Y. Meyer, Délégation à la recherche).
- ▷ Figure 3 - carte de Rimatara et des principaux toponymes (Gwenaël Beauchesne *del.*).
- ▷ Figure 4 - carte de répartition des sites archéologiques de Rimatara. Les numéros renvoient à la description des sites dans le texte (Gwenaël Beauchesne *del.*)
- ▷ Figure 5 - plan du *marae* 431.1 à Ta'anini.
- ▷ Figure 6 - dalles de l'enceinte du *marae* 431.1.
- ▷ Figure 7 - ciste accolée à l'extérieur de l'enceinte du *marae* délimitée par des petites dalles et remplie de 'iri 'iri.
- ▷ Figure 8 - plan du petit *marae* 431.2, près de Ta'anini.
- ▷ Figure 9 - plan du *marae* Rani Hiva, 431.3.
- ▷ Figure 10 - tombe de la lignée des grands chefs Tamaeva sur le site de l'ancien *marae* Tonoha'e.
- ▷ Figure 11 - plan des vestiges du *marae* 431.6, au village de Amaru.
- ▷ Figure 12 - plan du *marae* 'Irirua, 431.11.
- ▷ Figure 13 - plan du *marae* 431.12, près de Taharani.
- ▷ Figure 14 - plan du *marae* 431.16, sur la terre Vaitiare, district de Hareti'i.
- ▷ Figure 15 - grandes pierres dressées en *mato* limitant le *ahu*.
- ▷ Figure 16 - petites pierres dressées en corail placées au pied des grandes pierres dressées.
- ▷ Figure 17 - vestiges au premier plan d'une ciste située devant les grandes pierres dressées.
- ▷ Figure 18 - dalle dressée isolée pouvant avoir délimité un côté du *marae*.
- ▷ Figure 19 - petite dalle dressée en corail de l'enceinte du *marae* 431.23.
- ▷ Figure 20 - Plan du *marae* Taharani, site 433.1, situé près du lagon.
- ▷ Figure 21 - Grandes pierres dressées en corail alignées du *marae* 433.1 correspondant probablement à une partie du *ahu*.
- ▷ Figure 22 - Plan du *marae* 433.4, sur la terre Teraumaama.
- ▷ Figure 23 - Vestiges de cistes en corail sur le *marae* 433.4.
- ▷ Figure 24 - Plan du *marae* 433.5, à Tapuaimaru.
- ▷ Figure 25 - Vue partielle des dalles dressées de l'enceinte du *marae*.
- ▷ Figure 26 - Plan du *marae* 433.6, sur la terre Aamiro.
- ▷ Figure 27 - Plan du *marae* 433.7, à Aamiro.
- ▷ Figure 28 - Petite dalle dressée en corail de l'enceinte du *marae*.
- ▷ Figure 29 - Plan d'une grande terrasse de maison à Hitimata, site 433.8.
- ▷ Figure 30 - Vue partielle des dalles limitant la terrasse du *marae* 433.9 à Hitimata.
- ▷ Figure 31 - Vue des dalles de corail formant l'alignement de la terrasse supérieure, et des cistes du *marae* 433.9.
- ▷ Figure 32 - Plan du *marae* 433.9, à Hitimata.
- ▷ Figure 33 - Plan de la terrasse de maison du site 433.10 à Turumauri.
- ▷ Figure 34 - blocs de corail limitant la terrasse de maison 433.10 à Turumauri.
- ▷ Figure 35 - ciste rectangulaire en corail trouvée sur le *marae* 433.12 à Turumauri.
- ▷ Figure 36 - fragments de dalles limitant une terrasse sur le *marae* 433.12 à Turumauri.
- ▷ Figure 37 - petite structure ressemblant à un *ahu-atarau*, sur le site 433.13 à Turumauri.
- ▷ Figure 38 - dalles dressées en réemployées comme limite au 19<sup>ème</sup> siècle.
- ▷ Figure 39 - plan du *marae* sur la terre Tuatini, site 433.23, à Motua'ura.
- ▷ Figure 40 - détail du pavage en corail partiellement conservé autour de certaines dalles dressées, site 433.23.
- ▷ Figure 41 - alignement partiellement conservé de l'enceinte du *marae*.
- ▷ Figure 42 - dalles de corail en place l'une contre l'autre dans l'enceinte du *marae*.
- ▷ Figure 43 - grande pierre dressée dans l'angle du *marae* 433.26.
- ▷ Figure 44 - plan du *marae* Ra'au Tahī, site 433.30.
- ▷ Figure 45 - plan du grand *marae* 433.31 à Tumuhu, district de Motua'ura.
- ▷ Figure 46 - plan d'un petit *marae*, site 433.33.
- ▷ Figure 47 - grande dalle dressée du *marae* 433.34.
- ▷ Figure 48 - plan d'un petit *marae*, site 433.35.
- ▷ Figure 49 - plan du *marae*, site 433.38.
- ▷ Figure 50 - plan du *marae* sur la terre Haorai, site 432.1.
- ▷ Figure 51 - plan d'un petit *marae* à Haorai, site 432.2.
- ▷ Figure 52 - plan d'un *marae* étagé sur la pente à Haorai, site 432.3.
- ▷ Figure 53 - plan d'une terrasse d'habitation à Haorai, site 432.4.
- ▷ Figure 54 - plan d'une grande terrasse de maison à Haorai, site 432.5.
- ▷ Figure 55 - plan du *marae* Haorai, site 432.6.
- ▷ Figure 56 - plan d'un petit *marae*, site 432.10.
- ▷ Figure 57 - *ahima'a* visible en coupe dans un talus d'une route, site 432.14.
- ▷ Figure 58 - plan du grand *marae* Haera'i, site 432.15.
- ▷ Figure 59 - grande pierre dressée en *mato* placées dans l'alignement de façade du *ahu*, site 432.15.
- ▷ Figure 60 - petites pierres dressées en corail rangées par paires, site 432.15.
- ▷ Figure 61 - plan de la maison du site Te'autamatea, à Rurutu (Vérin 1969, Figure 21).
- ▷ Figure 62 - reconstitution d'une maison et sa terrasse d'après le site 433.4 à Haorai.
- ▷ Figure 63 - un '*arepota'ata* traditionnel (maison à extrémité arrondie) dans le village de Amaru à Rimatara photographié dans les années 1920 (photographie mission Stokes, archives du Bernice P. Bishop Museum d'Hawaii, tous droits réservés).
- ▷ Figure 64 - vue partielle des tarodières en amont du village de Motua'ura.
- ▷ Figure 65 - exemple de plantation dense de pandanus à Rimatara.
- ▷ Figure 66 - reconstitution d'un *marae* de type I.
- ▷ Figure 67 - reconstitution d'un *marae* de type II.
- ▷ Figure 68 - reconstitution d'un *marae* de type III.
- ▷ Figure 69 - reconstitution d'un *marae* de type IV.
- ▷ Figure 70 - reconstitution d'un *marae* de type V.
- ▷ Figure 71 - reconstitution d'un *marae* de type VI.
- ▷ Figure 72 - reconstitution d'un *marae* de type VII.
- ▷ Figure 73 - plan du site RAR.51/1 à Rarotonga (d'après Bellwood 1978, Figure 5).
- ▷ Figure 74 - plan du *marae* Kaionu, site AIT.16 à Aitutaki aux Iles Cook (d'après Bellwood 1978, Figure 57).
- ▷ Figure 75 - plan du *marae* Te Tapere, site AIT.25 à Aitutaki aux Iles Cook (d'après Bellwood 1978, Figure 59).
- ▷ Figure 76 - plan du *marae* 'Areuna, site MAN.6, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 70a).
- ▷ Figure 77 - plan du *marae*, site MAN.7, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 71a).
- ▷ Figure 78 - plan de la maison de 'Are Vaka, site MAN.12, à Mangaia aux Iles Cook (d'après Bellwood 1978, Figure 71c).
- ▷ Figure 79 - plan du *marae* Taumatini, site MAN.15, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 72a).
- ▷ Figure 80 - plan du site d'habitat de Māputu, site MAN.16, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 73a).
- ▷ Figure 81 - plan du *marae* site MAN.26, à Mangaia (d'après Bellwood 1978, Figure 76).
- ▷ Figure 82 - plan du *marae* situé sur les plate-formes Tuituiaroa 3 et Tuituiaroa 7, à Rurutu (Vérin 1969, Figure 28).
- ▷ Figure 83 - plan général du site Hiti'ura à Tubuai (Miller 1988).
- ▷ Figure 84 - reconstitution du site Hiti'ura, à Tubuai (Miller 1988).
- ▷ Figure 85 - Distribution du *Vini kuhlii*, des Iles Cook du Sud à Rimatara, d'après les individus existants aujourd'hui, les vestiges archéologiques de la faune, les objets de la culture matérielle et les traditions orales (d'après McCormack et Künzle 1994).

Les Dossiers d'Archéologie polynésienne

n°1 2002

Eric Conte et Yoann Poupinet : Etude paléoécologique et archéologique de l'île de Ua Huka, Archipel des Marquises. 172 p. épuisé

n°2 2003

Henri Marchesi (éd.) : Bilan de la recherche archéologique en Polynésie française 2001-2002. 170 p.

Vous pouvez vous procurer gratuitement les Dossiers d'Archéologie polynésienne en adressant votre demande au :

Service de la culture et du patrimoine

BP 380586

98718 Punaauia

Tahiti – Polynésie française

E mail : [sce@culture.gov.pf](mailto:sce@culture.gov.pf)